



Ottawa place Paris sur le même pied que Londres

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Son visage qui s'illumine dès qu'on interroge M. Pearson sur ses entretiens avec le général de Gaulle et sur le souvenir qu'il rapporte de sa visite en France en dit assez long sur le succès de l'opération.

Le premier ministre et son entourage ont été ravis par leur séjour à Paris et à Dieppe dont on dégage nettement l'impression qu'il marquera le commencement des rapports franco-canadiens. Les pourparlers de l'Elysée et de Matignon mercredi et jeudi ont jeté les bases d'une amitié qui peut devenir aussi solide et aussi durable que celle qui unit depuis toujours le Canada à la Grande-Bretagne.

La France et le Canada ont évidemment toujours entretenu des relations diplomatiques mais on peut dire qu'avant cette visite de M. Pearson leurs connaissances de l'un et de l'autre s'arrêtaient à peu près là. Les deux capitales ne manifestaient guère de curiosité. Qu'il suffise de rappeler que les ministres canadiens n'avaient visité officiellement la France depuis 1903. Sir Wilfrid Laurier avait été l'hôte de la République à l'époque où le Canada était encore colonie britannique.

Aujourd'hui, pour la première fois, le Canada témoigne un intérêt très vif à la technique et au commerce français. Cet intérêt est encore accentué par le désir de diversifier nos rapports, d'atténuer notre dépendance du monde anglo-saxon et de nous mêler de plus près au monde européen. Réciproquement, la France souhaite accroître ses échanges avec nous. Ces nouveaux rapports économiques seront les assises de relations politiques et culturelles plus intenses. L'intérêt de la France a été bien illustré par l'importance que la presse française, dans son ensemble, a accordé aux entretiens Pearson de Gaulle et aux nombreuses manifestations d'amitié entre les deux pays.

La visite du premier ministre sera peut-être suivie dans quelques mois d'un voyage officiel de M. Georges Pompidou, premier ministre de France, dont la présence à Ottawa sera l'occasion d'une première consultation interministérielle entre les deux gouvernements.

Ottawa n'a pas (encore) aboli le service des ondes courtes de R-Canada

par Evelyn GAGNON

Le gouvernement fédéral n'a pas décidé d'abolir le service international de Radio-Canada, contrairement à ce qui a été annoncé en fin de semaine. Le directeur de ce service, M. Charles Delafield, a lui-même démenti la rumeur.

Toutefois, on a songé à Ottawa à la dissolution du service, qui est "la voix du Canada à l'étranger", et des rumeurs à cet effet circulent depuis une quinzaine au service même. Vendredi M. Delafield, devant les inquiétudes des employés, a rencontré les délégués syndicaux pour discuter la situation avec eux.

Par suite de cette rencontre, les délégués syndicaux ont fait parvenir une note aux membres de la section, leur précisant qu'aucune décision ne serait prise au sujet de l'avenir du service avant dix jours, et que pour l'instant M. Delafield ne savait pas lui-même quelle serait la nature de cette décision.

Le gouvernement fédéral prépare présentement son budget du prochain exercice fiscal, qui commencera le premier avril. Il semble que le Conseil du trésor ait comme politique de réduire les dépenses gouvernementales dans tous les secteurs possibles. Le service international n'est qu'un cas parmi d'autres comme en témoignent les réductions importantes dans le domaine de la défense. Le budget de la société Radio-Canada sera lui-même examiné de très près en vue de pratiquer d'importantes économies. Certains croient que le gouvernement songerait par exemple à faire l'intégration de certains services de la Société, notamment dans le domaine de l'information, afin de supprimer les doublons et d'économiser des dépenses qui existent à l'heure actuelle.

Voir page 2 Ondes courtes



Au cours de son séjour en France, le premier ministre Lester Pearson a invité son collègue français, M. Pompidou, à venir au Canada : on aperçoit ici les deux premiers ministres. La conférence de presse que M. Pearson devait donner ce matin a été annulée; elle aura peut-être lieu ce soir.

(Photo Keystone)

A Washington, Pearson expliquera la politique de Paris à Johnson

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson est rentré dimanche soir d'une visite officielle en France, visite qui lui permettra désormais de jouer un rôle important dans les relations entre la France et les Etats-Unis.

Il partira mardi pour Washington où les deux points capitaux de ses conversations avec le président de Gaulle constitueront le gros atout de ses entretiens avec le président Johnson.

L'un d'eux repose sur l'intention de la France de reconnaître diplomatiquement la Chine communiste, geste que les Etats-Unis ont constamment combattu.

De Gaulle a discuté du projet de la France à ce propos avec M. Pearson au cours de leurs deux rencontres à Paris, apparemment dans l'espoir que la longue expérience diplomatique de M. Pearson lui servirait à interpréter auprès de M. Johnson la décision française.

C'est peut-être dans le but que certaines manières de voir de la France soient portées à la connaissance de M. Johnson par un observateur indépendant, que la nouvelle des intentions de la France fut publiée juste au moment où M. Pearson était sur le point de quitter Paris, vendredi.

Les conversations Johnson-Pearson, mercredi, pourraient en outre porter sur la possibilité d'une rencontre entre M. Johnson et de Gaulle, leur première depuis l'assassinat du président Kennedy.

On croit savoir qu'il n'est pas impossible que M. Pearson invite Johnson et de Gaulle à se rencontrer à Ottawa, probablement à la suite de la visite au Mexique du président de la France.

On avait déjà pris certaines initiatives, avant le voyage à Paris de M. Pearson, pour que M. Johnson s'abouche avec de Gaulle après la visite de celui-ci au Mexique. Mais M. Johnson refusa de quitter les Etats-Unis à ce moment.

Toutefois, M. Pearson peut apporter à Johnson de nouveaux motifs de revenir sur sa décision. Il fera rapport à M.

Johnson, de la demande de de Gaulle, des questions discutées au cours des entretiens franco-canadiens de Paris.

M. Pearson a déclaré à une conférence de presse donnée à Paris, à l'issue de ses deux entretiens de mercredi et de jeudi avec de Gaulle, qu'il se sortait avec une impression bien différente du président de la France que celle à laquelle il s'attendait.

Pendant que les Etats-Unis et la Russie bénéficient d'un dégel de leurs relations, les observateurs parisiens affirment que de Gaulle tient à continuer de faire pression sur la Russie tout en s'abstenant de faire grise mine devant les efforts de la Russie pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest.

La reconnaissance de la Chine communiste par la France s'intègre à cette politique tendant à accroître la mésentente entre la Russie et son puissant voisin asiatique.

En même temps, la France cherche évidemment à restaurer en partie la grande influence qu'elle exerçait jadis dans le sud-est de l'Asie. La reconnaissance de la Chine communiste pourrait amener la Chine à y acquiescer.

Voir page 2 : A Washington

C'est à Dieppe que M. Pearson a terminé sa visite en France

par Marlo CARDINAL

DIEPPE. — C'est par une visite au cimetière de Dieppe que le premier ministre Lester-B. Pearson a terminé sa visite officielle à la France, au cours de la fin de semaine. Il devait repartir pour le Canada samedi après-midi, un épais brouillard a toutefois cloué son avion au sol. Il a quitté la France dimanche matin pour rentrer à Ottawa.

M. Pearson, accompagné de M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures du Canada,

et de leurs épouses respectives, s'est rendu vendredi soir à la base aérienne de l'ARC à Marville dans la Meuse. Ils ont passé la nuit dans le quartier des officiers.

Samedi matin, le premier ministre a assisté aux premières minutes d'une joute de hockey entre les hambins des aviateurs de la base.

Il a su conquérir l'admiration des jeunes joueurs en décrétant subitement qu'il "donnait congé, lundi, à tous les

écoliers" de la base, déclaration qui a été accueillie avec enthousiasme.

Après une tournée de cette base aérienne, M. Pearson s'est hissé dans un CF-104, un appareil pouvant atteindre 1,500 milles à l'heure. Le premier ministre, pilote de chasse durant le premier conflit mondial, a été sidéré par la mécanique complexe de l'appareil qu'il visitait.

Voir page 2 : A Dieppe

Le ministre de la Jeunesse a réaffirmé la détermination du gouvernement Lesage à récupérer tous les droits de la province, M. Favreau a parlé durant trois-quarts d'heure des efforts du gouvernement provincial pour améliorer le système québécois d'éducation pour ensuite être amené, par les questions de délégués au congrès à préciser ses positions sur quelques-uns des grands problèmes de l'heure.

UN GOUVERNEMENT DETERMINE

"Depuis 1867, a dit M. Gérin-Lajoie, il y a eu de la distorsion dans le partage des responsabilités constitutionnelles, il y a eu des détours qui ont été pris pour atteindre des objectifs qui n'étaient pas visés par les Pères de la Confédération.

"Le Québec veut à la fois le droit et les moyens de déterminer lui-même son orientation, en conformité avec son génie propre, ses traditions, ses vues d'une société bien organisée, ses objectifs, les objectifs déterminés par la population du Québec. Nous sommes déterminés à assumer toutes nos responsabilités en conformité de la constitution et du mandat que nous a été confié."

M. Gérin-Lajoie a reconnu que le Québec ne peut songer à déterminer sa propre orientation sans tenir compte de ce qui se passe dans le reste du pays.

"L'acte de 1867, a-t-il dit, nous a dotés d'une constitution fédérative qui devait assurer la vie en commun de toutes les collectivités différentes qui existaient déjà d'un bout à l'autre du pays. Elle a prévu pour les provinces des pouvoirs propres et exclusifs qui s'autorisent d'aucune manière le gou-

vernement central à intervenir dans des domaines bien spécifiques. Celui-ci avait aussi ses pouvoirs en matière de tarifs, d'affaires extérieures de défense... etc.

"Tout ceci, a-t-il poursuivi, ne veut pas dire que nous voulons continuer de vivre sous la même constitution. Je suis de ceux qui croient à l'impérieux besoin de réviser les bases sur lesquelles le Canada a été établi... non pas les principes de base, la dualité ethnique, le respect des collectivités, mais les modalités. Tout en ayant le devoir d'envisager les façons de réviser la constitution, nous avons le devoir d'ici là d'en respecter le contenu et l'esprit, en particulier en ce qui concerne le partage des responsabilités établies par la constitution".

M. Gérin-Lajoie a déploré que depuis 1867 — et c'est ce qu'il a appelé de la distorsion dans le partage des responsabilités — le gouvernement fédéral ait abusé de son pouvoir illimité de dépenses pour contourner les droits des provinces.

"Je n'analyse pas les causes qui ont mené à la création des plans conjoints, empiètement d'Ottawa, inaction des gouvernements provinciaux, a-t-il dit. Mais nous savons ce que nous voulons et il ne peut y avoir d'ententes posées par Ottawa."

PRIORITE DE L'EDUCATION

Parlant du partage des moyens financiers pour satisfaire aux responsabilités de chacun, M. Gérin-Lajoie a dit que les gouvernements fédéral et provinciaux ont, en théorie, tous les pouvoirs de taxation.

"Mais pour demeurer dans les limites du bon sens, a-t-il ajouté, ils doivent tenir compte des priorités. Il fut une époque où la priorité, c'était le chemin de fer transcontinental, une autre où c'était la défense... Aujourd'hui, tous s'accordent à dire que le développement de tous les services qui touchent la personne humaine constitue la priorité, en particulier l'éducation. Il faudra donc accepter de se serrer la ceinture ailleurs..."

M. Gérin-Lajoie a dit que le Québec veut encore vivre en association avec le reste du Canada mais à condition que le tout se passe dans un véritable esprit de coopération.

"Le fédéralisme coopératif ne peut être qu'un mot, qu'une formule oratoire, a-t-il dit. Il doit correspondre à quelque chose de concret, c'est-à-dire à une coopération libre des

Voir page 2: Gérin-Lajoie et Favreau...

Pour régler les conflits territoriaux

Johnson à K: utiliser plus largement l'ONU

WASHINGTON. — Le président Lyndon Johnson a proposé aujourd'hui à l'Union soviétique une utilisation plus large des organismes des Nations Unies pour le maintien de la paix et a annoncé que les Etats-Unis et leurs alliés feront des propositions à la conférence de Genève et à l'ONU dans ce sens. Le président Johnson énumère dans sa réponse au message soviétique du 31 décembre les lignes directrices qui devraient être suivies pour régler les différends territoriaux.

Dans une lettre datée du 18 janvier adressée à M. Nikita Khrouchtchev en réponse au message de ce dernier au 31 décembre le président Lyndon Johnson insiste pour une utilisation plus large du mécanisme de maintien de la paix des Nations Unies ainsi que son renforcement. Il annonce que les Etats-Unis et leur alliés feront des propositions concrètes tant dans le domaine du désarmement que dans celui du règlement des différends territoriaux.

La lettre de M. Johnson énumère les propositions qui devraient être faites tant par les Etats-Unis que par l'Union soviétique à la conférence de désarmement de Genève ainsi que les quatre principes qui aux yeux du gouvernement américain doivent être suivis pour régler pacifiquement les différends territoriaux.

Voici le texte de la lettre du président Johnson :

"J'accueille avec satisfaction l'objectif défini dans votre lettre du 31 décembre et je suis d'accord avec une grande partie de son contenu. J'espère que nous pouvons construire à partir de ces terrains d'ententes au lieu de simplement souligner nos désaccords bien connus.

"Cette nation (les Etats-Unis) a pris un engagement pour l'unification pacifique de l'Allemagne conformément à la volonté du peuple. Cette nation qui a des engagements fondamentaux envers la république de Chine a depuis de nombreuses années recherché le renouveau à la force dans le détroit de Formose. Les forces et les bases de cette nation à l'étranger sont destinées à la défense collective conformément aux traités et accords des pays intéressés.

"Soulignons notre accord sur l'importance que votre lettre accorde au maintien du renforcement de la paix et à la nécessité d'accompagner les efforts vers le désarmement de nouveaux efforts destinés à éliminer les causes des tensions et à améliorer le mécanisme mondial pour le règlement pacifique des différends. Dans cet esprit, présentons ensemble de nouvelles propositions à la conférence de désarmement de Genève vers les buts que nous avons déjà identifiés :

- 1) Pour empêcher la prolifération des armes nucléaires;
- 2) Pour mettre un terme à la production de matières fissiles pour les armements;
- 3) Pour transférer de grandes quantités de matières fissiles à des fins pacifiques;

- 4) "Pour interdire tous les essais d'armes nucléaires;
- 5) Pour limiter les systèmes d'armements nucléaires;
- 6) Pour réduire le risque de guerre accidentelle ou préméditée;
- 7) Pour avancer vers le désarmement général.

"Je suis certain que vous serez d'accord que notre tâche est de travailler énergiquement et avec persistance sur ces problèmes et d'autres ou des propositions — comme vous et le président Kennedy l'avez fait pour le traité d'arrêt nucléaire — au lieu de nous limiter à de vagues déclarations de principes qui s'opposent à quelques guerres mais pas à toutes.

"Votre lettre parle du problème des différends territoriaux et conclut que "l'emploi de la force pour le règlement des différends territoriaux n'est de l'intérêt d'aucun peuple ou d'aucun pays". Je suis d'accord. De plus les Etats-Unis proposent des lignes directrices destinées à donner effet à ces principes qui sont plus larges et plus fortes que les vôtres.

- 1) "Tous les gouvernements et régimes devront s'abstenir de la menace ou de l'emploi de la force, directe ou indirecte, pour modifier :
- a) Les frontières internationales;

Voir page 2: Johnson

Lesage: personne ne doit être privé d'emploi à cause de sa race ou de sa religion

M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a déclaré hier soir qu'une législation destinée à empêcher toute discrimination au point de vue des emplois placera la province "clairement à l'avant-garde des nations modernes". Dans un discours qu'il a prononcé à Montréal sur les antennes de CFTM-TV, le premier ministre a notamment déclaré : "Si, dans nos démocraties, tous doivent être égaux devant la loi, il importe qu'il en soit de même en ce qui concerne l'emploi. Personne ne doit être privé d'un avancement ou même de travail à cause de sa race ou de sa religion."

Un projet de loi destiné à empêcher la discrimination au point de vue de l'emploi quand il s'agit de race ou de religion est inscrit au programme du gouvernement du Québec pour la session actuelle, comme le discours du Trône l'a annoncé mardi dernier.

M. Lesage a déclaré que son administration, préoccupée de réformes administratives et de vastes mesures dans l'ordre économique depuis son arrivée au pouvoir en 1960, souligne les droits de la personne humaine dans le programme législatif de cette année. Il a précisé que ce fait était indiqué, non seulement dans le projet de loi contre la discrimination, mais également dans celui concernant la création du ministère de l'Éducation, dans deux projets de loi

destinés à protéger les consommateurs et dans diverses autres mesures.

Un des projets de loi destinés à protéger les consommateurs établirait un système d'inspection des viandes, du lait et autres produits alimentaires sous le contrôle du ministère de l'Agriculture, tandis que l'autre préviendrait certains abus dont pourraient être victimes les emprunteurs.

Le premier ministre a précisé que son gouvernement a l'intention de mettre fin à certaines pratiques constituant "une forme d'exploitation dont sont le plus souvent victimes les petits salariés".

La veille, soit samedi, à Québec, M. Lesage a dit que

Voir page 2: Lesage

Gérin-Lajoie: Québec veut la reconnaissance de tous ses droits Favreau: il y a des "régions grises" sans juridiction définie

par Marlo CARDINAL

C'est à l'enseigne du fédéralisme coopératif mais en des propos différents et sur des tons sensiblement opposés que MM. Paul Gérin-Lajoie et Guy Favreau ont exprimé leur opinion, hier, sur les relations fédérales-provinciales. Les deux ministres ont participé à un colloque qui groupait quelque 200 libéraux du comté de Jeanne-Mance au congrès annuel de l'association de ce comté.

M. Gérin-Lajoie a parlé en des termes non équivoques de l'intrusion du gouvernement central dans les domaines de juridiction provinciale, M. Favreau a évoqué l'existence, entre les responsabilités qui, constitutionnellement, appartiennent à l'un ou à l'autre des gouvernements, de "régions grises" dont il ne s'agit pas tellement de déterminer l'appartenance mais d'en confier la responsabilité à l'un ou l'autre des autorités.

Le ministre de la Jeunesse a réaffirmé la détermination du gouvernement Lesage à récupérer tous les droits de la province, M. Favreau a parlé durant trois-quarts d'heure des efforts du gouvernement provincial pour améliorer le système québécois d'éducation pour ensuite être amené, par les questions de délégués au congrès à préciser ses positions sur quelques-uns des grands problèmes de l'heure.

UN GOUVERNEMENT DETERMINE

"Depuis 1867, a dit M. Gérin-Lajoie, il y a eu de la distorsion dans le partage des responsabilités constitutionnelles, il y a eu des détours qui ont été pris pour atteindre des objectifs qui n'étaient pas visés par les Pères de la Confédération.

"Le Québec veut à la fois le droit et les moyens de déterminer lui-même son orientation, en conformité avec son génie propre, ses traditions, ses vues d'une société bien organisée, ses objectifs, les objectifs déterminés par la population du Québec. Nous sommes déterminés à assumer toutes nos responsabilités en conformité de la constitution et du mandat que nous a été confié."

M. Gérin-Lajoie a reconnu que le Québec ne peut songer à déterminer sa propre orientation sans tenir compte de ce qui se passe dans le reste du pays.

"L'acte de 1867, a-t-il dit, nous a dotés d'une constitution fédérative qui devait assurer la vie en commun de toutes les collectivités différentes qui existaient déjà d'un bout à l'autre du pays. Elle a prévu pour les provinces des pouvoirs propres et exclusifs qui s'autorisent d'aucune manière le gou-

vernement central à intervenir dans des domaines bien spécifiques. Celui-ci avait aussi ses pouvoirs en matière de tarifs, d'affaires extérieures de défense... etc.

"Tout ceci, a-t-il poursuivi, ne veut pas dire que nous voulons continuer de vivre sous la même constitution. Je suis de ceux qui croient à l'impérieux besoin de réviser les bases sur lesquelles le Canada a été établi... non pas les principes de base, la dualité ethnique, le respect des collectivités, mais les modalités. Tout en ayant le devoir d'envisager les façons de réviser la constitution, nous avons le devoir d'ici là d'en respecter le contenu et l'esprit, en particulier en ce qui concerne le partage des responsabilités établies par la constitution".

M. Gérin-Lajoie a déploré que depuis 1867 — et c'est ce qu'il a appelé de la distorsion dans le partage des responsabilités — le gouvernement fédéral ait abusé de son pouvoir illimité de dépenses pour contourner les droits des provinces.

"Je n'analyse pas les causes qui ont mené à la création des plans conjoints, empiètement d'Ottawa, inaction des gouvernements provinciaux, a-t-il dit. Mais nous savons ce que nous voulons et il ne peut y avoir d'ententes posées par Ottawa."

PRIORITE DE L'EDUCATION

Parlant du partage des moyens financiers pour satisfaire aux responsabilités de chacun, M. Gérin-Lajoie a dit que les gouvernements fédéral et provinciaux ont, en théorie, tous les pouvoirs de taxation.

"Mais pour demeurer dans les limites du bon sens, a-t-il ajouté, ils doivent tenir compte des priorités. Il fut une époque où la priorité, c'était le chemin de fer transcontinental, une autre où c'était la défense... Aujourd'hui, tous s'accordent à dire que le développement de tous les services qui touchent la personne humaine constitue la priorité, en particulier l'éducation. Il faudra donc accepter de se serrer la ceinture ailleurs..."

M. Gérin-Lajoie a dit que le Québec veut encore vivre en association avec le reste du Canada mais à condition que le tout se passe dans un véritable esprit de coopération.

"Le fédéralisme coopératif ne peut être qu'un mot, qu'une formule oratoire, a-t-il dit. Il doit correspondre à quelque chose de concret, c'est-à-dire à une coopération libre des

Voir page 2: Gérin-Lajoie et Favreau...



MM. Gérin-Lajoie et Guy Favreau chez les libéraux de Jeanne-Mance.

Les libéraux du comté de Jeanne-Mance censurent les propos de René Lévesque

Les libéraux de Jeanne-Mance ont censuré hier les propos tenus récemment par M. René Lévesque, à l'endroit de deux ministres fédéraux, MM. Guy Favreau et Arthur Laing, sur le problème des Esquimaux.

"J'espère, avait dit le ministre des richesses naturelles, que le fédéral, c'est-à-dire les honorables Guy Favreau et Arthur Laing trouveront en cessant le loisir de reprendre les pourparlers de bonne foi et la ferme intention d'effectuer, le transfert rapidement..."

L'association libérale du comté de Jeanne-Mance, dans

une résolution adoptée à leur congrès annuel d'hier, "trouve malheureuse la phrase de l'honorable René Lévesque, étant donné que tous les partis ont des adversaires politiques de M. Favreau lui ont reconnu une droiture on ne peut plus digne et considère, quoiqu'elle approuve le transfert de juridiction au sujet des Esquimaux, que cette question est trop importante en effectif humain pour dégénérer en lutte politique ou les perdants seraient possiblement les Esquimaux eux-mêmes".

La résolution a été adoptée après une très brève discussion et avec quelques voix discordantes.

La question des Indiens et des Esquimaux devait être par la suite soulevée à trois reprises au cours du colloque. C'est en répondant à l'une d'elles que M. Favreau a dit sans le dire que les Esquimaux, comme les Indiens, devraient être considérés comme des citoyens provinciaux à part entière. A quel point lui demandait si lui favorisait le transfert au Québec de la juridiction sur les Esquimaux, M. Favreau a répondu: "Je n'ai pas le droit de faire connaître

et avec quelques voix discordantes.

La question des Indiens et des Esquimaux devait être par la suite soulevée à trois reprises au cours du colloque. C'est en répondant à l'une d'elles que M. Favreau a dit sans le dire que les Esquimaux, comme les Indiens, devraient être considérés comme des citoyens provinciaux à part entière. A quel point lui demandait si lui favorisait le transfert au Québec de la juridiction sur les Esquimaux, M. Favreau a répondu: "Je n'ai pas le droit de faire connaître

Voir page 2: Les libéraux

Les libéraux...

(Suite de la première page)

mon point de vue pendant qu'un comité fédéral-provincial étudie le problème. D'ailleurs, le cabinet n'a encore rien décidé à ce sujet. Mais j'ai déjà dit que les Indiens devraient être considérés comme des citoyens à part entière, bénéficiant des mêmes services que tous les Canadiens... Vous pouvez transposer ma pensée sur les Indiens et l'appliquer aux Esquimaux. Mais je n'ai pas le droit d'anticiper une décision que prendra le cabinet...

Les libéraux de Jeanne-Mance devaient en outre dans une autre résolution, féliciter M. Favreau pour l'attitude progressive et humaine qu'il a adoptée en tentant d'obtenir des provinces qu'elles accordent aux Indiens vivant dans leurs territoires respectifs les mêmes services qu'elles fournissent aux résidents non indiens. Ils ont également prié par voie de résolution le gouvernement fédéral de vérifier si dans le cas des Esquimaux les mêmes raisons militent en faveur de leur intégration à la province.

Les libéraux de Jeanne-Mance ont adopté plus de vingt résolutions, notamment des félicitations à MM. Lesage, Pearson, Favreau, Gérin-Lajoie, Aimé Brisson (député provincial), Deschâtelets et Walter Gordon. Ils ont proposé un régime de carte d'identité obligatoire sous la juridiction des provinces, que le gouvernement Pearson réduise davantage le budget de la défense, que les appareils mécaniques soient désormais utilisés pour le vote à tous les paliers, la création d'un département des loisirs à l'intérieur du ministère de l'éducation, "finance en partie par des prélèvements à même les caisses des unions ouvrières et par des contributions obligatoires des professions et associations", et que le transfert de la juridiction devrait être fait aussi rapidement que possible.

Johnson...

(Suite de la première page)

b) Les autres lignes de démarcation territoriales ou administratives qui ont été établies ou confirmées par accord international ou dans la pratique; c) Les dispositions prises par des accords de trêve ou d'armistice militaire; d) Les arrangements ou les procédures concernant l'accès à des zones au sujet desquelles existe un accord international ou pour lesquelles des procédures ont été établies. Le passage au travers de ces zones entre dans cette catégorie.

Par ailleurs aucun gouvernement ou régime n'utiliserait la force pour agrandir le territoire placé sous son contrôle ou son administration en renversant ou en déplaçant les autorités établies.

3) Les parties à tout différend, en donnant leur adhésion à ces principes, rechercheront le règlement par des moyens pacifiques en ayant recours à la négociation, à la médiation, à la conciliation, à l'arbitrage, au règlement juridique, à l'action d'un organisme régional ou des organismes appropriés des Nations Unies ou à tous les autres moyens pacifiques de leur choix.

4) Si ces obligations doivent être maintenues, elles devraient être très généralement observées. Toute violation rendrait nécessaire une révision et le droit normal de défense légitime qui est reconnu par l'article 51 de la charte des Nations Unies resterait en tout état de cause en vigueur.

"Vous noterez les similitudes fondamentales entre nos deux positions. Un accord ne devrait pas être impossible sur ces propositions ou sur d'autres et je partage votre espoir qu'un tel accord servirait la cause du désarmement et des relations pacifiques."

"La prévention de guerres, nées de différends territoriaux ou autres, nécessite non seulement des principes généraux mais aussi l'élargissement et l'amélioration" du mécanisme et des méthodes auxquelles vous vous référez. Les Etats-Unis estiment que le mécanisme du maintien de la paix des Nations Unies — spécifiquement le Conseil de sécurité — devrait être utilisé plus largement et renforcé et que les responsabilités particulières et ainsi que les contributions des grandes nations — particulièrement des membres permanents du Conseil de sécurité — méritent une plus grande attention pour la solution de ses problèmes financiers.

"En conclusion, avec nos alliés, nous présenterons des propositions précises selon ces lignes dans les semaines qui viennent. La conférence de désarmement de Genève et les Nations Unies sont les lieux appropriés pour de telles discussions.

"Monsieur le président, laissez moi vous assurer que mon plus fervent désir est la réalisation de progrès pratiques vers la paix. Cela nécessite non seulement des accords de principe mais aussi des actes concrets conformes à ces principes. Je crois que cet échange de lettres offre un réel espoir pour ce genre de progrès et ce espoir est partagé par tous les hommes de paix dans chaque pays.

Sincèrement (Signé) Lyndon JOHNSON

Ondes courtes...

(Suite de la première page)

Pour l'instant, toutefois, les décisions du gouvernement ne sont pas arrêtées, et toutes les conjectures sont possibles. Les rumeurs vont bon train, et seulement au service international, on en cite une dizaine. Mais personne n'a en mains de données précises qui permettent de préjuger l'issue des discussions.

La Presse affirmait que des employés de la section technique du service international avaient reçu des lettres de congédiement, mais après enquête, il a été impossible de trouver un seul employé de cette section qui ait effectivement reçu une telle lettre.

L'économie que ferait le gouvernement en supprimant le service international de Radio-Canada serait en fait minime. Au cours de la présente année fiscale, qui prend fin le 31 mars le budget de ce service est de \$1,865,960.

Le Service international est très peu connu au Canada même, et c'est peut-être pour cela qu'on a songé à le supprimer, croyant que cette opération susciterait peu de réactions dans le public. Mais dans plusieurs régions du monde, il est la seule source de nouvelles canadiennes et de commentaires ou d'informations sur la politique canadienne. Depuis ses débuts en 1945, le service a reçu près d'un demi-million de lettres, de lettres d'écoutes dont, récemment, des lettres en provenance de la France et des Etats-Unis signalant que c'était par le Service que certaines personnes avaient appris la mort du président Kennedy.

Le service diffuse quotidiennement en onze langues vers les cinq continents. Les deux principales langues utilisées sont l'anglais et le français, mais il diffuse aussi en allemand, en espagnol, en portugais, en russe, en ukrainien, en polonais, en tchèque, en slovaque et en hongrois.

En outre, durant l'exercice fiscal 1962-63, le service a obtenu 20,000 heures de redistribution de ses postes de 143 pays et territoires dans le monde. Malgré tout, le service est relativement modeste; au moins 36 autres nations, dont quelques-unes en voie de développement, disposent d'un service international mieux équipé et plus puissant que celui du Canada. Au Ghana, sous la direction de deux spécialistes du service international canadien, on a mis sur pied un service semblable disposant de cinq transmetteurs modernes de 100kw, alors que le Canada a trois transmetteurs vétustes de 50 kw.

Selon M. Jean-Marie Marcotte, chef de la division française du service, il faut une dizaine d'années pour bâtir un service convenable dans une langue étrangère, tant du point de vue de la formation du personnel que la création d'un auditoire. De plus, les fréquences à ondes courtes disponibles sont rares et si le Canada renonçait aux siennes il pourrait difficilement les recueillir.

La Belgique a créé son propre service international à l'occasion de la tenue de l'exposition internationale à Bruxelles, en 1958. Les responsables du service international de Radio-Canada insistent sur le fait qu'il serait inopportun de supprimer ce service au moment même où le Canada s'apprête à son tour à être l'hôte d'une exposition universelle.

Pour pour ce genre de progrès et ce espoir est partagé par tous les hommes de paix dans chaque pays.

Sincèrement (Signé) Lyndon JOHNSON

Les conservateurs de Jacques-Cartier: une convention pour le choix d'un chef

L'association conservatrice du comté Jacques-Cartier-Lasalle réclame une convention pour le choix d'un nouveau chef de parti, cette année. L'association affirme que cette convention est nécessaire "pour apporter un terme aux divisions et à la discussion parentales au sein du parti, qui sont de nature à en miner l'unité et la stabilité".

La demande de l'association a été postée à toutes les associations de comté du Canada. Elle est signée: F.G. Wayman. Selon la lettre, M. Dieffenbaker aurait pris connaissance de cette requête et se serait dit prêt à mettre son leadership à l'épreuve dans une telle convention. Nous sommes d'avis, dit la lettre, qu'une telle solution est juste et équitable et de nature à résoudre nos difficultés, non seulement dans l'intérêt du chef lui-même, mais aussi dans celui de l'association nationale.

Selon l'association de Jacques-Cartier-Lasalle, le congrès du 3 février devrait décider de la convention pour le choix d'un chef laquelle devrait avoir lieu au cours de l'année, à la discrétion du comité exécutif du parti.

A Washington...

(Suite de la première page)

La politique française à ce propos pourrait inciter le gouvernement canadien à examiner de nouveau son attitude à l'endroit de la reconnaissance de la Chine rouge.

Au cours de sa visite à Paris M. Pearson a fait ressortir les liens unissant le Canada et la France ainsi que la Grande-Bretagne.

De Gaulle fit écho à ses paroles en rappelant que les Canadiens français constituent une partie de "notre propre peuple installé au Canada".

Ces liens ont été reconnus officiellement dans un communiqué où il est mentionné que le Canada se propose de dresser un programme de \$250,000 pour l'échange d'étudiants entre les deux pays et en vertu duquel la France s'engage à admettre un certain nombre de Canadiens à son Ecole nationale d'administration.

Les conversations de Washington constitueront aussi un prolongement avec le président Johnson de celles que M. Pearson eut avec feu le président Kennedy à Hyannis Port, Massachusetts, en mai dernier.

Les problèmes pendents entre les deux pays sont nombreux et compliqués au point de justifier ces entretiens. Le principal est celui du barrage du fleuve Columbia en Colombie-Britannique. Le temps est venu également de régler la question des contingents américains sur le plomb et le zinc canadiens, imposés pour la première fois en 1958. Il y a aussi la taxe américaine de péréquation actuellement débattue au Congrès. Mais on ne croit pas que M. Pearson tente une quatrième fois d'influencer M. Johnson à ce propos.

Le Canada désire l'établissement de nouveaux règlements concernant l'accès des avions canadiens aux villes du sud des Etats-Unis. Les Etats-Unis consentiraient d'autre part à la fixation d'une limite de douze milles pour la pêche sur les côtes du Canada. Ottawa brigue l'assentiment américain à la révision de ses droits de passage sur le canal Welland.

Gérin-Lajoie et Favreau...

(Suite de la première page)

provinces entre elles et avec Ottawa. Compte tenu des responsabilités propres, nous avons le devoir de coopérer. Cette coopération ne devra toutefois pas être à sens unique comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, alors que le petit allait invariablement vers le grand pour se plier. Il est grand temps de sentir les besoins de nos enfants plutôt que l'héritage de nos ancêtres...

M. Favreau a loué le ton modéré et l'objectivité avec lesquels le ministre québécois parle de la constitution, "un sujet qui, dans le passé, a donné lieu à bien des frictions".

Il a ensuite réaffirmé sa foi dans la formule d'un fédéralisme coopératif, se disant d'accord avec M. Gérin-Lajoie sur les grands principes directeurs de l'examen de la constitution et de ses modalités.

M. Favreau, qui s'adressait à ses électeurs puisque le comté fédéral de Papineau embrasse la majeure partie du comté provincial de Jeanne-Mance, a consacré l'essentiel de son allocution à louer les mérites du gouvernement Lesage, "le plus grand au Québec depuis la Confédération".

Il a fait l'histoire du système d'éducation dans la province depuis l'arrivée du gouvernement libéral et souligné les avantages de la gratuité scolaire.

M. Favreau a fait observer que c'est l'administration Pearson qui a consenti la reconduction de la loi fédérale d'assistance aux écoles professionnelles qui assure au Québec un revenu additionnel de \$65 millions.

"Nous avons le système d'éducation le plus coûteux, le plus archaïque, le moins démocratique de toutes les provinces, a-t-il dit. Un ministère de l'éducation est essentiel au Québec. Il est également important que le futur ministre de l'éducation agisse au nom du gouvernement et que tous les ministres soient solidaires de ses actes."

M. Favreau devait, au cours de la période de questions, réaffirmer l'intention du gouvernement fédéral de se retirer graduellement des plans conjoints. "Si les provinces le désirent, a-t-il dit, Ottawa devra trouver un moyen de remettre aux provinces l'argent nécessaire pour qu'elles assument ces nouvelles responsabilités."

M. Favreau a dit que, d'après la constitution, le partage de certaines responsabilités était très clair. "Mais il y a, a-t-il dit, des 'régions grises' dont l'appartenance n'est pas définie par la constitution. Il faut donc, dans des conférences fédérales-provinciales, non pas déterminer à quelle juridiction ces régions appartiennent, mais en confier la responsabilité à l'un ou l'autre des gouvernements."

A Dieppe...

(Suite de la première page)

L'escadrille CF-104 cantonnée à Marville sera dorénavant vouée à des missions de reconnaissance photographique. Elle sera toujours considérée comme une force de frappe nucléaire mais tant qu'elle sera cantonnée sur le sol français, elle ne sera point armée d'ogives nucléaires.

De la base de Marville, M. Pearson et sa suite se sont rendus à la base américaine d'Evreux dans l'Eure; de là, ils ont emprunté la route pour se rendre à Dieppe. Durant le vol entre Marville et Evreux, le Yukon de l'ARC portant la suite du premier ministre a survolé et encerclé le monument de Vimy où des milliers de Canadiens moururent durant le premier conflit mondial.

C'est par un froid vif que le premier ministre canadien a visité le cimetière canadien de Dieppe situé à Hautot-sur-Mer, à quelque 4 milles de Dieppe. M. Pearson et Martin ont signé le Livre d'or du cimetière; puis, ils ont parcouru les allées de tombes de soldats canadiens qui y sont ensevelis. Les Pearson se sont recueillis devant la tombe du capitaine Norman Andrews Thomson.

Ce dernier était membre du "Queen's Own Cameron Highlanders of Canada", tué lors du débarquement du 19 août 1942. Ce débarquement a fait plus de 1,200 victimes dont 900 Canadiens.

diens. Le capitaine Thomson, du sud de la Saskatchewan, était le beau-frère de M. Pearson.

MM. Pearson et Martin ont déposé une gerbe de coquelicots dans ce cimetière; ils répétèrent le même geste dans Dieppe, devant le monument des fusiliers du Mont-Royal et le mémorial du "Royal Hamilton Light Infantry".

De Dieppe, M. Pearson et sa suite ont regagné la base américaine d'Evreux. Là, le brouillard a retardé de 18 heures le départ pour le Canada. Entre Dieppe et Evreux le véhicule transportant les journalistes canadiens a été retardé. Ces journalistes devaient revenir au Canada avec M. Pearson.

Pour les attendre, le premier ministre et sa suite montèrent dans l'avion reacté de l'ARC. Et quand les retardataires survinrent, le brouillard devint rapidement dense et le départ fut retardé. On demoura à bord de l'avion durant une demi-heure. Finalement, la météo déclara qu'il était impossible de décoller par un tel brouillard tenace.

Les autorités de la base d'Evreux ont accordé une amicale et généreuse hospitalité à la suite canadienne. On a trouvé des chambres pour tous. Dimanche matin, à 11 h. 30, heure de France, M. Pearson et sa suite s'enlevaient finalement vers Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secteur dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent qui portent la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 461", concernant: LA CONSTRUCTION DU SECOND TRONÇON DU CHEMIN DE WELAND, DU CÔTE EST (DU CHEMIN LAKESHORE AU CHEMIN READ); JUMELAGE DES ECULEES DU CANAL DE WELAND, VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT.

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le mercredi 12 février 1964.

On pourra obtenir les plans, devis, formulés de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, bureau 701A, 655 rue Ouellet, Montréal (P. Q.). Au secrétaire, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4, ou au directeur des travaux, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 360 rue St. Paul, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars (\$100) qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, un dépôt afférent à la soumission d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, ou une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, tenant lieu dudit dépôt, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et pour satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

L. E. BELAND

Secrétaire

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent OTTAWA, le 30 janvier 1964.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secteur dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent qui portent la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 461", concernant: LA DEMOLITION DES ECULEES DU PONT DU CHEMIN LINWELL, "MARITIME DU SAINT-LAURENT".

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le mercredi 5 février 1964.

On pourra obtenir les plans, devis, formulés de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, bureau 701A, 655 rue Ouellet, Montréal (P. Q.). Au secrétaire, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4, ou au directeur des travaux, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 360 rue St. Paul, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars (\$100) qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, ou une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, tenant lieu dudit dépôt, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et pour satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

L. E. BELAND

Secrétaire

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent OTTAWA, le 30 janvier 1964.

Advertisement for Brunet de Cote-des-Neiges monuments. Includes text: "BRUNET DE COTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS", "AUCUN AGENT", "ECONOMISEZ LA COMMISSION", "AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VÉRIFIÉE MAISON DU QUÉBEC". Also features an image of a bottle of Vitel Grande Source.

Large advertisement for Eaton's. Features a large image of a man's face in the background. Text: "RÊVEZ-VOUS... AMEUBLEMENT-MODE, NOUVEAUX APPAREILS MÉNAGERS?", "SI OUI, FAITES DE VOS RÊVES DES RÉALITÉS... DÈS MAINTENANT", "VENTE SEMESTRIELLE D'AMEUBLEMENT EATON QUI DÉBUTE JEUDI LE 23 JANVIER aux 4°, 5°, 6°, et 7° étages des grands magasins EATON", "Les commandes préliminaires sont acceptées dès lundi. Surveillez les affiches annonçant les nouveaux modèles et les bas prix.", "T. EATON CO. OF MONTREAL".

La C. de C. du Canada: qu'on élargisse l'assiette fiscale

OTTAWA — Le conseil exécutif de la Chambre de commerce du Canada a recommandé samedi à la commission fédérale d'enquête sur la fiscalité d'élargir l'assiette fiscale en diminuant les impôts sur les revenus des particuliers et des sociétés, et en ayant davantage recours aux impôts indirects, comme la taxe de vente. N'ont que le régime fiscal doit devenir, plus que jamais, un stimulant économique, le mémoire soutient qu'un élargissement de l'assiette fiscale constituerait un grand pas dans le sens de la réduction à long terme des effets nocifs de la taxation sur les progrès de l'économie.

Le mémoire souligne la nécessité d'énoncer des principes de base conçus dans le but d'élargir l'assiette de l'impôt de façon à la rendre plus équitable et à diminuer le plus possible les repercussions des impôts sur la production. Il demande que la discrimination fiscale cesse et propose les objectifs fiscaux suivants comme fondements d'une politique fiscale :

Marchand: les préjugés jouent contre nous!

ARTHABASKA — "Le syndicalisme est probablement l'institution humaine au sujet de laquelle il existe le plus de préjugés" a déclaré M. Jean Marchand devant les membres du Club des Lions de Victoriaville.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux y voit plusieurs raisons. Tout d'abord dans son action quotidienne, le syndicalisme vient en conflit avec des intérêts qui disposent de moyens puissants pour influencer la population, ces intérêts symbolisent souvent le droit, la justice et l'ordre établi.

"Puis, le syndicalisme étant une institution démocratique, ses décisions et ses actions deviennent vite du domaine public où elles sont scrutées à la loupe. Enfin le mouvement syndical est composé de travailleurs qui n'ont pas tous été entraînés aux expressions subtiles et nuancées qui rendent parfois acceptables les vérités brutales et choquantes".

Enfin, a déclaré M. Marchand, la dernière cause des préjugés syndicaux et non le moindre, est sans doute la grève qui a une odeur de révolte et qui vient dégrader nos paisibles populations en les privant des biens et des services dont elles ont besoin. Que des centaines ou des milliers de travailleurs souffrent d'injustices, cela n'affecte que très peu de gens, pourvu que la quietude de la masse ne soit pas troublée.

M. K.C. Irving s'adresse à M. Claude Jodoin

SAINT-JEAN, (N.-B.). — L'industriel K.C. Irving a demandé hier au président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, de rappeler à l'ordre les dirigeants du Syndicat national des travailleurs de l'industrie pétrolière, chimique et atomique (CTC). Dans un message radiophonique, le président de Irving Refining Limited a déclaré que les tribunaux ont mis fin aux actes de violence qui se sont produits au début de la grève de St-Jean, le 16 septembre. Néanmoins, le même syndicat continue de commettre des actes de violence et d'intimidation dans la province de Québec, où les employés d'une autre compagnie pétrolière appartenant à M. Irving sont en grève.

Sept générations sur le même sol

QUEBEC — Le jury de la Fondation de la famille terrienne a choisi comme famille lauréate de 1964 celle de M. et Mme Georges-Henri Lemire, de la Baie-du-Febvre.

Depuis sept générations, soit 200 ans, cette famille exploite le même bien. Deux des frères de M. Lemire se sont consacrés à l'agriculture. L'un est agronome du comté d'Yamaska et l'autre est régisseur des fermes des Oblats.

La famille du lauréat compte treize enfants. Elle sera couronnée, le 8 février, par le cardinal Léger au Salon national de l'agriculture dont le banquet sera présidé par le gouverneur général Vanier.

"Opération Québec contre le chômage"

La Chambre de Commerce de Montréal organise, samedi prochain, un colloque qui s'intitule: "Opération Québec contre le chômage". Il aura lieu à l'hôtel Estérel, dans les Laurentides. Ce colloque vise à répondre à un état d'alerte au Québec au sujet du chômage; il fait suite au discours que le président du Conseil d'orientation économique, M. René Paré, a prononcé récemment à Montréal et dans lequel il déclarait que la situation sur ce plan est "assez alarmante". En attendant qu'un plan de développement économique soit en vigueur au Québec, la Chambre de Commerce de Montréal considère qu'il faut trouver des solutions à court terme au problème du chômage.

Guy Favreau: la loi de la citoyenneté sera amendée

OTTAWA — Le ministre de l'immigration, M. Guy Favreau, a déclaré samedi que la Loi de la citoyenneté sera amendée au cours de l'année. Toutefois, il n'a point précisé la nature, l'étendue de ces amendements dans la revue qu'il a faite des travaux de son ministère durant l'année 1963.

Le ministère a rappelé que depuis l'adoption de cette loi en 1947, quelque 725.000 personnes ont obtenu la citoyenneté canadienne et plus de 400.000 autres ont obtenu des certificats attestant de leur statut de Canadiens.

En 1963, 75.000 personnes sont devenues citoyens canadiens, chiffre dépassé seulement par l'année 1957 alors que 95.000 nouveaux citoyens avaient été admis de plein droit parmi les Canadiens.

M. Favreau a révélé qu'un tribunal de citoyenneté sera établi à Calgary au cours de l'année. Des tribunaux analogues existent déjà à Moncton, à Toronto, Montréal, Ottawa, Hamilton, London, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

Le ministre a tenu à rappeler que son ministère poursuit une "étude minutieuse des programmes et des procédures de l'immigration canadienne." Cette étude tient compte de l'intérêt national qu'il y a à encourager l'immigration et elle tient compte également de considérations humaines, notamment comme la réunion des membres d'une même famille, l'élimination de la discrimination raciale ou religieuse et, enfin, l'acceptation de responsabilités à la fois charitables et humanitaires.

M. J.-N. Lavoie est satisfait

"C'est la première fois, dans notre province, qu'un ministre prend position et projette de régler avec précision et célérité un problème municipal de cette envergure. C'est ainsi que le maire de Chomedey, M. Jean-Noël Lavoie, a commenté la création de comités d'études qui examineront les problèmes de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de la rive sud; le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a annoncé la chose récemment.

"Je suis très heureux de l'attitude positive du ministre, a précisé M. Lavoie, et la ville de Chomedey est prête à présenter immédiatement un mémoire pour susciter un regroupement des villes de l'île Jésus". Dans le cas de cette dernière, la commission devrait être formée sans délai et ses conclusions devraient être rendues publiques dans trois ou quatre mois, étant donné qu'il s'agit d'étudier un problème précis et délimité, a précisé M. Lavoie.

La Société historique félicite M. Lapalme

La Société historique de Montréal a fait parvenir au ministre des affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, une lettre dans laquelle elle félicite d'instinct le ministre d'un récent décret qui fait du "Vieux Montréal" un arrondissement historique.

"Cette heureuse initiative prouve que vous vous intéressez à cet ancien quartier de la métropole et que vous partagez le même culte pour notre histoire que partagent les autorités municipales, la Commission Jacques-Viger et la Commission des monuments historiques. Grâce à votre intervention et à l'action concertée des organismes cités, un quartier de notre ville conservera son ancienne physionomie et les générations futures pourront ainsi admirer le Montréal d'autrefois", souligne le texte de la lettre.

Drury: le revenu des Canadiens conditionne la sécurité sociale

Le ministre fédéral de l'industrie et de la production pour la défense M. C.M. Drury a déclaré que les Canadiens doivent gagner plus d'argent avant d'espérer des améliorations dans la sécurité sociale. Il a souligné devant la société libérale de l'université McGill que le gouvernement central a été sage de s'occuper d'abord de mesures législatives de nature à stimuler la vie économique plutôt que concentrer tous ses efforts dans le champ du bien-être social.

Canada atteindra à une prospérité plus grande, le gouvernement aura de meilleurs atouts à apporter dans le règlement des problèmes de bien-être social. D'autre part, les manufacturiers canadiens qui sont en

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 20 JANVIER 1964

Les médecins se penchent sur l'état des bébés prématurés

QUEBEC — Les recherches faites à l'hôpital Royal Victoria, de Montréal, ont provoqué une distinction entre les bébés prématurés et ceux qui sont sous-alimentés pendant la vie intra-utérine. Ces études ont montré que les prématurés, c'est-à-dire ceux qui naissent avant que le temps normal de grossesse soit terminé, ne tardent pas à récupérer leurs poids.

Environ la moitié des bébés qu'on qualifie auparavant de prématurés naissent en réalité à la suite d'un temps de grossesse complet. Mais ils n'étaient pas suffisamment nourris dans le sein de leurs mères en raison de carences dans la composition du placenta.

Le Dr Thomas Primrose a déclaré aux journalistes lors de la 33e réunion annuelle du Collège royal des médecins et chirurgiens: "Ces bébés semblent sentir même dans l'utérus qu'ils ne sont pas traités justement". Aussi leur cœur, des avant la naissance, se développerait-ils outre mesure pour pomper plus de sang.

Les recherches sur le placenta pour découvrir les carences qui le comporte dans le cas des bébés insuffisamment nourris lors de la vie intra-utérine. Cette conférence a duré trois jours et s'est terminée samedi. Plus de 800 délégués y ont participé.

KARACHI — M. Abdul Wahed Khan, ministre pakistanais de l'information, a lancé un appel à l'ONU pour que l'organisation internationale envoie des observateurs en Inde afin de constater les atrocités commises contre les musulmans indiens". M. Wahed Khan a en outre estimé que l'Occident était "indirectement responsable" des récentes émeutes dans le Bengale occidental par sa fourniture d'armes à l'Inde dans sa lutte contre la Chine populaire.

Les travaux du Dr F. I. Tweedie, né à Frédéricton.

toujours jeunes



C'est parce qu'ils sont en bonne santé, une santé qu'ils entretiennent en buvant tous les jours, au besoin, Vichy CÉLESTINS. IMPORTÉE DE FRANCE, L'eau Minérale Alcaline Naturelle Vichy CÉLESTINS, grâce aux sels actifs et aux oligo-éléments qu'elle contient, est une eau de régime des plus appréciées. Elle convient aux estomacs les plus délicats, aux personnes âgées comme aux enfants.



Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien!

Cours de vente en français à l'université de Montréal

L'Advertising and Sales Executives Club of Montréal, dont les milliers de membres sont des deux langues, annonce que grâce au succès obtenu le printemps dernier par son premier cours de vente entièrement en français, une deuxième série de 9 cours sera donnée les lundis soirs de 7h. à 9h. à partir du 27 janvier.

Les professeurs sont recrutés parmi les hommes d'affaires canadiens-français qui se sont illustrés dans le domaine des ventes et ont accepté de collaborer gracieusement à cette série de 9 cours, afin que leurs compatriotes profitent à leur tour de leur propre expérience. Ce sont: M. Philippe Panneton, directeur artistique Claude Néon Lété; M. André Mercier, adjoint au vice-président (marketing), la Brasserie Dow du Québec Limitée; M. Jean-Louis Cousineau, C.L.U., directeur du service des ventes, L'Economie Mutuelle d'Assurances; M. René Duguay, C.L.U., directeur du service de l'entraînement, L'Economie Mutuelle d'Assurances; M. Robert McElligott, gérant des ventes de Québec, Green Giant of Canada Ltée;

M. Réal Angers, gérant des ventes du Québec; Jaxev Cie Ltée; M. Wilfrid Raymond, gérant des ventes du Québec, Canadian Cannery; M. Marcelin Remblay, directeur général, Assurance, U.C.C.; M. Joseph Chartrand, directeur des ventes, General Foods Ltée.

Les 8 premiers cours traitent de tous les aspects de la vente, depuis le tout début des transactions, jusqu'à la signature du contrat. Le neuvième et dernier lundi est consacré à la synthèse et aux conclusions. Chaque cours dure deux heures. Avant l'exposition du sujet à l'étude par le professeur, des projections lumineuses permettent aux élèves de poser des questions s'y rattachant. Alors que, jusqu'ici, les Canadiens français désireux de parfaire leurs connaissances commerciales devaient poursuivre leurs études en anglais, L'ASECM en collaboration avec l'Université de Montréal leur offre désormais la possibilité de se perfectionner dans leur propre langue; en français.

Laval: trois stages d'initiation à "Voix et images de France"

Le Centre de recherche et de diffusion du français (CREDF) de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, à Paris, qui a mis au point la méthode d'enseignement du français "Voix et images de France", collaborera avec le Centre de didactique des langues de la faculté des Lettres de l'université Laval en vue d'établir une école d'initiation à l'emploi de cette méthode.

Trois stages de formation, d'une durée de quatre à six semaines auront lieu à Laval en 1964: le premier commencera le 29 janvier et se terminera le 15 février; les deux autres stages auront lieu en mai et en juillet. Les cours se donneront à raison de cinq heures par jour, six jours par semaine. Le stage de janvier sera sous la direction pédagogique de M. Jacques Delibes, spécialiste de Saint-Cloud, assisté de M. Philippe Guilhem, également de CREDF.

Tous les professeurs de français qui sont titulaires d'un brevet d'enseignement et qui subiront avec succès une épreuve de connaissance du français et d'aptitude à l'enseignement sont admissibles à ces cours de spécialisation. Les candidats intéressés doivent écrire ou se présenter au Secrétariat des cours d'été de français, 6, rue de l'Université, à Québec. Ces stages conduisent à un certificat de spécialisation décerné par le ministère de l'éducation nationale de France et l'Université Laval.

ESPACE DE BUREAU A LOUER

801 est, rue Sherbrooke

- \$4.50 le pied carré
- Cloisonnement
- Climatisation
- Chauffe
- Salle de conférence pour 50 personnes
- Murs Peints
- Couvre plancher
- Canalisations électriques
- Fixtures électriques

Centre professionnel de Montréal Inc. 527-2497

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MEYER DENGER, président

CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA

VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

Longueuil

AUTOMOBILE LTÉE

258 St-Charles ouest, Longueuil OR. 4-1571

Faites un ÉVÉNEMENT de votre journée en dinant chez Moiské's STEAK HOUSE

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Les meilleurs biftecks cuits au charbon à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

35e MILLE J'ACCUSE LES ASSASSINS DE COFFIN

PAR JACQUES HEBERT

En vente partout à \$1.50

Les Éditions du Jour

Distributeur: La Patrie, 180 est, Ste-Catherine — UN. 1-2701

Pour comprendre les débats de la présente session, il faut lire...

POURQUOI LE BILL 60?

par PAUL GERIN-LAJOIE

En vente partout \$1.00 (Distribution: La Patrie, 180 est, Ste-Catherine — UN. 1-2701)

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR... 3411 ST DENIS, MONTREAL 91-9-2222

EDITORIAL

M. Pearson à Paris

Un démitaire français, de passage au Canada, aurait donné l'autonomie de la province de Québec à M. Lester Pearson...

En ce qui touche les rapports entre la France et le Canada, les entretiens de Paris semblent avoir produit des résultats plus nets.

Le général de Gaulle a clairement laissé entendre qu'il veut considérer le Canada comme une seule et même entité politique.

Cette politique n'empêchera pas toutes sortes de liens privés et semi-officiels de se nouer directement entre la France et le Canada français.

Si M. Pearson a formulé ses propositions non dans un but de rentabilité électorale mais dans un esprit qui vise à une affirmation plus explicite du caractère biculturel du Canada...

Il appartient maintenant au gouvernement canadien de voir à ce que les programmes d'échanges envisagés avec la France ne soient pas de simples miettes jetées en pâture à la sentimentalité canadienne-française...

Le "Star" soulignait samedi que la visite de M. Pearson à Paris marque la rentrée du Canada dans l'"international circle".

Soulignons pour notre part que cette rentrée se fait sous la forme d'une affirmation renouvelée de la dualité culturelle du Canada.

Claude RYAN

UNE DECISION DECISIVE POUR L'AVENIR DE LA BELGIQUE

La "table ronde" sur la réforme de la Constitution s'ouvre à Bruxelles

par Pierre DE VOS

Bruxelles. — La journée de mardi fera sans doute date dans l'histoire des institutions belges. Pour la première fois, les représentants des trois principaux partis politiques vont s'asseoir autour d'une table ronde...

La dissolution automatique

Quand les trois partis se seront mis d'accord sur une formule, le gouvernement déposera un projet de loi. L'adoption de ce texte par la Chambre et le Sénat provoquera automatiquement la dissolution du Parlement.

Les trois partis ont soigneusement défini au cours de congrès parfois difficiles, l'attitude qu'ils adopteront à la "table ronde".

Dans le débat national qui s'ouvre, toute l'attention sera en effet concentrée sur les rapports entre Wallons et Flamands, alors qu'il existe aussi incontestablement un problème de modernisation de l'Etat.

Apaiser les craintes et les appréhensions

En ce qui concerne la minorisation de la Wallonie, il faut évidemment trouver quelque chose qui puisse apaiser certaines craintes et certaines appréhensions.

Le choix reste ouvert, mais il faut espérer qu'il se fera de telle manière qu'après la révision de la Constitution, il ne soit pas encore plus difficile que maintenant de gouverner la Belgique.

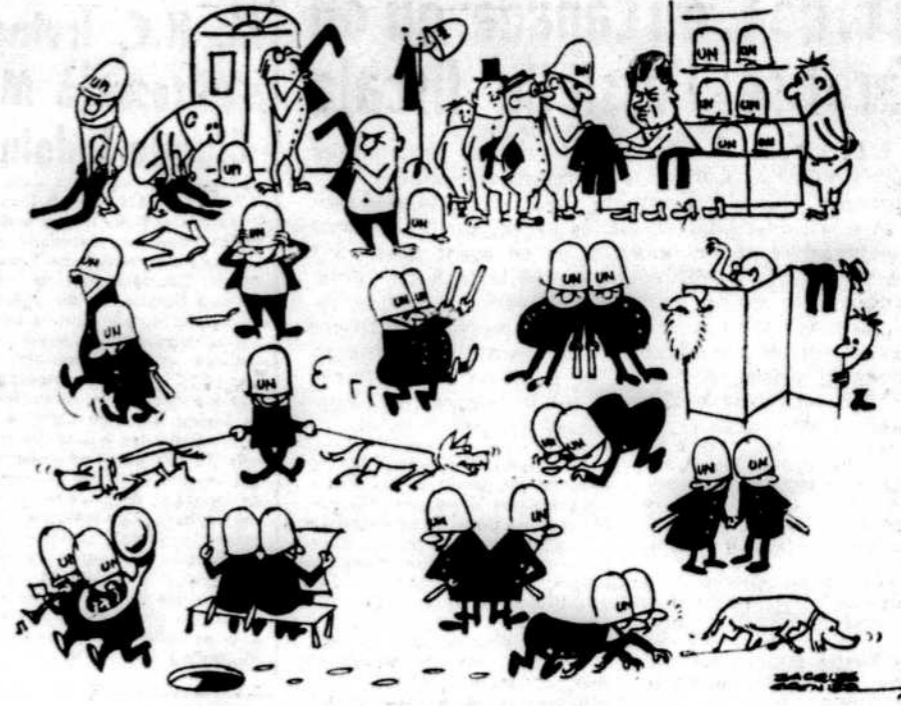
Ensuite, ajoutait le professeur de Meyer, ce n'est pas dans la structure des institutions ni dans l'aménagement de leurs procédures qu'il faut chercher les garanties contre le danger de la minorisation.

C'est sans doute bien de cette manière que le problème se pose. Dès lors, certains se demandent à quoi bon s'attacher à chercher des garanties dont on peut savoir d'avance qu'elles seront inefficaces.

Dans son message de Nouvel An, le roi Baudouin a répondu à cela que la très grande majorité des Belges veulent continuer à vivre ensemble.

LES LIBERTES que la presse s'arroge dans sa manière de rendre publiques les meurtres ou crimes de quelque nature qu'ils soient.

(Le Monde)



L'UN forme ses comités de surveillance

lettres au DEVOIR

Le symbole de l'exposition

La Chambre des Communes vient de rejeter l'emblème de l'Exposition universelle canadienne, et on est actuellement à la recherche d'un symbole pour la dite Exposition.

Desire-t-on un symbole ou un emblème? Il faudrait d'abord définir le sens de ces deux mots.

L'emblème et le symbole expriment des choses abstraites par des signes ou images sensibles. Mais le symbole est naturel, il suppose quelque chose de connu, il se présente sans effort.

Ainsi le lion est le symbole du courage; la colombe, de la paix; la Rose des Vents symbolise le Pôle magnétique canadien.

L'emblème, au contraire, est plutôt artificiel; il résulte souvent de la combinaison de plusieurs images et peut quelquefois demander, pour être compris, une explication plus ou moins détaillée.

On ne saurait défendre avec trop de zèle LA LIBERTE de notre presse. Toutefois, à la lumière de certains comptes rendus journalistiques récents sur deux faits divers pénibles, je me pose des questions sur LES LIBERTES que la presse s'arroge dans sa manière de rendre publiques les meurtres ou crimes de quelque nature qu'ils soient.

Il arrive souvent que l'emblème est accompagné d'une légende explicative. C'est ainsi que Son Excellence M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition universelle canadienne, lors de la présentation de l'emblème de M. Julien Hébert, exprimait l'avis "que le symbole (sic) de l'Exposition évoquait le célèbre poème "La Ronde" de Paul Fort.

Quant à la représentation graphique de la Rose des Vents, à son graphisme symbolique, à sa composition artistique, etc., ce devrait être la tâche des concours ouverts aux artistes canadiens.

N'oublions pas que l'Exposition universelle canadienne n'a pas lieu "autour du monde" avec l'unique opération du Canada; mais que l'Exposition a lieu uniquement au Canada avec la coopération "de tous les gens du monde".

Grâce à la Rose des Vents, SYMBOLE UNIQUE, le Canada sera donc vraiment, en 1967, la "TERRE DES HOMMES", c'est-à-dire, le pays de la RENCONTRE de la réunion des "HOMMES DE LA TERRE".

Luc-André Biron, Archiviste-héraldiste

Les libertés de la presse

On ne saurait défendre avec trop de zèle LA LIBERTE de notre presse. Toutefois, à la lumière de certains comptes rendus journalistiques récents sur deux faits divers pénibles, je me pose des questions sur LES LIBERTES que la presse s'arroge dans sa manière de rendre publiques les meurtres ou crimes de quelque nature qu'ils soient.

LES LIBERTES que la presse s'arroge dans sa manière de rendre publiques les meurtres ou crimes de quelque nature qu'ils soient.

Tous pour un

Il faut, en outre, que ces questions s'adressent, par leur composition, à des gens qui connaissent quelque peu le sujet. Cette dernière condition contraindra à éliminer l'avalanche d'appels faits par des gens qui, ignorant tout du sujet, croient, en entendant une question ambiguë, en connaître la réponse.

Notre avis, ces deux conditions n'ont pas été respectées lors de l'émission du 9 janvier. On a posé aux téléspectateurs une question ambiguë à laquelle tout le monde semblait connaître la réponse.

Dependant, en cette émission du 9 janvier 1964, cette formule tout idéale qu'elle soit a été très malmenée. Pour la première fois depuis le début de la série, un concurrent a été éliminé à la suite de l'impuissance du public à lui répondre.

LE DEVOIR

Public notice for 'LE DEVOIR' newspaper, including contact information for the publisher and subscription details.

De "Paris-Match" à Douglas Fisher

Le décor est canadien. On y voit d'un côté, la célèbre police montée, en chapeau de feutre et tunique rouge, et les pompiers de Montréal, en protection et ciré, qui ressemblent à des motards du Grand Nord; et de l'autre, une foule émue et fiévreuse qui se presse en français un certain McGregor, et qui réclame des "Caravelle" en roulant les "100".

Le décor est sans doute canadien. Mais le témoin ne l'est pas. C'est un journaliste de PARIS-MATCH qui raconte aux Français l'incident McGregor. Les faits ne lui suffisent pas. Il en invente. La réalité ne colle pas à l'idée qu'il se fait d'un reportage. Il la change et l'approprie. La cause est bonne. Il la trahit, la déforme et l'installe dans le ridicule.

Il fut un temps où les grandes revues internationales quand elles s'avaient de parler de nous, se dispensaient d'envoyer sur les lieux ennemis de nos vivants des équipes d'enquêteurs et de journalistes.

On recueillait les faits par catalogues et Louis Hémond faisait le reste. Cette technique produisait des résultats inimitables qui faisaient soulever la seule idée qu'on voulait bien se pencher sur nos petites affaires nous remplissait d'indignation. Mais depuis que les "Caravelle" sillonnent les cieux, il ne s'écoule pas un mois sans qu'un journaliste étranger vienne faire au Canada l'enquête que l'actualité lui inspire.

PARIS-MATCH a donc dépêché au Canada l'un de ses reporters-enquêteurs. Il a assisté à la manifestation des étudiants de l'université de Montréal à la Place Ville-Marie en décembre, "devant un gratte-ciel de marbre et d'aluminium qu'on appelle le "Crucifixium".

Conclusion de PARIS-MATCH: M. McGregor, parce qu'il est anglophone, "ne pouvait pas supporter la "Caravelle" pas plus qu'il ne voulait entendre parler du métro sur pneu de Montréal qui fonctionne à la perfection depuis deux ans, et qui est français.

Pourtant, ni la gendarmerie royale ni le service des incendies de Montréal n'avaient été appelés ce jour-là devant la Place Ville-Marie. Le "Crucifixium" ou seuls monta la garde une quinzaine de policiers à cheval de la police municipale. Ce fut une manif-

BLOCS NOTES

et, qui n'accorde pas facilement d'interviews, sera sans doute stupéfié d'apprendre l'usage que l'on a fait de ses paroles...

A Air-Canada, constate encore PARIS-MATCH, aucun Canadien français ne siège parmi les neuf directeurs (dans quel groupe ethnique faut-il ranger Jean-Louis Lévesque?) "contrairement à la règle constitutionnelle qui veut que les Canadiens de langue française soient représentés en proportion de leur importance numérique dans le pays, 1 sur 3, dans toutes les affaires publiques".

De ce dossier incomplet et fantaisiste, le grand hebdomadaire parisien tire une conclusion: la France a fait irruption dans le domaine de la technique, et les mésaventures de la "Caravelle" au Canada font la preuve que, "du cas-casuel de Toulouse à la "Caravelle" de Sud-Aviation, nous sommes en train — et définivement — de changer de folklore".

... et Douglas Fisher Pas plus que PARIS-MATCH M. Douglas Fisher (qui n'a pas l'excuse de vivre à Toulouse) ne se soucie de la vérité et de l'exactitude des faits. Columnist au TORONTO TELEGRAM, il commentait l'autre jour avec une évidente mauvaise foi la performance de Claude Ryan au cours de l'interview télévisée que M. Pearson donnait il y a quelques jours. Aucune des questions

posées par notre confrère n'exprimait particulièrement des préoccupations séparatistes. Il s'est au contraire placé dans une perspective nettement fédérale, convaincu que la solution aux problèmes de la crise canadienne ne réside pas dans la sécession, comme en font foi tous les articles qu'il a publiés ici. M. Fisher devait cependant à l'occasion reconnaître un porte-parole de la pensée indépendantiste du Québec.

M. Ryan s'est lui-même expliqué à ce sujet l'autre jour. Il est évident que M. Fisher a commis une grossière erreur. Il a pu, par exemple, confondre Claude Ryan et Jean-Marc Léger. C'est une hypothèse, l'autre étant que Douglas Fisher a sciemment déformé les faits et volontairement trompé ses lecteurs. Dans un cas comme dans l'autre, on était en droit d'attendre une mise au point, qui n'est pas venue. Pourtant, M. Eugène Forsey, directeur du service de la recherche au Congrès du travail du Canada, a attiré l'attention du député néo-démocrate sur son erreur. Dans une lettre adressée à l'OTTAWA JOURNAL (où sont reproduites les chroniques de M. Fisher), M. Forsey écrit notamment: "J'ai lu plusieurs articles de M. Ryan dans LE DEVOIR. Aucun ne contenait une seule syllabe qui pourrait justifier les assertions de M. Fisher. Autant accuser le pape d'être un orangiste. Je serais très surpris si M. Fisher parvenait à trouver dans l'un quelconque des articles de M. Ryan le moindre élément qui puisse s'apparenter plus à une défense du séparatisme que certaines déclarations officielles du parti dont vous êtes le leader adjoint à la Chambre." Et M. Forsey ajoute: "M. Ryan est l'un des journalistes et des hommes publics du Québec les plus sobres, les plus raisonnables et les plus responsables. La description

que donne de lui M. Fisher est un travestissement des faits".

De Paris à Port Arthur

Chaque fois qu'éclate une crise au Canada majeur, dès qu'un événement majeur retient l'attention canadienne ou mondiale, le Québec est victime des excès de ses amis et de l'aveuglement de ses adversaires. Restons-en seulement au secteur de la presse. L'un des fronts sur lequel se déroule présentement la bataille du biculturalisme: PARIS-MATCH veut voler au secours du Québec en défendant (mal) le prestige de l'industrie aéronautique française. Par sympathie, il met au service de cette cause un journalisme qui, pour être populaire, tombe dans le jaunisme, ignore les réalités et verse dans le sensationnalisme.

que donne de lui M. Fisher est un travestissement des faits".

De Paris à Port Arthur

Chaque fois qu'éclate une crise au Canada majeur, dès qu'un événement majeur retient l'attention canadienne ou mondiale, le Québec est victime des excès de ses amis et de l'aveuglement de ses adversaires. Restons-en seulement au secteur de la presse. L'un des fronts sur lequel se déroule présentement la bataille du biculturalisme: PARIS-MATCH veut voler au secours du Québec en défendant (mal) le prestige de l'industrie aéronautique française. Par sympathie, il met au service de cette cause un journalisme qui, pour être populaire, tombe dans le jaunisme, ignore les réalités et verse dans le sensationnalisme.

Un journaliste canadien, s'il commettait dans un article sur un problème français, le dixième des erreurs que contient le reportage de PARIS-MATCH, serait aussitôt et avec raison rabroué par sa profession. Et ce n'est pas la première fois que l'hebdomadaire parisien s'adonne à des exercices de cette nature sur le Canada.

Plus près de nous ce sont les "columnists" de Toronto qui s'emploient régulièrement à donner du Québec une image fautive, à tronquer la pensée des autres et à saborder tout dialogue honnête sur les questions vitales. Il faut souhaiter que la Commission Dutton-Laurendeau étudie très particulièrement le rôle de la presse et des journalistes dans l'ensemble canadien et dénombre les erreurs commises, les préjugés transmis de journal en journal, les obstacles ainsi accumulés sur la voie des solutions.

Michel ROY

Gérard Filion: les commissions scolaires locales seront éclipsées

par Marc-Henri CÔTÉ

Les commissions scolaires locales ne disparaîtront pas, mais elles perdront beaucoup de leur importance, a prédit hier M. Gérard Filion, directeur général de la Société générale de financement, à la cérémonie d'inauguration de l'école secondaire régionale qui porte son nom, à Greenfield Park, dans le comté de Chambly. M. Filion a été en 1957 et les années suivantes, avec le concours du conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires du diocèse de St-Jean, l'instigateur de la fondation d'une première Commission scolaire régionale dans la province.

On ne peut empêcher le progrès, en dépit d'un jugement récent qui démontre une piètre connaissance des nécessités de l'éducation, a poursuivi M. Filion. L'on vise désormais à l'équilibre des efforts, à la pérennité. Il a cité l'exemple de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui a soumis un projet d'uniformisation de l'évaluation foncière et du taux de la taxe scolaire dans l'île de Montréal.

Cette formule, selon M. Filion, s'étendra progressivement à toute la province et l'autorité régionale en deviendra plus forte.

MGR CODERRE

Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean, a exprimé le vœu qu'un laïc joue désormais dans toutes les écoles secondaires, le rôle de chef de l'apostolat auprès des étudiants, selon l'esprit de Vatican II. Il s'agit de concrétiser dans la vie des étudiants la doctrine que les professeurs de religion enseignent.

Le prêtre continue son rôle indispensable, mais au laïc revient le for externe de l'action de l'étudiant. Ainsi, un triumvirat se chargerait de la formation de l'étudiant: directeur des études, directeur spirituel, chef laïc. Son Exc. Mgr l'évêque de St-Jean a parlé d'une "innovation" qu'il se plaisait à soumettre à l'attention des laïcs. Il a souligné que l'école doit être un foyer de savoir et de culture, également un instrument de formation spirituelle.

Au moment de la bénédiction de l'école Gérard-Filion, à laquelle il officiait, Son Exc. Mgr Coderre a formulé le souhait que l'amour règne chez les hommes afin que l'on consacre à l'éducation les \$120,000,000 que l'on emploie chaque année dans le monde à la fabrication d'armes; il serait alors possible de construire 8,600,000 nouvelles classes d'écoles primaires et trouver encore suffisamment d'argent pour pourvoir à l'enseignement technique et de métier de 250,000,000 d'élèves.

Son Exc. Mgr Coderre a loué le dévouement du personnel enseignant et lui souhaite de garder le Christ pour maître dans la recherche et l'attente sans cesse en veille, de la vérité.

ME LAPORTE

Le ministre des affaires municipales et député de Chambly, Me Pierre Laporte, a rendu hommage à la clairvoyance des parents. Il reconnaît avec eux que l'éducation impose de grands sacrifices. Mais, elle constitue le plus merveilleux placement dans l'avenir de la province.

Le gouvernement, a expliqué Me Laporte, fait sa part en énonçant des politiques d'éducation et de subventions; il ne faut

pas y voir des cadeaux, des faveurs. Les taxes reviennent aux parents sous forme de services. Le ministre a exhorté à l'acceptation du progrès, de ce qui est neuf, au nom du bien commun.

En évoquant l'initiative de M. Filion et de ses collaborateurs, M. Laporte a noté que les progrès en éducation tendent à mettre fin à une injustice sociale à l'endroit des parents qui ne pouvaient faire instruire leurs enfants, faute de moyens, mais aussi d'écoles. Plusieurs des 1,700 étudiants et étudiantes de l'école Gérard-Filion ont interrompu leurs études si on en avait ouvert les portes, en septembre.

Me Laporte a conseillé aux ingénieurs et architectes d'apporter un effort total vers l'économie et l'efficacité dans la construction des écoles.

M. PLAMONDON

L'école Gérard-Filion représente la consécration du principe de la Commission scolaire régionale, a dit le président de la Commission scolaire régionale du comté de Chambly, M. C.E. Plamondon, de St-Bruno. Elle dispense l'enseignement secondaire à quelque 5,000 élèves en tout dans un comté dont la population est de 125,000. Outre les 48 classes de l'école Gérard-Filion qui admet dans une aile les garçons et dans l'autre les filles, la Commission scolaire régionale qui

comprend neuf commissions scolaires locales, loue 117 classes dans 13 écoles de ces municipalités.

Une école de 27 classes pour les élèves de langue anglaise est en voie de construction, sur le même terrain; elle sera prête en août. Comme il faut faire place à quelque 1,700 autres étudiants, il faut déjà songer à la construction d'au moins une autre école régionale. La Commission scolaire régionale a embauché 290 enseignants et elle a organisé un service de 70 autobus pour le transport des élèves. L'école Gérard-Filion a été construite grâce à une émission d'obligations de \$3,000,000. M. Raymond Bélisle en est le directeur et M. Bernard Jasmin, le directeur des études.

Intégration intermunicipale de la rive Sud

Une vingtaine de maires de comtés de Verchères et de Richelieu, réunis samedi à Verchères, en présence du ministre des affaires municipales, Me Pierre Laporte, ont formé

Vers une fédération des sociétés historiques de la province de Québec

Un comité provisoire qui veillera à la fondation d'une Fédération des sociétés historiques de la province de Québec a été formé, samedi, au Cercle universitaire, à l'occasion d'une réunion qui groupait des représentants de 12 des quelque 25 sociétés historiques qui avaient été convoquées, à l'instigation de la Société historique de la vallée du Richelieu et de la Société historique de Montréal.

Le comité provisoire est formé de Me Léo-R. Leblanc, de Chambly, président de la Société historique de la vallée du Richelieu, président; Mme Reine Malouin, de Québec, première vice-présidente; de M. Claude Bruchési, de Montréal, second vice-président; M. l'abbé François Beaudin, archiviste à l'archevêché de Montréal, secrétaire.

un comité provisoire qui préparera la fondation d'un groupement régional intermunicipal de la rive-Sud. Il fera pendant à la Commission intermunicipale du comté de Chambly qui groupe les municipalités de ce comté, jusqu'à Boucherville. M. Paul Pratt, maire de Longueuil, en a défini les principaux aspects.

Le comité provisoire est formé de MM. Gaston Dalpé, maire du village de Verchères; Laurier Bénard, maire de

Tracy; Omer Guèvremont, maire du village de Verchères; Jean-Marie Morneau, maire de la paroisse de Verchères; Edouard O'Doherty, maire de McMaisterville. Les municipalités de la région de Sorel et la ville de Beloeil seront également représentées dans ce groupement intermunicipal.

M. Laporte a fait part de la nécessité d'ententes avec divers ministères dans le but de faciliter le rouage efficace du groupement intermunicipal.

Le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, devait être présent à cette réunion, au cours de laquelle les maires ont abordé de nouveau la question du tracé de la route 3A. Ils ont exprimé l'avis qu'il faudrait mieux connaître les détails du projet de construction de cette route de Tracy à la frontière américaine, même si le gouvernement devait ne pas l'entreprendre tout de suite. Me Claude

Geoffron, notaire à Verchères, a lu une lettre de M. Pinard, dans laquelle le ministre explique la difficulté d'envisager quelque projet défini avant que le budget de 1964 de la voirie ne soit voté.

M. Laporte a inauguré, samedi matin, à Verchères, une usine de filtration nouvelle genre, système Hollinger, construite au coût de \$200,000, soit la moitié du coût d'une usine conventionnelle. Le gouvernement en surveillera le fonctionnement pendant un an afin de recommander ce type d'usine à d'autres municipalités.

Verchères puise l'eau potable dans le fleuve; elle sera maintenant traitée de la meilleure façon. Me Guy Lechasseur, député libéral de Verchères à la Législature et M. Gaston Dalpé, maire du village de Verchères, accompagnent M. Laporte au moment de l'inauguration.



Le Dr Maurice Lauzon a été élu président de l'exécutif du bureau médical de l'hôpital St-Michel pour l'année 1964. Les docteurs Michel Benoit, Gaétan Hénault, Guy Blais et Gérard Martin sont les autres membres élus du comité exécutif de l'hôpital.

Il faut que le Canada garde au pays ses propres scientifiques

Il nous faut garder au pays nos scientifiques et en accroître le nombre. Telle a été la note dominante des discours prononcés samedi au cours de

l'inauguration du Centre des recherches de Noranda, à Pointe-Claire.

"L'inscription des étudiants aux cours minéralogiques de nos universités est descendu à un point critique", a déclaré M. William Benidickson, ministre fédéral des Mines, devant l'auditoire qui remplissait le pavillon de \$1,000,000.

L'industrie et le gouvernement doivent faire tout en leur pouvoir pour attirer de nouveaux talents vers l'industrie, a-t-il signalé.

Le ministre a noté que le laboratoire de Noranda "complémenterait et aiderait les recherches accomplies par son propre ministère à Ottawa".

Les recherches de l'industrie privée, permettront au gouvernement de se consacrer davantage à des recherches fondamentales et à des projets qui dépassent les capacités économiques d'une si simple compagnie, a-t-il précisé.

M. John Bradfield, président de Noranda Mines Ltd, a déclaré que sa compagnie recrutait des scientifiques canadiens oeuvrant en d'autres pays.

"Maintenant que la différence dans la rémunération entre celle des Etats-Unis et celle du Canada diminue, l'un des résultats de notre campagne de recrutement sera de rapatrier des Etats-Unis nombre de scientifiques canadiens", a-t-il affirmé.

M. Bradfield craint que le Canada ne dépende trop des autres pays sous le rapport des innovations, s'il ne fait pas plus de recherches que présentement.

M. W.-H. Gauvin, directeur du centre qui comptera un personnel de 50 personnes, a fait savoir que deux des postes clés de son institution ne sont pas encore occupés faute de candidats hautement qualifiés.

"Nous sommes abstenus, il va sans dire, d'enlever les savants de nos universités

pour la raison que nous savons que leur situation est probablement pire que la nôtre," a-t-il noté.

Le centre de recherches concentrera les organes de recherches de Noranda, qui porteront surtout sur de nouvelles utilisations de base et de nouvelles méthodes d'usinage.

Une section du RIN veut: ambassadeur du Québec au Vatican

QUEBEC. — La sanction du Rassemblement pour l'indépendance nationale d'Alma a demandé au gouvernement du Québec d'envoyer un ambassadeur au Vatican.

La section a exprimé cette requête dans une lettre qu'elle a fait parvenir au ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, et au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson. Le RIN souligne que le gouvernement fédéral a refusé d'envoyer un ambassadeur au Vatican, bien que le Québec fasse des réclamations en ce sens depuis plusieurs années.

NOMINATIONS

QUEBEC. — Le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cléche, vient d'annoncer la nomination par le conseil exécutif de M. Roland Deschamps, I.F., sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts au poste de président intérimaire de l'Office de récupération. Le ministre a également nommé M. Henri Geoffron, I.F., au poste de directeur général des opérations de l'Office de récupération. M. Geoffron était jusqu'à maintenant surintendant général des opérations forestières à la compagnie Donohue Brothers Ltd.

Le drame de la vie moderne C'EST LE MANQUE D'EXERCICE

QUE SAVEZ-VOUS DU WEIDER HOME-GYM?



AUCUNE FORMULE MAGIQUE... SEUL L'EXERCICE RÉGULIER PEUT MODELER VOTRE CORPS



RESPIREZ LA JOIE DE VIVRE

UN GYMNASE COMPLET CHEZ VOUS!

- Le Weider HOME-GYM peut s'adapter à tout genre de taille, pesanteur ou force individuelle. Pédalier à résistance réglable.
- Vous offre un choix varié de mouvements pour n'importe quelle partie du corps. Inclinaison ajustable à volonté.
- Une très belle pièce de mobilier construite pour durer toute la vie. Complètement silencieux.
- Robuste construction tubulaire entièrement chromée, rembourrage de caoutchouc mousse recouvert de cuir de première qualité.
- Barre mobile pour mouvement de la rame.
- Se transforme en une CHAISE LONGUE pour BAIN DE SOLEIL et repos thérapeutique.
- BARRE EN FORME DE "T" pour usages multiples permettant des inclinaisons variables du dossier en plus de rendre faciles les mouvements essentiels pour l'abdomen et les hanches.
- Coussin supplémentaire facilitant une multitude d'exercices.

Se ploie facilement.

Ne prend pas de place.

- EN EXCLUSIVITÉ! Cordes élastiques, recouvertes de nylon renforcé, donnent un rendement pour la vie! Seul "Home-Gym" possède cette exclusivité — c'est tout nouveau!
- L'action de pédaler qui atteint la perfection — pour toute la vie! Les produits Weider sont vendus depuis 29 ans dans 47 pays du monde. GARANTIE ÉCRITE!

EN PLEINE FORME... IMPOSSIBLE SANS EXERCICE

Il n'est jamais trop tard pour commencer. Quel que soit votre problème, gain ou perte de poids, prestance, allure svelte, jambes, hanches, abdomen, poitrine, etc., le Weider HOME-GYM est un moyen sûr, agréable et pratique de devenir et de demeurer "EN PLEINE FORME".



SOYEZ BELLE, SVELTE, SEDUISANTE

UN PLACEMENT NÉCESSAIRE À VOTRE BIEN-ÊTRE!

UNE DEMONSTRATION A DOMICILE vous sera donnée selon votre désir, et sans obligation de votre part. C'est un excellent moyen d'essayer et d'examiner à votre goût ce merveilleux appareil et d'apprécier jusqu'à quel point il peut contribuer au bien-être de tous les membres de votre famille.

Pour plus de renseignements

TELEPHONEZ AUJOURD'HUI MEME A 735-3451 OU POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS

Home Fitness Equipment Co. EDIFICE WEIDER 2875 BATES ROAD, Montréal 26, P.Q.

Sans obligation pour moi j'aimerais recevoir votre littérature et le cours exclusif GRATUIT du Weider HOME-GYM Master.

Nom
 Adresse
 Ville Tél.

JOHN DOUCET, directeur

SHEARER LUMBER CO. LTD.
 80 BOUL. STINSON MWL (angle Côte-de-Leslie)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE RI. 8-6161

ARCHITECTES
CREVIER, LEMIEUX, MERCIER, CARON
 ARCHITECTES
 1065 rue Pratt Outremont - R.E. 3-7194
DAVID, BAROTT, BOULVA
 ARCHITECTES
 758, côte de la Place d'Armes MONTREAL - VI. 9-9191

DUPUIS et MATHIEU
 ARCHITECTES
 MONTREAL 34 - LA. 6-3073

PAUL LAMBERT
 ARCHITECTE
 4050, Chemin Trafalgar MONTREAL - WE. 7-1388

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI
 ARCHITECTES
 1255, boulevard Laird Villa Mont-Royal Suite 280 - R.E. 1-9611

JEAN MICHAUD
 ARCHITECTE
 59 ouest, rue St-Jacques MONTREAL I - 844-1775 RIMOUSKI I - 723-8577

SARRA - BOURNET & AUDET
 ARCHITECTES
 159, rue Principale HULL, P.Q. - 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIÉ
 ARCHITECTE
 GRANBY - FR. 2-5888 MONTREAL - 276-6013

Economies substantielles durant notre TRADITIONNELLE VENTE DE JANVIER
 Vêtements de haute qualité accessoires et souliers provenant de nos assortiments réguliers
 En vente présentement à notre magasin principal seulement.
Max Beauvais
 385 rue St-Jacques O.

théâtre • musique • cinéma • variétés

DE PARIS

Démolition et Lautréamont

par Maurica CIANTAR

PARIS — Sur le plan de l'esthétique et des arts, l'année paraît commencer bien mal aux yeux des amis de Paris. Il semble en effet que dans certains milieux on veuille à la fois détruire et enlaidir la capitale.

Détruire, sous la double étiquette du "renouveau" et de l'impératif démographique (la France compte 48,000,000 d'habitants) des demeures historiques qui furent témoins d'un passé plusieurs fois centenaire.

Enlaidir en dressant sur les ruines de ces joyaux de pierre des HLM habitations à loyers modérés de 18 étages et de style caserne.

On parle d'un plan de démolition en préparation dans lequel les quartiers populaires et résidentiels sont également menacés, voués à la pioche du démolisseur. Parmi les demeures officiellement promises à la démolition figureraient l'immeuble situé 10 et 12, rue du Parc Royal, en plein quartier du Marais.

Cette demeure, première dans son allure et ses proportions, n'est autre que l'hôtel Vigny, admiré des Parisiens. Dix mille d'entre eux en effet ont signé une pétition protestant contre une telle perspective.

Autre sujet de doléances en ce premier mois de l'année: l'annexion au profit de la faculté des Lettres de la partie sud du Grand Palais, bâtiment qui porte à son fronton l'inscription "A la gloire de l'art français". Dans cette partie sud vont être installées des salles de travail, une bibliothèque et un restaurant universitaire. Tant mieux pour les étudiants, mais que vont devenir les artistes exposants qui avaient, au Grand Palais, la possibilité de présenter leurs œuvres dans les meilleures conditions?

Événement heureux celui-là, et dans la librairie, la publication par "Le livre de poche" des "Chants de Maldoror" de Lautréamont.

Ainsi le grand public va pouvoir s'initier à l'une des œuvres les plus étranges, les plus considérables aussi, de la poésie française.

Sur l'autorité proprement dite l'on sait peu de chose. Né en 1846, mort en 1870, sa vie s'est déroulée sous le signe du singulier et de la bizarrerie. Il aimait les mathématiques, jouait du piano, à l'heure où les autres dorment. Ce très grand poète, révéla au profane il y a 30 ans par André Breton qui le tient pour le précurseur du surréalisme, a signé son œuvre "Comte de Lautréamont". Il s'appelait en réalité plus prosaïquement Isidore Ducasse. "Les Chants de Maldoror", titre magnifique, sont marqués par l'élément marin, la mer qu'il a chantée en termes violents, furieux, comme la vague et en laquelle il voyait avec cette précision propre aux vrais poètes, la matrice de l'humain.

L'écriture de Lautréamont, une prose poétique pleine d'éclats, était étonnamment déjantée pour l'époque. Elle a passé inaperçue alors, mais toute la jeune poésie moderne, Eluard, Aragon, Tzara, s'en est imprégnée. Lautréamont est un de ceux qui ont renouvelé le style français.



Une scène du "Soupirant", à l'Elysée. Film à ne pas manquer puisqu'il marque une tentative nouvelle dans le cinéma français: l'apparition d'un nouveau Charlot 1963.

DES CE SOIR. LE PIANISTE AHMAD JAMAL

Miles Davis et la Casa-Loma-En Haut

par Real PELLETIER

Jamais peut-être n'aura-t-on eu l'occasion de mesurer avec autant de précision l'avantage pour certains jazzmen de se produire dans une boîte de nuit plutôt que dans une salle de concert. Cet avantage, que reconnaissent la majorité des fabricants de blues, Miles Davis et ses musiciens nous l'ont avoué en musique ces jours derniers, à la Casa-Loma-En Haut, quelques semaines après nous avoir convié à la Place des Arts.

Si la Grande salle présentait tout ce que le spectateur demande du point de vue visuel, le club de la rue Ste-Catherine prend une revanche définitive par le climat qu'elle offre aux musiciens. Il n'est pas jusqu'à la caisse enregistrée qui ne contribue à l'ambiance familière au jazzman et ne crée, avec les feux crus, la fumée, l'alcool et les murmures les conditions favorables à la livraison du message.

Miles Davis est presque toujours égal à lui-même; à la Casa-Loma-En Haut, c'est l'ensemble du quintet qui, par rapport à la Place des Arts, s'est trouvé valorisé, métamorphosé à laquelle n'est pas étrangère, d'un autre côté, l'évolution rapide de ce quintet.

La présence, la complexité, la richesse de Miles Davis mesurent la difficulté pour n'importe quel batteur, pianiste ou contrebassiste de s'y adapter, chacun individuellement, puis collectivement. L'art de Miles Davis s'exprime en deux ou trois temps: un premier où le musicien réfléchit, prépare la facture sonore personnelle du thème; un deuxième où il livre l'idée, un troisième, parfois, commandé par l'impitoyable flagrance de l'idée à combler le virtuel et qui se tra-

duit par une poursuite désespérée de la coïncidence du musicallement possible et du réel, temps suprême où les musiciens atteignent le vertige.

Les musiciens de Davis ont appris à relever avec brio et respect le défi de cette évolution créatrice que quelques seconds; ils ont compris Davis. Au saxophone, Coleman, d'un souffle régulier et d'une main sûre, ramène invariablement l'ensemble à des moments plus cérébraux. Il s'agit d'une fonction essentielle, remplit consciencieusement, dont les qualités propres se révèlent dans toute leur lumière par le contraste auquel la soumettent les hautes volées de Davis.

À la Casa-Loma-En Haut donc, le quintet Davis a offert, le soir où nous y sommes allés, une harmonie plus grande qu'à la Place des Arts, une musique plus cohérente, qu'on attribue à l'intimité évidente que les musiciens y ont vécu et qui ne semblait pas exister entre eux dans la Grande salle.

Si les jazzmen à venir s'accoutument aussi bien que l'ensemble Davis des conditions de cette boîte, il y a beaucoup de bonheur qui attend les amateurs de jazz de la métropole, à la Casa-Loma, même si pour l'auditeur, la boîte n'offre pas tout le confort qu'on pourrait désirer.

Les propriétaires de cette boîte reviennent à la charge des ce soir en présentant un autre artiste de grande réputation, Ahmad Jamal, qui s'est déjà attiré des auditeurs nombreux tant en Europe qu'aux États-Unis.

Horaires des spectacles

THEATRE ANJOU — "Charlie noir" — Tous les soirs à 8 h. dim. 8 h. 30
THEATRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Complainte et Frenésie" — (Jazz et poésie) jeudi, ven., sam., à 8 h. 30 p. dim., 7 h. 30 "Nouvel Spectacle de Marionnettes" — dim., Mat: 2 h. 30.
THEATRE LES SALTIMBANQUES — (393 St-Paul) "Connaissez-vous la voie lactée" — jeudi, vendredi, samedi 8.30 h. dim., 7.30.

Films d'art à l'école des B.A.

Demain soir, à 7 h. 30, à l'École des Beaux-Arts de Montréal, le Musée Canadien du Film sur l'Art canadien: "Dimension Lumineuse" (Jean-Paul Mousseau), "Age du Métal" (Les sculpteurs François Sullivan-Ewen, Ullyse Comtois et Ivanhoe Fortier), "Vermeté" et "Pierres Vives". Entrée libre.

Activités à la Comédie-Canadienne

Le Centre dramatique du Conservatoire, un organisme qui relève du Conservatoire de la province de Québec et qui ne groupe que des anciens de cette école, obtient un succès remarquable en province avec sa représentation de "Britannicus". Les Montréalais pourront voir cette pièce du 13 au 20 avril à la Comédie-Canadienne. Elle sera présentée en alternance avec la célèbre comédie vaudevillesque de Regnard, "Le Légataire universel". Au cours des semaines qui vont suivre, "Britannicus" sera présenté à Victoriaville (le 23), à l'Assomption (le 24) à St-Hyacinthe (le 27), à Ste-Anne de la Pocatière (le 28), à Rimouski (le 29). Par la suite, les comédiens se rendront au Nouveau-Brunswick.

A LA GALERIE LIBRE EXPOSITION SOLO DE RONALD CHASE

Du 22 janvier au 4 février 1964, la GALERIE LIBRE présente une exposition d'œuvres et collages récents de RONALD CHASE. Il est né à Seminole, Oklahoma, en 1934. Études au "Bard College, Andanale-en-Hudson; désigné par Raymond Loewy, il collabore au Magazine "Living for young Homemakers, 1956. Il se consacre entièrement à la peinture à partir de 1958. Il gagne trois fois la bourse "Edward McDowell" et voyage en Europe, en Afrique du Nord et au Canada, où il décide de s'établir. Il vit depuis quelques années, à Percé, en Gaspésie.

1ère exposition solo à la Galerie du Pirate, Percé 1960. 1961. En 1961, la Galerie Libre lui organise sa 1ère exposition solo à Montréal.

RECHERCHE... pour la sélection de 273 hommes... MICHELE DANIELE MORGAN DARRIEUX... Le Parisien... 480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

Une fac caustique de voir ce champ de bataille... MARINA VLADY... The Conjugal Bed... HORAIRES: 12.35 3.10 5.20 7.35 9.10

TRIOMPHE PARTOUT PARIS: 246,040 entrées MONTREAL: 3ème Mois... JEAN-PAUL BELMONDO... LE DOULOIS... JEAN PIERRE MELVILLE... SERGE REGGIANI Grand Prix Interprétation Masculine française: 1963... CINEMA FESTIVAL

le SOUPIRANT... Pierre Etaix... LES COUSINS... ELYSEE

CE SOIR... IL FAUT VOIR... CES DEUX FILMS EXCEPTIONNELS! INGMAR BERGMAN... "LES FRAISES SAUVAGES" à 8.15 "LA SOURCE" à 6.30, 9.30... ANGLE DUCHOCHER et OGIWY 274-4521

CHEZ LES SALTIMBANQUES

"Connaissez-vous la voie lactée"

par Jean BASILE

Être critique de théâtre, même par intérim, présente quelque danger. Témoin cette lettre que je viens de recevoir, que l'on trouvera publiée en annexe à cet article et qui prend la défense du théâtre de boulevard sans trop penser, ce me semble, que précisément le théâtre de boulevard est parmi les genres théâtraux celui qui se défend le mieux tout seul; j'en prends pour témoins le "box office" du monde entier. D'ailleurs, et cette précision suffira, personne ne "méprise" le théâtre de boulevard et moins encore ceux qui l'aiment. Il est ce qu'il est, voilà tout.

donnée à l'assile, une pièce écrite par lui et qui serait plus ou moins l'histoire de sa vie. Marche conclu et devant l'assistant, c'est-à-dire nous, transformés par la magie du théâtre en médecins et malades mentaux, le jeune homme et son comparse nous racontent l'histoire dans une série de tableaux qui relie entre eux, un peu comme dans certaines pièces de Brecht, un texte dit par un récitant.

aisance, sans fioritures, sans fausses poses. C'est vraiment une pièce de théâtre que cette pièce-là. Elle veut, et l'en revient à Roussin, sur le plan strict de la construction (c'est-à-dire la manière d'amener et de conduire l'émotion des spectateurs) n'importe quelle pièce de boulevard. On y rit en effet et l'on y pleure; on s'identifie sans peine avec les héros; leurs vies est notre vie, leurs rêves, notre rêve. Mais, et voilà la grande différence, rien n'est ici gratuit: parce que tout est vrai. Le théâtre, et même au boulevard, est une question de symboles mais ici le symbole ce n'est ni le "type" ni l'"emploi", il trouve sa force dans ce qui exprime totalement la complexité de la nature humaine et non pas dans une quelconque particularité accessoire.

Avis aux cinéastes amateurs

Les cinéastes amateurs ont jusqu'au 15 mars pour inscrire leurs films au deuxième Festival du Film Amateur de Montréal. Claude Jutra, président du comité d'organisation, annonce qu'on peut obtenir des renseignements et des formulaires d'inscription en s'adressant au Festival du Film Amateur de Montréal, case postale 358, station Youville, Montréal 11.

L'OPINION DES LECTEURS

A propos d'André Roussin

Cher "interim", Votre critique d'aujourd'hui sur "Un Amour qui ne finit pas" est exactement du genre qui me rend malade. Vous faites la fine guele sans doute parce qu'il est de bon ton de se moquer de Roussin et qu'un critique qui se respecte doit mépriser pareille production.

Téléselection

Long métrage, à 11 h. Desarrois, comédie dramatique de Roger Ferdinand d'après Victorien Sardou, avec Suzy Carrier, Gabrielle Dorziat et Jules Berry.

A L'ECOLE VINCENT D'INDY

Récital de piano de Louise Forand

L'École Vincent-d'Indy présentera, le mercredi 29 janvier 1964, à 8 h. 30 p.m., LOUISE FORAND, pianiste. Œuvres au programme: Sonate pastorale et caprice, Scarlatti — Sonate en Si bémol majeur, Scarlatti — Sonate en mi mineur, Haydn — Sonate, op. 109, Beethoven — Sonate no 3, Hindemith.

Le théâtre à Ottawa

La Société Dramatique de l'Université d'Ottawa inaugurera bientôt sa sixième saison théâtrale sous la direction artistique du comédien et metteur en scène Jean Herbiet, avec la plus récente œuvre d'Eugène Ionesco, "Le Roi se Meurt".

Après "La Leçon", "La Cantatrice chauve" et "Tueur sans gage", cette pièce est donc la quatrième œuvre d'Eugène Ionesco que Jean Herbiet présente au public ottavien.

Les comédiens qui défendront cette œuvre sont: Jean-Louis Fujs, Herwig Herbiet, Pierre Prud'Homme. La mise en scène, les décors et les costumes seront signés Jean Herbiet.

Rappelons que la Société Dramatique de l'Université d'Ottawa a été particulièrement distinguée au Festival Dramatique Inter-Universitaire tenu à Toronto la saison dernière, en présentant "La Cantatrice chauve" de Ionesco. Depuis, la troupe a été invitée à jouer cette œuvre dans deux autres universités anglaises: Carleton, à Ottawa, et McMaster, à Hamilton.

UN AMOUR QUI NE FINIT PAS... Pierre DUDAN... Françoise FAUCHER... Denise PELLETIER... François CARTIER... Au Stella — VI. 4-1793

LA SCALA... Papineau et Beaubien... Tél. 721-5107... jusqu'à mercredi inclus GINA LOLLOBRIGIDA LA LOI

LA NOUVELLE BOÎTE DE JAZZ... COMM. CE SOIR, POUR UNE SEMAINE SEULEMENT! En Personne! AHMAD JAMAL

A L'ORPHEUM LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE présente 8 femmes... comédie policière de Robert Thomas... Tous les jours 9h. - Dim. 7h.30

1 DES 10 MILLIERS FILMS DE L'ANNEE... CINEGRAMA IMPERIAL... 1436 BUREAU, Montréal

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

"Notre cours primaire est beaucoup plus l'image de nos carences culturelles, qu'un moyen de les combler"

On a très peu parlé, et c'est regrettable, dans les périodiques et journaux, même dans les pages féminines des quotidiens, du substantiel, intelligent et pratique mémoire de l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) la Commission d'enquête sur l'enseignement, et qui s'intitule: "La qualité de l'enseignement primaire Public canadien-français". C'est un ouvrage, pensé et rédigé de façon excellente, qui compte deux cents pages de texte clair, précis, bourré de recommandations logiques et pratiques. Voilà un document précieux comme instrument de travail pour tous ceux, parents compris, qui s'intéressent réellement à la cause de l'instruction de l'enfant, dans les écoles publiques, de sa première culture de l'esprit, de sa première éducation civique de citoyen civilisé, parce que cet écolier d'aujourd'hui, peut très facilement demain être le premier magistrat élu de sa ville ou de son comté. Son action sociale et politique, sera de la qualité de son éducation familiale d'abord mais aussi de sa formation scolaire. Et devant le nombre restreint d'hommes de valeur en circulation dans tous les secteurs de notre activité canadienne, et le nombre de postes de commande qui attendent, souvent en vain, des chefs compétents et clairvoyants, les problèmes d'enseignement et d'instruction devraient intéresser, semble-t-il, un beaucoup plus grand nombre d'adultes, ou qui se croient tels. Ce mémoire a été publié en avril '62; dans trois mois nous serons en avril '64; cercles d'étude et cercles culturels devraient avoir eu le temps d'en prendre connaissance. Professeurs et institutrices devraient être à même de produire bientôt: exposés, études et plans pour parer au plus urgent, selon les recommandations de ce mémoire, entre une fois, hâtivement d'excellente façon. Dans l'avant-propos on peut lire: "Ce mémoire n'aurait pu être réalisé si ce n'était trouvé au cœur de notre association, un nombre suffisant de femmes profondément engagées dans ce problème (de l'enseignement) soit comme enseignantes, soit comme mères de famille, soit enfin parce que l'avenir des Canadiens-français leur tenait particulièrement à cœur. Ce travail est donc le fruit d'une collaboration".

Beau travail d'équipe féminine.

Il y a une quarantaine d'années, il y avait encore possibilité, ici, au pays d'apprendre la grammaire française et de prendre en même temps le goût de la culture de notre pays d'origine. Non seulement dans les institutions privées mais même dans les écoles publiques et gratuites. Dans ce temps-là aussi, bien sûr, il y avait des élèves, en institutions privées comme ailleurs, qui n'arrivaient pas à prendre une dictée sans faute pas plus qu'ils ou qu'elles n'arrivaient à se familiariser avec les formules d'algèbre ou de toisé. Mais c'était le petit nombre. Aujourd'hui, les échecs aux examens, les classes doublées, l'ignorance des connaissances élémentaires en grammaire, en géographie, en histoire profane et religieuse, le manque de développement intellectuel et l'indifférence, l'incompréhension envers la culture française, posent des problèmes graves qui alarment éducateurs sérieux, sociologues et simples sujets du verbe de France.

Que s'est-il donc passé? Bien des choses probablement, mais une surtout qui paraît conditionner toutes les autres. Un jour, un esprit fortement actionné a découvert que nous perdions probablement de l'argent par notre faute, au Canada français et qu'il n'y avait qu'à s'y mettre, pieds compris, pour

assurer la production sur place de manuels scolaires qui "conviendraient" bien davantage aux petits Canadiens que, par souci nationaliste, peut-être, on voulait canadieniser d'avantage vers plus de simplicité... moins de cérémonie et de raffinement. La simplicité. Si j'avais le temps et l'espace, nous ferions une petite analyse de ce que nous appelons ce terme canadien à fond, qu'on a confondu à tort avec facilité et naïveté, pour n'avoir plus aujourd'hui qu'un synonyme de débrillé, de pauvre, quand ce n'est pas de vulgarité et de néant. Et les manuels français, ceux que nous avions, nous, dans nos institutions privées, ont été remplacés, dans les écoles publiques par la production canadienne. Dans une revue de penseurs pourtant, il y a quelque deux ans, on pouvait lire, une note triomphante qui annonçait qu'il ne restait plus un seul manuel de France dans les écoles de toute la Province! Tout était: "Made in Québec" ou "Made in U.S.A." et traduit à l'usage de ces pauvres Québécois. On sait que dans de nombreuses grandes écoles et dans plusieurs facultés de nos universités québécoises, le problème est encore plus simplifié: on ne traduit rien, nos élèves étudient leurs matières dans la langue américaine. Des chiffres très révélateurs existent sur ce sujet. On s'étonne ensuite que tant d'hommes d'affaires, de professionnels de tous calibres, même des professeurs, clercs comme laïcs, n'aient aucune facilité, parfois aucune possibilité de maîtriser la langue française, de s'exprimer dans un langage clair, précis. (Ne parlons pas de l'élegance, nous sommes trop sérieux pour ça) Aussi la pauvreté de tant de travaux présentés en assemblées annuelles, en congrès ou en conférences est-elle souvent d'une simplicité remarquable et... déroutante: c'est le dénuement complet.

Mais revenons à l'enseignement primaire. Si ces problèmes vous intéressent, ils doivent intéresser tout le monde de langue française, que ne lisez-vous ce mémoire des femmes universitaires? L'étude comparée du manuel français et du manuel canadien, est un petit chef-d'œuvre du genre: vous allez comprendre la pourquoi les écoliers français acquièrent si tôt, vocabulaire, sûreté de goût, vigueur de pensée, facilité d'expression, familiarité avec des textes agréables, écrits au lieu d'être fabriqués tout... simplement et comment, même avec une courte scolarité, il y a déjà dans ces jeunes esprits une ouverture sur la chose littéraire. Quel plaisir ce serait de vous citer quelques pages pour faire la démonstration, mais il faudrait une conférence et ce n'est pas la place ici.

Ce mémoire porte sur l'enseignement primaire mais alors aucun aspect, aucune matière, aucune substance ni pédagogique ni psychologique n'ont été laissés de côté. On a voulu savoir la raison de la supériorité culturelle indéniable du petit Français, à la fin de son cours primaire, sur le petit Canadien-français du même âge. "Comment la France a-t-elle réussi à transmettre sa culture aux pays dont elle a eu la charge, et de remettre un des auteurs, la beauté du français, que parlent les Africains et les Orientaux de culture française nous surprend agréablement. Or c'est uniquement par l'école, et plus particulièrement par l'école primaire que la France a obtenu ces résultats magnifiques". Alors? Il faudrait certainement la peine d'essayer ses méthodes et de revenir pour un temps aux manuels de France, ceux de toujours ou les nouveaux qui ont fait leurs preuves.

Germaine BERNIER

Un célibataire de 23 ans dirige une maternelle expérimentale

MONTRÉAL. — Serge Valcourt est un célibataire de 23 ans qui passe en semaine ses matinales à se mesurer à 16 enfants exubérants. Il mène en effet des expériences sur l'art et les jeunes enfants dans une maternelle de Chomedey.

Ces enfants, qui ont entre quatre ans et demi et cinq ans et demi, apprennent chaque jour pendant deux heures et demi comment s'exprimer au moyen des arts. Huit d'entre eux sont francophones et les autres sont de langue anglaise. Ils apprennent également les langues.

Irène Sénécal, qui a fait démarrer l'établissement, a déclaré: "La grande différence entre ce groupe et ceux des autres écoles maternelles est que nos enfants s'expriment sans copier. Mlle Sénécal fait partie du personnel de l'École des Beaux-Arts et est directrice du Centre d'art de Chomedey, qui patronne l'expérience. Ce centre est un organisme sans but lucratif lancé par un groupe de parents il y a plus d'un an avec un octroi municipal de \$1,000. Mlle Sénécal a expliqué que

trop souvent les enfants sont encouragés à copier en recourant à des modèles mais qu'à Chomedey ils se servent de la forme, de la couleur et de la composition en n'utilisant que le pastel et des feuilles vierges de papier teint.

M. Valcourt, artiste et professeur, déclare: "Au début, ils ne pouvaient pas se concentrer pendant plus de deux minutes. Maintenant ils absorbent dans leur sujet pendant un quart d'heure."

Les parents sont également enthousiastes. L'un d'eux a déclaré: "Mes enfants rentrent à la maison avec le désir de poursuivre les travaux commencés à l'école. Ils semblent également se préoccuper davantage des autres enfants en tant qu'être humains, et ont davantage de considération pour eux."



Madame Marianna COSTE, vice-présidente au chapitre national du Canada, des FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES MONDIALES, vient d'être nommée secrétaire à la section française de la Canadian Industrial Management Association à Montréal. Elle est la première femme au Canada à qui échoit cet honneur d'être invitée à faire partie de la direction de cette importante association affiliée à l'Organisation scientifique industrielle (O.S.I.) Commonwealth. En plus de ses multiples qualifications, Mme Coste est actuellement à se spécialiser en organisation et gestion scientifiques de l'entreprise à l'université McGill. Elle est aussi l'épouse de Donat COSTE, l'un de nos plus éminents littérateurs.

"LA FEMME, une mineure prolongée?"

Le prochain colloque organisé par la revue "MANTENANT" s'intitulera: "La femme, une mineure prolongée?" et aura lieu, jeudi prochain, le 23 janvier, à 8h.30 au monastère St-Albert-le-Grand, 2715 chemin Côte Ste-Catherine.

Mesdemoiselles Thérèse Casgrain, Françoise Gaudet-Séguin et Alice Pelletier ainsi que M. Roger Cormier participeront à ce débat dont l'animatrice sera Mme Jeanne Sauvé.

Le programme XBK pour être en forme

Le Programme XBK permet aux femmes d'être en bonne forme physique, d'une manière agréable et intéressante, en y consacrant, en tout, 12 minutes par jour. Les dix exercices décrits dans la présente brochure ont été choisis avec soins, et l'exécution en a été conçue de façon que les femmes puissent acquérir l'aptitude physique qui leur procurera la joie de vivre.

Cette intéressante brochure renferme toutes les explications nécessaires. Elle est abondamment illustrée par 150 photographies, dessins et tableaux. Contient aussi deux exercices supplémentaires à conseiller pour les muscles des pieds et des chevilles, et pour ceux qui assurent un bon maintien.

Le prix de cette brochure est de 35 cents. Vous pouvez l'obtenir en vous adressant aux librairies de l'imprimeur de la Reine. Celle de Montréal est située à 1182 ouest, rue Ste-Catherine.

Clémentine Hutchins, téléphoniste à Rideau Hall depuis vingt ans

Il y a vingt ans que Clémentine Hutchins, alors employée de la compagnie de Téléphone Bell, fut demandée un jour, pour remplacer pendant un mois, la téléphoniste attachée à Rideau Hall. Elle y est toujours demeurée depuis.

Le standard téléphonique à Rideau Hall, qui communique les appels aux lignes extérieures, joue un rôle important quand les chefs d'Etat de l'étranger sont en visite dans la capitale fédérale. Plusieurs membres de la famille royale d'Angleterre, et d'autres représentants de la royauté, ainsi que des présidents des Etats-Unis ont séjourné à Rideau Hall.

Une autre période très occupée pour les opératrices de téléphone, coïncide avec la fête champêtre offerte à chaque saison estivale par le gouverneur-général. Des femmes appellent par centaines, pour savoir quelle toilette serait de mise, et si la réception sera contremandée en cas de pluie. Mais quel que soit le degré d'effervescence qui règne à la résidence gouvernementale, il est rare que Mlle Hutchins n'entende pas chaque jour, par intercommunication, le cordial "Bonjour" du général Vanier.

Mlle Hutchins conserve précieusement une photographie autographiée de Sir Winston Churchill, que l'homme d'Etat lui avait offerte au cours d'une visite à Ottawa. Sir Winston avait fait de nombreuses appels téléphoniques durant son séjour, et avait donné sa photo à Mlle Hutchins comme témoignage de gratitude pour ses services. La

Lord Alexander, qui porte maintenant le titre de comte, avait coutume de s'arrêter près du tableau de distribution, pour adresser quelques mots à la téléphoniste.

Les Soeurs Fontana de Rome, préconisent la jupe longue de 1947.

CASTILLO ouvre sa propre maison de haute couture

PARIS. — Le dynamique Del Castillo, ouvrira sa propre Maison de haute couture à Paris, le 3 février prochain.

Contrairement à la plupart des modelistes qui inaugurent de nouveaux établissements le nom de Castillo est reconnu comme l'un des plus importants sur la scène internationale de la mode. De même que le jeune Yves Saint-Laurent s'est fait connaître à la Maison Christian Dior, avant d'ouvrir son propre Salon, les créations Castillo sont depuis onze ans en vedette chez Jeanne Lanvin.

On pourra voir un aperçu des prochaines collections printanières à l'inauguration de la Maison Castillo, au faubourg Saint-Honoré, en face du salon Pierre Cardin. Castillo a la réputation d'être le couturier ayant reçu les plus hauts cachets à Paris. On dit que son revenu annuel chez Lanvin était de 48 millions de francs, soit environ \$12.000. La maison avait également changé son nom pour Lanvin-Castillo.

En contraste avec l'ameublement luxueux et l'abondance de lustres de cristal, qui décorent les résidences du couturier, tant à Paris qu'à Madrid, l'ambiance de son salon de couture sera d'une grande simplicité. Les rideaux, tentures et tapis, seront de couleur neutre, d'un "blanc invisible", soit un blanc teint.

Les cheveux blonds, le teint clair et les yeux gris pâles d'Antonio Canovas del Castillo, démentent ses origines espagnoles qui se retrouvent toutefois dans ses créations vestimentales.

Ses robes du soir aux couleurs vibrantes, et agrémentées de broderies, s'inspirent des tableaux de Goya. Pour le jour, Castillo préconise des vêtements très simples "même si les femmes font la tournée des magasins en Rolls Royce" de commenter ce spécialiste de la mode.

Scénario de roman ou histoire vécue?

MEXICO. — Le "Rancho St-Angel", sordide maison de San Francisco Del Rincon, au Mexique, était, depuis déjà longtemps le théâtre d'effroyables crimes: au moins vingt femmes et huit nouveaux-nés assassinés avec une monstrueuse cruauté.

Ce sont les disparitions, de plus en plus fréquentes dans la région, de fillettes de 13 à 14 ans, qui ont mis la police sur la piste de deux sœurs, Maria de Jesus et Delina Gonzalez Valenzuela, "tenancières" de la maison qui, selon leurs aveux, tuaient leurs pensionnaires recalcitrantes, ou gênantes, ou qui simplement "ne servaient plus".

Lorsque les policiers sont arrivés au "Rancho St-Angel", ils ont trouvé la dix-neuf malheureuses terrorisées, dans un état physique et mental effroyable, les unes tuberculeuses, les autres, les moins touchées, dans un état de faiblesse extrême. Elles ont déclaré qu'on ne leur donnait à manger qu'une fois par jour quelques haricots noirs et des galettes de maïs. Il leur était interdit de boire de l'eau. Pour mieux les asservir, les moines ne leur faisaient absorber que de l'alcool.

A la moindre protestation, les femmes étaient soumises à de sadiques représailles. Elles ont été recueillies jeudi à l'hôpital de Leon.

Les policiers ont déclaré que les sœurs Gonzalez Valenzuela faisaient partie d'un groupe parfaitement organisé et dont les activités s'étendaient dans toute la région ouest et nord du pays. Ils ont ajouté que, à leur avis, un grand nombre de victimes étaient enterrées dans les environs du rancho et dans la région où qu'ils s'efforceraient de les localiser dans les jours à venir.

Les sœurs Gonzalez se sont laissées arrêter sans résistance, alors qu'elles disposaient d'armes à feu et de deux carabines et de deux revolvers.

Elles sont passibles de la peine maximum de... quarante ans de prison. La peine de mort n'existe pas au Mexique.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Celui qui profite de quelque chose qui lui revient
- Que rien ne pourra empêcher
- Souvenir de l'intérieur — Initiales d'un voisin
- Possessif — Sombres et tristes
- Vague — Pronom — Sans éclat
- Ancienne mesure de longueur — Tour d'une hélice
- Infinitif — Qui croit trop facilement — Difficile
- Impression que l'on éprouve — Conjonction
- Prévisions optimistes
- Partie d'église — Venue à l'envers à échéance — Marque le lieu
- Familier — Existera — Petits aérodromes
- Déjà un "rig e a u" — Dans la mer — Aride

VERTICALEMENT

- Qui soulage
- Circonférence du cou — D'un auxiliaire
- Ennemi de Napoléon
- Prénom — Escabe
- Fabrique — Facile
- Article — Qui contient des corps étrangers
- Adverbe — Creux chez l'oiseau — Qui se rapporte à un régime du Moyen Age
- D'Espagne ou du Portugal — Négation
- Corps astringent — Modèles de papier pour couturiers
- Voxyelles — Titre musulman — Dans la cheminée
- D'une île de la Méditerranée — En code
- Attendant — Anciens Germains

Solution de samedi

Horizontalement:

- DESHERITÉS
- ILE — TANAGRA
- LIME — NA — GIT
- IMBROGLIO — SE
- GILET — MOIS
- ENE — AME — ERS
- NE — ARARAT — SA
- CRIMINEL — PAS
- PIEUSE — ANS
- LET — VASTE
- FACTIAL — ILS
- CAEN — NEES

Verticalement:

- DILIGENCE
- ELIMINER — LAC
- SEMBLE — IPECA
- ERE — AMITE
- ET — OTARIE — AN
- RANG — MANUEL
- ENALTERES
- TA — ALEVIN
- EG — OMET — ALE
- ERG — OR — PASSE
- SAISSISSANT
- TES — ASSEZ

Déjeuner causerie du comité féminin du Musée des B.-A.

Un déjeuner causerie marquera l'ouverture de la saison 1964 du Comité féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Le conférencier invité, Wilfrid Pelletier, parlera de "La jeunesse musicale québécoise" le mercredi, 22 janvier à midi et trente.

Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre dont la réputation est internationale s'est toujours intéressé à la jeunesse. Il a fondé des Matinées symphoniques à Montréal. En reconnaissance de ses services pour la cause de la musique, la Grande-Bretagne lui donna le titre de "Compagnon de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges" et la France le créa officier de la Légion d'Honneur.

La causerie de M. Pelletier sera suivie d'un court programme de musique par les élèves du Conservatoire. Les billets pour ce déjeuner sont tous vendus.

Horaires de la télévision

LUNDI 20 JANVIER	CFTM-TV, Canal 10	4:00 This Living World
	10:30 Coquet musical	4:30 Sea Hunt
	11:30 Ouvr. - Manchettes	5:00 The Tonight Show
	Horaires	5:30 Time out for Music
	11:45 Bien le Bonjour	6:00 Montreal Magazine
	12:15 "ABC"	6:30 The Jimmy Dean Show
	12:45 ENE MATINEE	7:00 CBC TV News
	avec Jules Berry, Suzanne, Mais et Jean Tisnier	7:30 Sports with Doug Smith
	2:30 Tout pour la femme	8:00 Don Messer
	3:00 Destination danger	8:30 Garry Moore Show
	3:30 Zoo de Capitaine Bonhomme	9:00 Playmate
	4:00 DMI	9:30 CBS National News
	4:30 14-18-MIRO	11:04 Viewpoint
	5:00 Sport-Images	11:30 MONDAY NIGHT REVUE
	5:30 Les nouvelles de la semaine	11:59 "Money Business"
	7:15 Cinéma-romans	CFCF — Canal 12
	7:30 Aventures dans le Nord	9:00 The Sound of 12
	8:30 Télé-pastor	9:55 Sign on — Meditation
	9:00 TELE-GUILLES	10:00 Coffee Break
	10:00 Dictionnaire	10:30 The Liberal Arts
	10:30 Sous le ciel de Québec	11:00 Romper Room
	10:45 Sa première page	12:00 Lunchtime Little Theatre
	11:00 Le soir du temps	1:00 Pulse
	11:30 Le monde des sports	1:15 Channel 12 Theatre
	11:50 CINEMA	"For Them That Tressass"
	La Crucifixion avec Amédéo Nazzari, Myriam Bru et Jacques Sarraz	2:00 Warner's Looking At You
	12:00 En France	3:30 Police in Conflict
	12:30 Mavis Matlines "Paron My Sarong"	4:00 National News
	1:00 Password	4:30 Pulse
	1:30 Scarlett Hill	7:00 Death Valley Days
	2:00 The Thirty	7:30 The Dick Van Dyke Show
	2:30 The Thirty	8:00 The Phil Silvers
	2:45 Misterovert	9:00 Take a Chance
		9:30 Dr. Kildare
		11:00 National News
		11:15 Pulse
		11:30 The Piero Bertone

Date d'achat des médicaments

La date d'achat doit être inscrite sur le flacon ou l'emballage de tout médicament ou de toute ordonnance de médecin. On doit consulter le médecin ou le pharmacien pour savoir pendant combien de temps on peut conserver ces remèdes avant qu'ils ne deviennent inutilisables ou dangereux. Certains médicaments deviennent dangereux après un peu plus d'un mois. Les ordonnances prescrites pour une personne ne doivent jamais être prises par un autre individu même si les symptômes des maladies se ressemblent. Il faut toujours inscrire le nom du malade sur le flacon ou le récipient du médicament.

Popularité des appareils électriques au Japon

D'après les récents relevés de l'Agence économique du Japon, presque chaque foyer japonais possède actuellement un appareil électrique. Par suite, les appareils électriques deviennent très populaires.

Un appareil dont la vogue va croissant est le grille-pain d'où les rôties sautent. Les changements survenus dans les habitudes alimentaires ont fait de la rôtie un article apprécié du petit déjeuner. Elle remplace le riz. La plupart des foyers dans les régions urbaines ont maintenant des grille-pain. Ils ont aussi des couteaux automatiques de riz, qui servent à préparer les repas du midi et du soir.

Le téléviseur est l'appareil électrique le plus répandu. La plupart des foyers urbains ont un téléviseur, certains en ont deux. Les appareils de radio sont également répandus, surtout les appareils portatifs à transistors.

Les deux tiers des foyers dans les régions urbaines ont maintenant des lessiveuses, 40 p.c. ont des réfrigérateurs, et presque 80 p.c. ont des machines à coudre.

La couture chez soi

9420

Les Soeurs Fontana préconisent la jupe longue de 1947

ROME. — Acheteurs et journalistes ont paru fort étonnés récemment, lors de l'inauguration des défilés de modes printanières italiennes à Rome, en voyant de jolis mannequins déambuler dans des costumes descendant jusqu'à mi-jambe.

Les sœurs Fontana, de Rome, sont remontées de 17 ans en arrière pour faire revivre l'ancienne silhouette présentée par Dior en 1947. L'utilisant à leur tour pour les robes cocktail ou de dîner. Toutefois, la majorité des spectateurs avaient l'air de croire que cette idée d'allonger les jupes, ne ferait pas long feu.

Un acheteur américain a déclaré que "les jupes longues ne sont pas seyantes, et en général, font paraître les femmes plus âgées qu'elles ne sont".

Heureusement, une grande partie de la collection Fontana, comportait des modèles dont l'ourlet couvre tout juste le genou. Pour le jour, la silhouette est droite sans être trop ajustée, avec une légère démarcation à la taille.

Le blanc était à l'honneur dans 90 pour cent des modèles, et pour les établissements de nettoyage ne peuvent s'attendre à faire des profits avec les clientes des Soeurs Fontana.

C'est que tous les tissus utilisés cette année pour la confection, ont été traités selon une méthode américaine, qui les rendent imperméables à l'eau et aux taches. Dans cette collection, on notait un ensemble comportant le costume noir avec la blouse et le chapeau en soie imprimée à dessins de feuilles vertes et noires sur fond blanc, et le même imprimé était employé pour la confection des chaussures.

NETTOYAGE ENTREPOSAGE service de 3 heures

1415 Bois-Franc R. 8-6108 Succursale VI. 4-1158

SECRÉTAIRE - RELATIONS PUBLIQUES

Importante agence de publicité (près Guy et Sherbrooke) cherche secrétaire sachant écrire convenablement le français et l'anglais. Elle rédigera des communications de presse et assurera certaines responsabilités. Age et expérience secondaires. Situation stable, ambiance agréable. Salaire excellent.

ECRIRE A CASE 576, LE DEVOIR

Mise probable sur le marché par les Etats-Unis des stocks excessifs d'huile de soya

Selon Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

La situation sur le marché de la soya depuis plusieurs mois, les opérateurs aux Etats-Unis espèrent que, même si la situation sur le plan des huiles végétales ne justifie pas un accroissement des broyages de soya, la situation sur le marché de la farine de soya permettra au moins de maintenir ces broyages aux niveaux de l'an passé. Ce raisonnement se base en grande partie sur la continuation attendue de la tendance qui s'est établie à une augmentation de la consommation de farine.

Tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, on tient également compte du fait que les sources d'approvisionnement habituelles de l'Europe en farine de soya, soit surtout le Pérou, l'Argentine et la Russie,

n'étaient plus en mesure de livrer que des quantités réduites de farine. Mais le niveau de la consommation de farine de soya n'a été affecté ni par le nombre des animaux qui consomment des tourteaux cette saison, ni par la rigueur plus ou moins grande de l'hiver facteur qui peut affecter le niveau de la consommation par animal, ni par l'influence du prix de la farine sur la politique des stocks.

Jusqu'à maintenant cette année, tous ceux qui attendaient une hausse des prix de la farine ont été déçus. En effet, non seulement la consommation interne des Etats-Unis a diminué, mais également la demande en provenance d'outre-mer. Le nom-

(Suite à la page 9)

COMMUNICATION DE L'ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED



M. S. CRERAR E. H. EBERTS J. J. GAGNON R. T. HYLAND J. S. WOODS

M. Fraser W. Bruce, président de l'Aluminum Company of Canada, Limited, annonce les changements suivants à la direction de cette société: M. S. Crerar, vice-président et directeur des services hydroélectriques, assume de plus grandes responsabilités, et M. E. H. Eberts, J. J. Gagnon, R. T. Hyland, et J. S. Woods sont nommés vice-présidents de l'Alcan.

M. CRERAR, diplômé en génie électrique de l'Université du Manitoba (1938), est entré à l'Alcan en 1939. Après avoir rempli diverses fonctions à Arvida, dans les services électriques, et à La Tuque et Kingston, au niveau administratif, il est retourné à Arvida en 1946 pour s'occuper de l'exploitation hydroélectrique à cet endroit. En 1957, il était nommé directeur des services hydroélectriques et en 1958, vice-président. M. Crerar assumera la responsabilité générale de l'administration des services du génie, des achats et des mouvements.

M. E. H. EBERTS, est diplômé de l'Université McGill (B.A. 1928, B.C.L. 1931). Il est entré à l'Alcan en 1941 au secrétariat et a été nommé secrétaire-adjoint en 1944. En 1946, il a été nommé directeur des services du personnel à Arvida. En 1948, il assumait la direction du département des propriétés à Arvida et en 1956, est revenu à Montréal remplir les fonctions

de vice-président-adjoint, attaché au service du personnel. Durant cette période, il a continué d'occuper le poste de secrétaire-adjoint. En 1961, il était nommé secrétaire et directeur-général des services propriétés, fonctions qu'il continue de remplir.

M. J. J. GAGNON a obtenu son baccalauréat des arts de l'Université de Montréal au Séminaire de Joliette. Boursier de la fondation Cecil Rhodes, il a poursuivi ses études à Oxford de 1938 à 1940. Il est entré à l'Alcan en 1942 au service du personnel aux usines de Shawinigan et la même année, était nommé directeur du personnel à cet endroit. En 1947, il est passé à la Demerara Bauxite Company, filiale de l'Alcan, en Guyane britannique, pour y organiser et diriger le service du personnel de cette société. En 1949, il est revenu au Canada à titre de directeur-adjoint des services du personnel à Arvida et en 1954, a été nommé directeur des services du personnel de l'Alcan à Montréal. Plus tard, cette année-là, il était nommé directeur des services du personnel en Europe, où il s'est occupé de ventes et de finance. En 1959, on lui confiait l'administration de la division des ventes à l'exportation de l'Alcan et en 1961, assumait la responsabilité directe de toutes les ventes à l'exportation de la compagnie. Il continuera à remplir ces fonctions.

Il servit dans la Réserve de la Marine Royale du Canada. De retour à l'Alcan en 1945, il prit charge des ventes pour le district d'Ottawa. En 1947, il est nommé adjoint au directeur-général des services de vente et en 1954, est nommé directeur-général-adjoint des services de vente, chargé de l'expansion commerciale. En 1958, il était nommé directeur-général-adjoint des services de vente au Canada et en 1961 prenait charge des ventes au Canada. Il continuera de remplir ces fonctions.

M. J. S. WOODS, a obtenu son baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto en 1935. Il est entré à l'Alcan en 1935 en tant qu'apprenti. En 1936, il est nommé à Toronto en qualité de vendeur, et en 1938 est revenu à Montréal, à la trésorerie. Après une absence de cinq ans durant la deuxième guerre, dans l'Armée Canadienne et l'Aviation Royale Canadienne, il était nommé adjoint au directeur-général des services de vente, à Montréal, en 1945. Par la suite, il a rempli diverses fonctions auprès d'entreprises affiliées à l'Alcan à Montréal, puis a fait un séjour de huit ans en Europe, où il s'est occupé de ventes et de finance. En 1959, on lui confiait l'administration de la division des ventes à l'exportation de l'Alcan et en 1961, assumait la responsabilité directe de toutes les ventes à l'exportation de la compagnie. Il continuera à remplir ces fonctions.

Dennison Mines gagne un peu moins

Dennison Mines Ltd a enregistré au 31 décembre dernier des bénéfices nets de \$9,404,166, soit \$2.10 par action, pour des revenus bruts de \$10,376,964. L'année dernière les chiffres correspondants avaient été de \$10,376,964, soit \$2.28 par action pour des revenus bruts de \$26,018,408.

La production a atteint 5,078,760 livres de U308 (5.0 teneur de 3.34 livres par tonne), de passant ainsi la production de 1962 qui fut de 4,844,259 livres (teneur moyenne: 2.88 livres par tonne).

Le fonds de roulement a baissé de \$6,800,000, en particulier en raison d'investissements supplémentaires et de diversifications, ainsi que de la réduction d'une dette à long terme, de \$2,269,000.

Le président de la compagnie, M. Stephen B. Roman, a déclaré que la baisse des revenus reflétait l'achèvement de contrats d'uranium pour les Etats-Unis, en novembre dernier. Par contre les revenus du pétrole se sont accrus de plus de 40 pour cent, et les investissements ont rapporté 30 pour cent de plus.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

C'est ce matin que les nouvelles actions de Canadian Faraday Corporation seront inscrites en bourse

3,500,000 actions nouvelles ordinaires, sans valeur au pair, de Canadian Faraday Corporation Limited, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 20 janvier 1964. Sur ce total, 1,762,264 sont émises en substitution des actions de la compagnie présentement inscrites et qui furent consolidées à raison de 1 nouvelle action pour chaque 2 1/2 actions détenues. En vertu de lettres patentes supplémentaires en date du 23 décembre 1963, le nom de Faraday Uranium Mines Limited a été changé en celui de Canadian Faraday Corporation Limited. Les transactions sur cette nouvelle raison sociale débuteront aujourd'hui, le 20 janvier 1964. Leur symbole sur le téléscripteur sera "CFR". Les anciennes actions ordinaires de Faraday Uranium Mines Limited, inscrites jusqu'à ce jour sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, seront rayées de cette dernière dès l'ouverture de ce marché, le 20 janvier 1964, vu l'inscription sur la même bourse des nouvelles actions consolidées de l'entreprise.

Les Chambres de commerce de l'Ontario et du Québec fraternisent

Il y aura une table de presse au dîner de l'assemblée des directeurs des Chambres de Commerce de l'Ontario et du Québec en la "Territories Room" de l'hôtel Royal York, jeudi, le 23 janvier. Le repas sera servi à 6 h. 30 p.m. Comme on le sait, l'occasion est historique dans les relations des Chambres de Commerce. Pour la première fois, deux Chambres provinciales tiendront une réunion conjointe. La Chambre de l'Ontario, fondée en 1911, compte 240 Chambres et Boards à travers la province. La Chambre Québécoise, datant de 1909, est composée de 235 Boards et Chambres actifs. M. W. B. C. Burgoyne, président de la Chambre de l'Ontario et éditeur de "Standard" de St. Catharines, Ontario, sera l'hôte officiel. M. Maurice Labelle, notaire de Montréal et président de la Chambre du Québec, sera l'orateur de la soirée.

International Paints (Canada) Ltd. publie un 1er rapport annuel bilingue des plus favorables

Pour la 1re fois dans son histoire, International Paints (Canada) Limited vient de publier son rapport annuel dans les 2 langues officielles du pays. On y lit, sous la signature de son président du conseil, M. Frank M. Ross, en partie ce qui suit: Les profits d'exploitation de l'année terminée le 30 septembre 1963, avant les impôts sur le revenu, s'élevaient à \$364,075. Les profits correspondants de l'année précédente s'élevaient à \$347,891. Après provision pour les impôts sur le revenu, les profits nets se chiffraient à \$199,375, comparativement à \$185,691 au cours de l'année précédente. Le fonds de roulement atteignait \$1,908,785 alors qu'il s'élevait à \$1,794,288 à pareille date l'an dernier, soit une augmentation de \$114,497. Les dépenses en capital s'élevaient à \$86,869. Le prêt bancaire a été diminué de \$50,000. Les comptes recevables ont augmenté et cette hausse résulte principalement de la confusion qui a régné dans l'industrie au moment de l'imposition de la taxe de vente de 11% par le gouvernement fédéral et de son retrait partiel subséquent. Les réserves pour mauvaises créances se chiffrent à \$11,000; la reorganisation de la compagnie en Ontario explique la diminution de ces réserves. Tous les stocks étaient évalués sur la base de leur coût ou du prix du marché à la fin de l'année financière de la compagnie; le plus bas des deux prix était toujours retenu pour fins d'évaluation. La mort de M. Hugh N. Baird qui avait été membre de votre Conseil depuis les débuts de la compagnie nous a donné un dur coup. Nous regrettons son décès et souffrirons la perte de ses conseils si profitables. En dépit de la forte concurrence qui existe dans l'industrie de la peinture, les ventes de votre compagnie pour l'année ont atteint un nouveau sommet. Mais l'atteinte de ce sommet toutefois nécessite un investissement de \$50,000 qui a servi à la promotion de deux produits particuliers. Les ventes de ces deux produits se sont avérées des plus profitables. Au 1er octobre 1962, la compagnie principale a intégré dans ses rangs International Paints (Ontario) Limited ainsi qu'International Paints (Western) Limited. Cette initiative avait pour but de simplifier les opérations comptables des différentes compagnies et permettre une centralisation qui s'avérait très nécessaire. Lors de la prochaine assemblée générale annuelle, quatre de vos administrateurs, MM. P. P. Daigle, C. H. Neroutos, D.S.O., C. A. Richardson, D.S.O., C.D., ainsi que l'hon. Frank M. Ross, C.M.G., M.C., L.L.D., démissionneront en conformité avec les règlements et seront éligibles à être réélus.

L'encours de la Manufacturers Life Insurance Co., au chiffre sans précédent de \$4,764,575,352.00

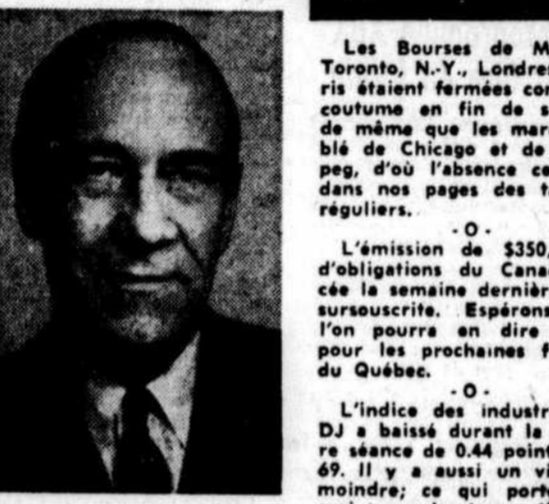
Les livres de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers accusent une augmentation, au cours de l'année dernière, de \$726 millions de nouvelles affaires, ce qui représente un gain de 12% sur 1962, a annoncé le président, M. A. T. Seedhouse, à la 77e assemblée annuelle de la compagnie tenue ces jours-ci à Toronto. La somme des assurances en vigueur à la fin de l'année se chiffrait à \$4.76 milliards. Le total des montants payés aux détenteurs de police et aux bénéficiaires est monté à un nouveau record — à \$82 millions, dont \$7 ont été versés aux assurés vivants sous forme de dotations échues, de versements de rente et de dividendes en raison des polices. Depuis sa constitution en corporation en 1887, la compagnie a déboursé un montant total de plus d'un milliard de dollars. L'actif détenu en fiducie pour le compte des assurés de la Manufacturers excède à présent \$1.25 milliard, a ajouté M. Seedhouse, et le taux net d'intérêt réalisé sur le placement de ces épargnes est monté l'année dernière à 5.72%.

Le président de la Manufacturers Life fait ressortir les dangers de nouvelles hausses des taxes au pays

En plus d'avoir fait ressortir les nombreux records accusés en 1963 par la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, son président, M. A. T. Seedhouse, a effectué de judicieuses considérations d'ordre économique et fiscal. A son dire, un abaissement des impôts frappant le revenu personnel inciterait maints Canadiens à rester au pays plutôt que de chercher à émigrer aux E.-U., où l'on n'a pas payé récemment à réduire les taxes. Conserver une plus grande partie de son gain-pain aux E.-U. qu'ici est un développement que nos autorités doivent s'efforcer de faire disparaître. Il est heureux qu'une autorité comme M. Seedhouse ait élevé la voix sur ce sujet, afin de conserver davantage plusieurs de nos jeunes gens, que nous avons instruits à nos frais et dont les E.-U. bénéficient ensuite de leurs talents. Ce n'est pas en haussant les taxes, frappant les individus aussi bien que les corporations, que nos industries seront en mesure de rencontrer la concurrence étrangère. Notre régime fiscal contribue en rien au redressement des conditions économiques ici. Il est vrai qu'un dollar plus stable a amélioré notre position sur le marché international, mais sans la vente de notre blé à la Russie, pourrait-on en dire autant, à notre opinion. Que nos hommes politiques cherchent donc plutôt à consolider présentement notre position sur le marché du change étranger et qu'ils se gardent d'alourdir le fardeau des taxes, car il en résulterait une hausse des prix avec les conséquences que l'on sait sur notre commerce domestique et extérieur.

Marcel CLEMENT

NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE



M. Georges T. Donohue, membre du Conseil d'Administration de la Banque Canadienne Nationale depuis 1949, a été élu récemment l'un des vice-présidents de cette institution. M. Donohue est président de Donohue Bros. Co. Ltd et administrateur du Trust Général du Canada et de plusieurs autres sociétés.



M. Ivan Martin a été élu le 16 janvier 1964 président du Comité des gouverneurs de la Banque de Montréal. M. Martin était auparavant vice-président du Comité. Il fait partie de la firme d'agents de change Royal Securities Company.

DeCoursey-Brewis

DeCoursey-Brewis Minerals Ltd annonce que son rapport au 31 octobre dernier qu'elle convertira, après approbation de son assemblée générale, ses avances à Alaska Mines and Minerals, d'un montant total de \$855,322 (y compris les intérêts) en participation en recevant pour \$486,000 d'obligations à 6 p. c., et 369,322 actions de cette compagnie.

Des accords spéciaux sont prévus avec Dickenson Mines Ltd., créancière de DeCoursey-Brewis, qui recevra en particulier 125,000 actions nouvelles à 40 pour cent de leur valeur nominale.

Un bilan pro-forma inclus au rapport, présente un actif de \$1,256,153 (au lieu de \$1,474,345 avant la réorganisation financière projetée) et un passif de \$1,187,506 de participations (ses intérêts dans 14 terrains miniers patentes ayant été ramenés de 100 à 30 pour cent); les engagements seraient ramenés de \$427,932 à \$37,245. Le capital social apparaît pour \$1,218,888 après déduc-

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, N.-Y., Londres et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés de blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence ce matin dans nos pages des tableaux réguliers.

L'émission de \$350,000,000 d'obligations du Canada lancée la semaine dernière a été surabondante. Espérons que l'on pourra en dire autant pour les prochaines finances du Québec.

L'indice des industriels de DJ a baissé durant la dernière séance de 0.44 point à 775.49. Il y a aussi un virage nettement négatif; ce qui porterait à croire que les transactions se feront moins nombreuses cette semaine à Wall Street.

Au 31 décembre 1963, l'actif de la Banque d'Expansion Industrielle atteignait le \$218,605,320, dont \$204,678,518 représentaient des prêts.

C'est ce matin que l'Association des Banquiers canadiens présentera son mémoire à la Commission Royale sur la fiscalité. Il va sans dire qu'il est attendu avec une vive impatience et par notre monde financier et des affaires, grandement intéressé à son contenu.

Samédi de cette semaine à 4h.30 p.m. aura lieu à Sennerville l'ouverture des nouveaux laboratoires de recherches de Dominion Tar & Chemical Co en présence de l'hon. Jean Lesage. Le lundi suivant, soit le 27, il y aura visite officielle de ce centre par les représentants des journaux de la radio et de la télévision.

Il y aura réception de 5h 45 à 7h.45 demain à 1210 ouest rue Sherbrooke donnée par son Excellence M. W. Andrew Ross, haut commissaire pour le Canada à Trinidad et à Tobago à l'occasion de l'ouverture d'un bureau de la British West Indian Airways à Toronto.

La municipalité de Ste-Anne-de-Portneuf, comté de Saguenay, a vendu, ces jours-ci, à Crédit du Nord Inc., au prix de 99.25, une émission de \$26,000 d'obligations à 5% remboursables en séries en dix ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9048%.

L'indice des prix de gros (1935-1939 = 100) a avancé de 0.4 p.c. en novembre sur octobre (247 contre 245.9) et de 1.9 pour cent sur novembre 1962, selon ces chiffres provisoires qui paraîtront dans le numéro de novembre du rapport PRICES AND PRICE INDEXES. Les indices de six grands groupes ont augmenté, un a fléchi et l'indice des produits du fer est demeuré à 254.4.

M. W. Harold Ros L.L.D., F.C.A., est nommé conseiller de la division des recherches du pétrole et en gaz naturel pour la Banque de M.E.

Des soumissions seront reçues le jeudi 23 janvier 1964 pour \$140,000,000, en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 24 janvier 1964. Sur ce montant \$110,000,000, seront des bons

de vice-président-adjoint, attaché au service du personnel. Durant cette période, il a continué d'occuper le poste de secrétaire-adjoint. En 1961, il était nommé secrétaire et directeur-général des services propriétés, fonctions qu'il continue de remplir.

M. J. J. GAGNON a obtenu son baccalauréat des arts de l'Université de Montréal au Séminaire de Joliette. Boursier de la fondation Cecil Rhodes, il a poursuivi ses études à Oxford de 1938 à 1940. Il est entré à l'Alcan en 1942 au service du personnel aux usines de Shawinigan et la même année, était nommé directeur du personnel à cet endroit. En 1947, il est passé à la Demerara Bauxite Company, filiale de l'Alcan, en Guyane britannique, pour y organiser et diriger le service du personnel de cette société. En 1949, il est revenu au Canada à titre de directeur-adjoint des services du personnel à Arvida et en 1954, a été nommé directeur des services du personnel de l'Alcan à Montréal. Plus tard, cette année-là, il était nommé directeur des services du personnel en Europe, où il s'est occupé de ventes et de finance. En 1959, on lui confiait l'administration de la division des ventes à l'exportation de l'Alcan et en 1961, assumait la responsabilité directe de toutes les ventes à l'exportation de la compagnie. Il continuera à remplir ces fonctions.

M. J. S. WOODS, a obtenu son baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto en 1935. Il est entré à l'Alcan en 1935 en tant qu'apprenti. En 1936, il est nommé à Toronto en qualité de vendeur, et en 1938 est revenu à Montréal, à la trésorerie. Après une absence de cinq ans durant la deuxième guerre, dans l'Armée Canadienne et l'Aviation Royale Canadienne, il était nommé adjoint au directeur-général des services de vente, à Montréal, en 1945. Par la suite, il a rempli diverses fonctions auprès d'entreprises affiliées à l'Alcan à Montréal, puis a fait un séjour de huit ans en Europe, où il s'est occupé de ventes et de finance. En 1959, on lui confiait l'administration de la division des ventes à l'exportation de l'Alcan et en 1961, assumait la responsabilité directe de toutes les ventes à l'exportation de la compagnie. Il continuera à remplir ces fonctions.

MCINTYRE PORCUPINE MINES LIMITED

DIVIDENDE Numéro 202

Avis est donné par le présente qu'un dividende de quarante (40) cents par action en monnaie canadienne, sera payé le 2 mars 1964, aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture de l'exercice financier le 3 février 1964.

Par ordre de Conseil d'Administration
F. T. MCKINNEY
Secrétaire

Daté à Toronto, Ontario
15 janvier 1964

POUR VOS PLACEMENTS

ACTIONS ET OBLIGATIONS

MORGAN, OSTIGUY, HUDON LITEE
MORGAN & CIE LITEE

M. ROGER BOUTIN
Monsieur Roger Boutin, récemment élu administrateur de Leing Industries Limited, a confirmé que cette compagnie, propriété exclusive de Canadiens, continuera sa politique d'acheter des parties composantes de la Province de Québec. Ceci inclut des tables TV Cal-Dak. Il a été décidé par le conseil d'administration de continuer la politique d'acheter réciproquement sur les marchés canadiens, en dépit du fait que Leing Industries érige présentement une nouvelle usine sur la route 401, ainsi que l'autoroute Renforth à Toronto, ce qui permettrait de doubler la capacité actuelle de production. Les lignes complètes de Hollymatt et Challenger, de même que les produits fabriqués par la division Housewares, continueront d'être pratiquement 100% canadiens, tant en ce qui concerne la main d'oeuvre que les matériaux.

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 15 ans)
Achat balances prix de vente
Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.
Siège social : 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal
Victor 2-1788
Québec
Tél. : 527-4664

DIRECTIVES FINANCIÈRES INC.

Conseillers en Administration

Demandez notre prospectus

PLAN DE PARTICIPATION DES EMPLOYÉS AUX BÉNÉFICES

Une nouveauté au Canada français

3189, rue Masson, Montréal 36, P.Q. — RA. 9-3215

MOTEURS • GÉNÉRATEURS TRANSFORMATEURS • RÉGULATEURS

NEUFS-REMIS AU POINT

service

RÉPARATIONS • REBOBINAGE • BOBINES COMMUTATEURS • CONSEILS EN GÉNIE

THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.
QUÉBEC • MONTRÉAL • SHERBROOKE

Une compagnie canadienne au service de l'industrie depuis 1923

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Main table containing stock market data for various companies, organized in columns with headers for 'SEMAINE PASSEE' and '1964'. Includes sections for 'MISE PROBABLE...', 'A LA SECURITE COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES', 'COMPTABLES AGREES', and 'EXCELLENT AVENIR'.

MISE PROBABLE...

(Suite de la page 8)

bre des têtes de volailles enregistrées aux E.-U. est toujours élevée, mais celui des porcins...

A LA SECURITE COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES

Advertisement for La Sécurité Compagnie d'Assurances Générales, featuring portraits of Emile Bernard, Paul Charette, and Ernest Chénier.

EDWARDS OF CANADA LIMITED

Advertisement for Edwards of Canada Limited, discussing dividends and stock market conditions.

COMPTABLES AGREES

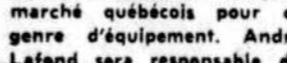
Advertisement for J. Arthur Deschamps, a Chartered Accountant.

EXCELLENT AVENIR

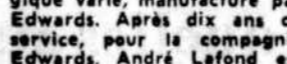
Advertisement for 'Excellent Avenir' (The Future is Excellent), a program for young people.



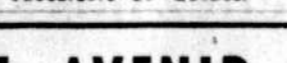
M. Ronald Gilbert



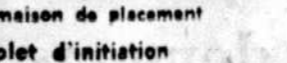
M. Maurice Bussières



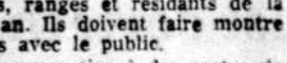
M. Lucien Dahmé



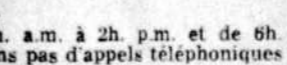
M. Maurice Bussières



M. Lucien Dahmé



M. Maurice Bussières



M. Lucien Dahmé



M. Maurice Bussières

Vers une conférence fédérale-provinciale sur la voirie en mars

On croit que la politique de grande voirie au Canada sera discutée lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale, à Québec, en mars. Il se pourrait même qu'une conférence d'études techniques, réunissant les ministres des travaux publics et de la voirie, soit convoquée par suite de la conférence de mars.

Les provinces de l'Ouest font de plus en plus pression sur le gouvernement, de même que les constructeurs de routes, pour qu'il participe à un programme commun en vue de la construction d'une seconde route transcanadienne, au nord de la première. En même temps, le gouvernement du Québec serait très désireux de se retirer du programme de construction de routes nationales et de lever une plus grande part des impôts directs dans la province pour compenser les pertes sur le plan aide fédérale.

L'administration Pearson a fait savoir qu'elle étudie sérieusement un projet de construction d'une seconde route transcanadienne ou d'extension de la voie qui existe actuellement. On sait que les libéraux acceptent également la formule d'option permettant aux provinces qui le désirent de se retirer des programmes conjoints.

En attendant, la moitié occidentale de la route de 4,860 milles doit être terminée à temps pour la saison touristique de 1964. Dans l'Est cependant, il faudra encore au moins quatre ans pour terminer les travaux.

Un relevé de la Presse Canadienne indique que les sections non terminées couvrent une distance de presque 1,000 milles à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario.

L'administration libérale a décidé, l'an dernier, de prolonger le programme pendant quatre ans, jusqu'au 31 décembre 1967. Le plafond de la participation d'Ottawa a été porté de \$400,000,000 à \$825,000,000. Depuis le début de réalisation du projet, en 1950, l'administration fédérale a dépensé presque \$500,000,000, en comprenant les dépenses concernant les parcs nationaux qui se trouveront le long de la route, et les provinces ont fourni plus de \$300,000,000.

Le Québec a fait, pour la seconde année consécutive, son plus gros effort de construction. Québec n'a pas signé l'accord entre le fédéral et les provinces avant octobre 1960.

L'an dernier, on a pavé une étendue de 22 milles dans la région de Drummondville. A Montréal, on a pavé une longueur de 15 milles dans la banlieue ouest et on a commencé la construction, au prix de \$75,000,000, de l'ensemble pont-tunnel de Boucherville, entre l'île de Montréal et la



MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DU QUÉBEC

AVIS DE DEMANDE
DE SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES seront reçues par le Ministère des Travaux Publics du Québec pour les travaux suivants dans le projet de

CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE LA RIVE SUD (comté Chambly), à 121, boulevard Taschereau, Greenfield Park, P.Q.

A) STÉRILISATEURS
B) ARMOIRES CHAUFFANTES
C) LAMPES CHIRURGICALES

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au bureau des Architectes Jolicoeur et Leclerc, 5220 rue Mentana, Montréal, P.Q. le ou après le lundi, 20 janvier 1964, pour l'obtention des documents nécessaires: plans, devis ainsi que les formules directives et de soumissions.

Les soumissions seront reçues au Bureau du Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, chambre 33, Édifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 2:00 heures P.M. (heure normale de l'est).

mercredi, le 5 février 1964.
Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de cent dollars (\$100.00), en mandat-poste ou chèque visé faits à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Les dépôts seront remis si les documents sont retournés en bon état le 12 février 1964, ou avant.

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une Banque à charte du Canada et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Finances, pour un montant égal à 10% (dix pour cent) de la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner les individus, firmes, compagnies et corporations qui peuvent prouver à la satisfaction du Ministère, leur habileté, leur intégrité, leur responsabilité et leur compétence à entreprendre le travail en question.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

HERVE A. GAUVIN,
Sous-Ministre

Accident

M. Emile St-Onge, de Grand-Mère, âgé de 43 ans, a été tué, samedi soir, dans la collision frontale de deux automobiles sur la route No 2 Montréal-Québec. L'accident est survenu peu avant 6 h. 30 dans une courbe entre Louiseville et Yamachiche.

pour exproprier des terrains, et le gouvernement du Québec paiera le reste des frais. Sur le tronçon de 400 milles de la route qui se trouve dans le Québec, il reste 150 milles à terminer, surtout entre Québec et la frontière du Nouveau-Brunswick. On est en train de paver ou de niveler une section de 100 milles, surtout entre Drummondville et Québec.

Tuée raide

Une adolescente de 13 ans, nommée Gagné (on ignorait son prénom au début de la soirée de dimanche) a été mortellement blessée dimanche après-midi dans Waterloo, une petite ville des Cantons de l'Est. Sa mort serait imputable à un accident. Le drame est survenu au domicile de M. Antoine Stratford de Waterloo en l'absence des parents de cette famille de sept enfants. La jeune Gagné s'y trouvait en visite. Un des enfants Stratford aurait manipulé en présence de l'adolescente une carabine 44-40 et, ignorant qu'il s'y trouvait une balle, a pressé la gâchette. Le projectile aurait atteint l'enfant à la tête. La mort aurait été instantanée. Le sergent Roland Aubuchon de la Sûreté provinciale, division de Montréal, a été chargé de l'enquête.

Faits divers

Enigme

Un citoyen de Montréal-Nord, Roger Leblanc a été mortellement blessé par un coup de feu samedi soir vers 9h.30. Après 24 heures d'enquête policière, on a cru deviner que l'homme aurait été victime d'une balle de carabine .22. Leblanc habitait chez un M. Vaudreuil de la rue Leblanc dans Montréal-Nord. On ne savait encore hier soir s'il s'agissait d'un suicide, d'un accident ou d'un meurtre.

Electrocuté

QUÉBEC — M. Raymond Vezina, un citoyen en chômage et père de 15 enfants, a été trouvé dans sa baignoire,

samedi. Il avait été électrocuté. Selon la police, cette mort serait accidentelle. M. Vezina ayant approché un réchaud de la baignoire. L'accident a été découvert par l'épouse de la victime.

Brûlée vive

Rivière-du-Loup — Mme Aurora Thériault, âgée de 74 ans, a péri samedi soir dans l'incendie qui a détruit de fond en comble la maison de son beau-frère M. L.-N. Ouellet de Rivière-du-Loup. Les autres occupants ont pu fuir en vêtements de nuit.

Explosion

QUÉBEC — Le pétrolier Irving Glen a été considérablement avarié par les flammes consécutives à une explosion survenue à bord de ce navire dimanche matin. Le pétrolier, qui s'était échoué à 120 milles au nord-est de Québec en novembre, était en cale-sèche à Lauzon. L'explosion d'un réchaud dans la chambre des communications radiophoniques a été la cause du sinistre. Les flammes ont été maîtrisées après avoir été circonscrites au carré des officiers. Le reste du navire a été endommagé par l'eau et la fumée. On avait heureusement vidé le pétrolier de sa cargaison peu après son entrée en cale-sèche il y a plusieurs semaines.

RICHE BUTIN

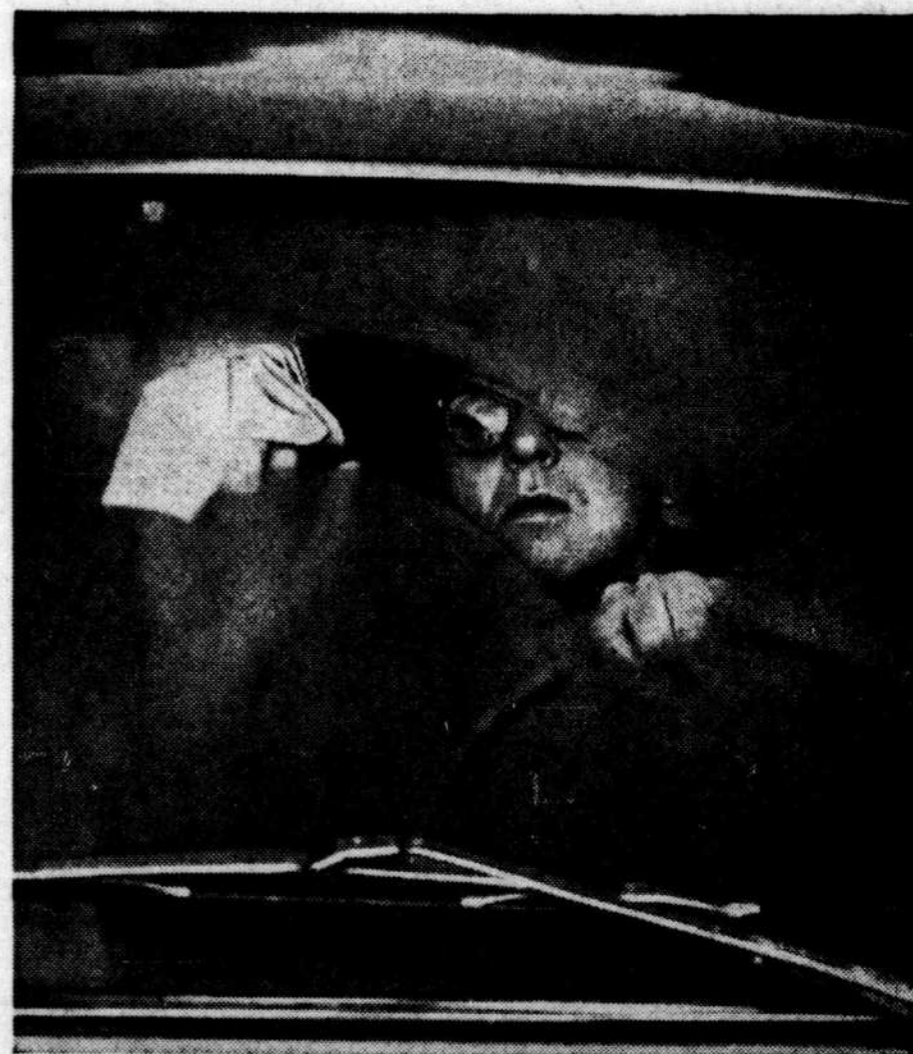
Soixante-trois coffres de sûreté saisis par des voleurs, au mois de novembre, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale dans l'est de la métropole, contenaient environ \$700,000 en bons et autres valeurs. Une liste, publiée hier par la police, rapporte que les coffres contenaient environ \$250,000 en obligations fédérales, provinciales et municipales.

ENLÈVEMENT

TORONTO. — Ronald Kenneth Turcotte, un homme de 30 ans, de St-Hubert, Qué., et Roger Kinser, 21 ans, de Rosemont, ont été arrêtés jeudi dans le centre de la ville de Toronto et accusés d'enlèvement et de viol d'une adolescente de 18 ans.

Avis ne vous obligera jamais à conduire d'une main.

**Vous avez loué une auto.
Le dégivreur est en panne.
Résultat?
Le pare-brise s'embue!
Vous le nettoyez d'une main. Ça vous irrite...avec raison!
Vous avez droit à une auto équipée d'un dégivreur qui dégivre... d'une chaufferette qui chauffe... de deux essuie-glace qui essuient.
Avis ne peut pas se permettre de négliger ces détails.
Pourquoi? Simplement parce que, n'étant pas les mieux connus, nous devons nous donner plus de peine pour louer nos autos.
Et quelles autos!
Prenez nos superbes Pontiac Parisienne, par exemple...
Essayez Avis, la prochaine fois. Vous apprécierez la peine que nous nous donnons.
C'est certain.**



D'UN OCEAN A L'AUTRE

Bilinguisme

NIAGARA FALLS — Les Canadiens doivent essayer de devenir bilingues pour leur propre bénéfice, a déclaré, samedi soir, M. Robert Choquette, commissaire adjoint à la Commission du centenaire.

Prenant la parole devant un groupe d'anciens de l'école d'horticulture Niagara Parks, M. Choquette a insisté à son auditoire anglais qu'il donnait le même conseil aux Canadiens francophones.

Exposition

OTTAWA — Une mission commerciale qui doit séjourner du 23 janvier au 14 février en Grande-Bretagne exposera plus de 550 lampes et appareils d'éclairage de fabrication canadienne à Londres, Liverpool et Glasgow. La mission, composée de six fabricants canadiens de lampes, d'appareils d'éclairage et d'abat-jour de maison, étudiera les possibilités de vendre ces produits sur le marché britannique.

Paix et commerce

TORONTO — M. Peter Howard, chef mondial du Réarmement moral, a déclaré, à Toronto, samedi, qu'il voit d'un oeil favorable les échanges commerciaux avec les pays communistes. A son dire, toutefois, ces échanges ne doivent pas être limités au blé seulement. "Ces transactions commerciales devraient servir à véhiculer une idée, dit-il, d'idée de paix démocratique et de concorde." M. Howard a déclaré, dans un autre ordre d'idée, que la moralité est à la baisse en Angleterre "où il y a encore bien d'autres John Profumo dans des postes de commande."

Taxation accrue

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario, a besoin de revenus supplémentaires. L'an dernier, il avait majoré le coût de l'enregistrement des véhicules-moteurs; cette année, il envisage une taxe nouvelle de 10 pour cent sur la cigarette et la majoration du coût des boissons alcooliques, majoration pouvant varier de 50 à 75 cents la bouteille.

Contrats accordés

OTTAWA — Le ministère fédéral des Travaux publics a accordé des contrats pour la somme de \$3,474,256 en décembre dernier. Au Québec, ces contrats sont les suivants: un bureau de postes à Alabanel dont la construction est confiée à Louis Dallaire et fils ltée, de Normandin, au montant de \$15,540; un bureau de postes à Cap Saint-Ignace, contrat de \$13,860 octroyé à Henri Pelletier de cet endroit; un bureau de postes à Chambly, contrat de \$46,324 octroyé à Electra Construction ltée de Montréal; bureau de postes à Saint-Prime, contrat de \$14,990 octroyé à Louis Dallaire et fils ltée, de Normandin.

Pionnier du rail

VANCOUVER — M. Thomas Huntley Crump, âgé de 92 ans, père du président du Pacifique Canadien, N. R. Crump, est décédé samedi, à Vancouver. Ses funérailles auront lieu mardi matin dans cette ville. Il a consacré sa vie aux chemins de fer du Canada. Au moment de la mise à sa retraite, en 1934, il était surintendant de division du PC dans la vallée Kettle de la Colombie-Britannique. Outre le président du PC, il laisse deux autres fils dans le deuil et une fille.

Les pêcheries

OTTAWA (PC) — Les dix provinces du pays, par la voix des porte-parole des pêcheurs et des conserveries, feront connaître au gouvernement aujourd'hui leurs avis en vue du développement des pêcheries.

On ne mâchera point les mots au sujet de la situation de la pêche au Canada à l'ouverture de la conférence qui durera une semaine et qui sera la première tenue au pays. Plus de cent représentants du gouvernement fédéral et des provinces sont à Ottawa.

L'appui des étudiants de Sherbrooke à Marcel Chaput

SHERBROOKE — Deux professeurs, MM. André Collinge et Armand Parent, et une soixantaine d'étudiants de l'université et du séminaire de Sherbrooke, ont tenu une réunion dans cette ville en fin de semaine pour manifester leur appui au chef indépendantiste Marcel Chaput, qui poursuit à Montréal son long jeûne en faveur de l'indépendance du Québec. Une vingtaine d'étudiants et M. Parent ont décidé de jeûner pendant 24 heures.

Le groupe a fait parvenir un télégramme à M. Chaput lui demandant de mettre fin à son jeûne; ils ont fait part de leurs craintes au sujet de la vie du chef du Parti républicain du Québec.

Le groupe a décidé de passer la nuit de vendredi dans un restaurant de la ville et de recommencer leur manifestation samedi matin à huit heures.

Entre temps à Montréal, le PRIQ faisait savoir dans un communiqué que "les pressions se font de plus en plus fortes sur M. Chaput pour qu'il termine sa grève de la faim".

Le Manitoba recevrait des Nord-Africains

WINNIPEG — Deux hauts fonctionnaires du gouvernement français ont déclaré, en fin de semaine, qu'il se peut que les familles agricoles venant de l'Afrique du Nord s'installent au Manitoba.

MM. Robert Baudouy, du ministère des affaires étrangères, et Jacques Toutain, du ministère des rapatriés, sont passés par Winnipeg durant leur voyage canadien. Ils explorent des régions où d'anciens résidents des territoires français en Afrique du Nord et notamment d'Algérie pourraient éventuellement s'établir un jour.

M. Baudouy a fait remarquer que les colons français pourraient être intéressés à s'établir au Manitoba à cause de l'importante partie française de la population de cette province.

"Un grand nombre d'entre eux ont cultivé le blé avec des instruments hautement mécanisés et ils n'auraient aucune difficulté à s'adapter. Le Manitoba est certainement une province où ils aimeraient vivre."

FUMISTERIE

QUEBEC — Les quelque 1.000 élèves de l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys et leurs institutrices, dont 17 religieuses de la Congrégation Notre-Dame, ont évacué en bon ordre, mais précipitamment, les lieux à la suite de la réception, à 1 h. 50, hier après-midi, d'un appel téléphonique anonyme informant de la présence d'une bombe dans l'institution.

La police perquisitionna de fond en comble sans trouver trace de l'engin.

Pour un ministre des affaires culturelles

REGINA. — Le directeur général des Grands ballets canadiens de Montréal a exprimé l'opinion que le Canada devrait avoir un ministre des affaires culturelles. Au cours d'une interview, M. Ariel Luft a affirmé que le Canada acquerrait beaucoup de prestige à l'étranger si le gouvernement canadien s'occupait directement d'affaires culturelles et accordait son appui officiellement aux arts.

la vie universitaire

M. Deacon et le bill 60

M. Bill Deacon prononcera une causerie intitulée: "Ce qu'il faut savoir au sujet du bill 60", lors de la réunion de la St. Kevin's Parent-Teacher Association, qui aura lieu à 8h.15 mardi soir au sous-sol de l'église St. Kevin, à l'angle du Chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue St. Kevin. M. Deacon est vice-président de la Québec Federation of PTAs et un porte-parole des anglo-catholiques sur le bill 60. Le public est invité.

"L'université Loyola"...

Les étudiants du Collège Loyola organisent, du 21 au 24 janvier, une semaine internationale. Neuf pays participeront alors à une exposition, soit: le Canada, la Chine, l'Allemagne, l'Irlande, la Tchécoslovaquie, la Lituanie, Israël, l'Ukraine et les Antilles. Le communiqué de l'Association des étudiants, rédigé en français, parle de "l'université Loyola"...

Six cours spécialisés

Les Cours du Gesù offrent six cours dans les domaines de l'économie et de l'administration, soit: 1) systèmes et procédures; 2) problèmes économiques; 3) organisation des petites entreprises; 4) direction du personnel; 5) le droit dans les affaires; 6) le rôle et le fonctionnement de la publicité. On peut demander le prospectus aux Cours du Gesù, 1180 rue Bleury, Montréal (2); tél.: 866-3611.

AVIS REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec.

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
ARMSTRONG, Patrick	11923 est. N-Dame	Salle à manger
Bellevue Bowling Inc.	Pte-aux-Trembles	bar
ASSALY, Norman	7224, rue Harley	Epicerie
ASTUTO, Sebastiano	80 o. rue St-Viateur	Epicerie
BISSON, Ernest	3703, rue Masson	Epicerie
CEOLIN, Aurèle	2735-40ème Rue St-Michel (Mt)	Epicerie
GALANIS, Basil	4514, ave du Parc	Cabaret
GENTILE, Gino	324, rue De Castelnu	Epicerie
Max Grocery Reg'd.	Montréal	
KOTTLEB, Eugen	50 Place Crémazie	Salle à manger
Place de l'Etoile Ltée	Montréal	bar
LAFONTAINE, Philippe	1251 est. Demontigny	Salle à manger
Café Vidéo Inc.	Montréal	bar
LUSSEIER, Fernand	7166, rue St-Denis	Taverne
Montréal		
PELLETIER, Lucien	11347, boul. Gouin	Taverne
Rivière des Prairies		
POLIQUIN, Rodrigue	3336-40-42 est. rue	Salle à manger
Ontario, Montréal		bar
POLLACK, Jack	1459, rue Metcalfe	Salle à manger
Joe's Steak House Ltd.	Montréal	bars
PROCKOW, Nadia	3292, Des Echevins	Epicerie
Musijenko (Mme)	Montréal	
ROSEN, Bernard	7425, che. Upper	Salle à manger
Lachine, Montréal		bars
TABACHNIK, Louis	5905 est. boul.	Motel
Lido Motel Inc.	Metropolitain	Salle à manger
	Ville St-Léonard-de-Port-Maurice	bars

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTRÉAL, P.Q.

Les Franco-Manitobains relancent la question des écoles séparées

de notre correspondant particulier, Jacques OUVRRARD

WINNIPEG. — Les catholiques manitobains sont à bout de patience. Ils veulent forcer le gouvernement manitobain à prendre position. M. Duff Roblin est-il décidé, oui ou non, à accorder une forme d'aide financière aux écoles séparées de la province, suivant en cela les recommandations de la Commission MacFarlane? Posée par le R. P. Durocher, directeur en chef de l'hebdomadaire canadien français "La Liberté et le Patriote", cette question prend presque la forme d'un ultimatum, en raison des sympathies conservatrices du journal.

Parlant à 250 membres de la Fédération catholique des parents et des maîtres, le père Durocher a déclaré sans ambages: "Que signifie le silence du gouvernement, bonne volonté inefficace ou indifférence cachée? De son côté, le député libéral de Saint-Boniface, le Canadien français Laurent Desjardins, prend prétexte d'une grève des écoliers qui dure depuis deux mois à Saint-Vital, dans la banlieue de Winnipeg, pour réclamer la justice, l'égalité de tous les jeunes Manitobains en matière d'éducation."

M. Desjardins critique l'attitude du gouvernement sur ce point particulier. Attitude très typique. La grève est un aspect des revendications des catholiques en vue d'obtenir

de la province verse des subventions aux écoles séparées. Officiellement on l'a ignorée le plus longtemps possible. Voici ce qui s'est passé le 7 novembre: les parents de 21 enfants fréquentant l'école paroissiale St-Emile écrivent au ministre de l'Instruction publique de l'époque, M. Stewart McLean, pour lui dire ceci: "La commission scolaire veut que nous payions six dollars par mois et par enfant pour qu'ils puissent voyager dans les autobus. Jusqu'à présent, ils l'ont fait gratuitement. Nous ne voulons pas payer, parce que nos taxes scolaires sont versées à cette même commission. Pourquoi nos enfants seraient-ils traités différemment que ne le sont les autres. Pas question pour nous d'autre part de leur faire faire le trajet à pied. Nous avons décidé de les garder chez nous jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction." C'était la grève. Elle a été déclinée le 8 novembre.

Or, il y a seulement une semaine que le premier ministre Duff Roblin a finalement admis que son gouvernement étudie la suite à donner à ce qui est une violation de la loi.

Le gouvernement a laissé trainer les choses, espérant que ça s'arrangerait. Les parents affirment leur détermination. Ils iront jusqu'au bout. L'enjeu

Le Manitoba, a précisé le père Durocher, se distingue des 9 autres provinces. Il n'accorde aucune forme d'aide aux écoles séparées. Il ne respecte pas l'esprit de l'acte de l'Amérique du nord britannique. La législation scolaire de 1890 ne visait selon le rédacteur en chef de "La Liberté et le Patriote," qu'à faire une chose: imposer un système d'enseignement laïque copié sur celui des Etats-Unis.

Quelle chose doit être faite pour triompher d'adversaires qui s'appellent la Commission scolaire de Winnipeg, l'Eglise unitarienne, l'Association des instituteurs du Manitoba. Ce quelque chose, si l'on veut qu'il soit durable, doit être voté par une Assemblée législative unanime ou à tout le moins par une majorité importante des députés.

On peut être assuré d'une chose: la question des subventions aux écoles paroissiales sera soulevée au cours de la prochaine session. Le député de Saint-Boniface, M. Laurent Desjardins, l'a promis. Mais M. Roblin lui épargnera peut-être cette peine. Réunis en caucus, les députés conservateurs à l'Assemblée législative ont étudié le projet de programme gouvernemental pour la session. Il a été question des moyens à employer pour mettre fin à la grève des écoliers de Saint-Vital. Il se pourrait que l'on aille plus loin, après 4 années de réflexions.

Hubert Potvin à l'Office de l'information

QUEBEC. — Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, annonce la nomination de M. Hubert Potvin au poste de directeur adjoint de l'Office d'information.

Le nouveau directeur adjoint agira comme coordonnateur de l'information officielle auprès du sous-secrétaire adjoint de la province, M. René Montpetit.

Avant d'aller à Québec assumer ses nouvelles fonctions, M. Potvin dirigeait le service de la publicité de Radio-Canada à Montréal.

ORGUE A VENDRE

Orgue à vent, genre harmonium avec soufflerie électrique. Plus de 90 églises et chapelles de communions en sont pourvues dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

PRINX TRES ABORDABLE
Ecrire ou téléphoner
LES ORGUES CANTATE ENRG.
36, des Erables,
Cap-de-la-Madeleine
Tél. FR. 6-6354
(code régional 819)

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS PRÉSENTE

ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

Nouveau plan de protection pour voyageurs et enfants, l'ACCIRANCE a été spécialement étudiée et mise au point pour satisfaire pleinement les exigences nouvelles de la famille canadienne moderne.

L'ACCIRANCE-ENFANTS permet de protéger pour douze mois en cas d'accident tous vos enfants, écoliers, étudiants de tout cours ou école (sauf l'université) et même vos plus jeunes qui ne vont pas encore à l'école. L'Assurance-Vie Desjardins garantit de payer jusqu'à \$25,000, pour les frais médicaux, chirurgicaux, hospitaliers d'ambulance, de rayons X, d'infirmières. \$1,000 d'indemnité pour la perte accidentelle de la vie ou \$10,000 d'indemnité pour la perte accidentelle de deux membres ou de la vue des deux yeux, et la moitié de ce montant s'il y a une perte d'un membre ou \$1,500 pour un oeil. \$150. (maximum) pour le traitement ou le remplacement d'une ou de plusieurs dents saines et naturelles.

L'ACCIRANCE-VOYAGE permet de protéger vingt-quatre heures par jour, tous les adultes âgés de 15 à 70 ans, en cas d'accidents qui peuvent survenir au pays ou à l'étranger lors de voyages d'affaires ou de plaisir, par automobile, autobus, chemin de fer, bateau, avion etc. L'Assurance-Vie Desjardins garantit de payer... \$5,000. — \$15,000. ou \$25,000 selon votre choix, pour la perte accidentelle de la vie ou pour la perte de deux membres ou de la vue des deux yeux — et la moitié de ces montants s'il y a une perte d'un membre ou d'un oeil. \$25. ou \$75. ou \$125. à chaque semaine, en cas d'invalidité à la suite d'un accident et pendant un maximum de 100 semaines. \$250. ou \$750. ou \$1,250. au maximum pour tous les frais médicaux, chirurgicaux, hospitaliers, d'ambulance, de rayons X, d'infirmières encourus à la suite de tout accident. Chaque dépendant de l'assuré qui voyage en sa compagnie est assuré sans charge supplémentaire pour \$250. de frais pour chaque accident.

UN ACCIDENT EST BIEN VITE ARRIVÉ PRENEZ UNE ACCIRANCE SANS TARDER



ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE

ACCIRANCE SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"

Samedi soir, au Forum

Terry Sawchuk a réussi, aux dépens du Canadien, son 95ème blanchissage

par Gérard GOSSELIN

Pres de 15.000 spectateurs ont été témoins samedi soir d'une des meilleures parties de la saison au Forum, mais malheureusement pour le club local, ce sont les Red Wings de Detroit, qui ont remporté la palme, au compte de 2-0, sur le Canadien. Les joueurs de Sid Abel, qui depuis le début de la saison, avaient servi de marchepieds au Canadien, installé près des meneurs dans le classement, ont profité de cette partie, pour inscrire à leur tableau d'honneur un autre record de la ligue Nationale.

Jusqu'ici, cette saison, Detroit n'avait pas battu le Canadien au Forum. En fait, ce n'était que la troisième défaite du Tricolore à Montréal. Samedi soir, les Wings ont décroché un autre record qui appartenait au Canadien. En effet, avec son 95ème blanchissage depuis le début de sa carrière, Terry Sawchuk a effacé le record de 94 parties sans point, détenu par Georges Hainsworth. L'autre record enlevé au Canadien est le 545e but de Gordie Howe, compte contre le Canadien, plus 161 dans la saison, et qui a dépassé le total de 544 buts de Maurice Richard.

Un but en 120 minutes

En deux parties consécutives, soit en 120 minutes, le Canadien n'a réussi qu'un but, celui de Bernard Geoffroy qui, jeudi, a vaincu les Black Hawks de Chicago.

La victoire des Wings était bien méritée et Terry Sawchuk a sans contredit été l'eroie du match avec des arrêts de toute beauté. Le Canadien a mal joué au début, s'est ressaisi mais il était trop tard. Par la suite, Sawchuk a complètement fermé la porte aux gros canons du Canadien.

Gordie Howe, bien surveillé, n'a pu compter. Des 14 buts qu'il a réussis depuis le début de la saison, aucun n'a été enregistré en dehors de Detroit.

But de Smith

La première période indique clairement que les visiteurs donneront du fil à retordre au club local, et même si les Wings effectueront le même nombre de lancers que le Canadien, 13, les joueurs de Toe Blake offrent du jeu erratique et décousu. Detroit, organisé et hockey mieux défendu, voit ses efforts couronnés de succès à 11:44 quand Floyd Smith ouvre le pointage, avec l'aide de Norm Ullman.

La défense du Canadien, en particulier, oublie de couvrir l'adversaire, imposant ainsi à Charlie Hodge un surcroît de travail.

L'arbitre Frank Udvari se montre d'une sévérité peu commune et après avoir puni presque simultanément Marcel Pronovost et Gordie Howe, il chasse Claude Provost pour des peccadilles, le tout en l'espace de 39 secondes.

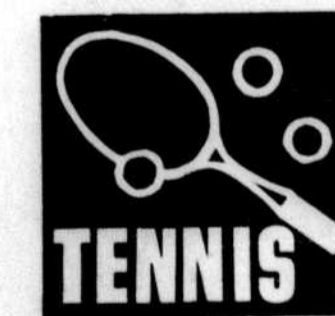
Jean Béliveau et Bernard Geoffroy tirent bien mais Sawchuk est vigilant.

Après le but de Smith, le Canadien devient plus menaçant, surtout pendant une punition à Bill Gabsby qui avait attaqué Bernard Geoffroy. Le jeu de puissance est formidable mais Sawchuk est sensationnel, en particulier contre Henri Richard et Jean Béliveau.

Vers la fin de la période, Charlie Hodge sauve la situation devant Gordie Howe et Ed Joyal. La période prend fin avec une punition de Herry Harper, à 19:35.

Jeu plus contesté

Au deuxième engagement, le Canadien paraît avoir retrouvé sa fougue et ses jambes, mais



TENNIS

NEW-YORK — Les Etats-Unis sont prêts à seconder le Grande-Bretagne dans sa tentative de présenter un omnium de tennis à titre expérimental.

L'Association britannique de tennis sur gazon avait révélé qu'elle espérait présenter un omnium où évolueraient les amateurs et les professionnels à Wimbledon en 1965 et 66.

On en fera la demande officielle à l'Assemblée de la Fédération internationale à Vienne en juillet. Vic Denny, ancien président de l'Association américaine, sera le délégué américain.

Sous l'influence d'un groupe de rebelles, l'Association américaine s'était opposée à tout omnium l'an dernier, mais elle pourrait bien revenir sur ses positions lors de l'assemblée annuelle à Corpus Christi, Texas, le 15 février.

La majorité des clubs américains est en faveur des omniums et la direction américaine actuelle semble en faveur de la tentative, mais la Fédération internationale, avec le support des petites nations, a toujours empêché tout essai dans ce sens.

De nombreux connaisseurs sont d'avis que les omniums ne pourraient aider ce sport qui manque d'attrait pour le public au cours des récentes années.

Detroit protège bien sa mince avance. Les deux gardiens de buts donnent un spectacle qui vaut à lui seul le prix d'admission. Charlie Hodge, à deux reprises, fait des arrêts spectaculaires contre deux joueurs arrivés seuls devant lui: Gordie Howe et John MacMillan.

Terry Harper et Floyd Smith sont punis presque ensemble comme si l'arbitre voulait rétablir l'équilibre.

Marcel Pronovost tente de mettre Ralph Backstrom en échec mais le joueur du Canadien avait prévu la manœuvre et c'est Pronovost qui s'écroule. Il doit même aller se faire soigner à la clinique.

Puis c'est au tour de Sawchuk de prendre la vedette en volant des buts à Henri Richard, Bernard Geoffroy et Jean Béliveau.

A la suite d'un montée, John Ferguson s'attaque à Terry Sawchuk qui s'affaïsse sur la glace. Une bagarre prend naissance alors que de part et d'autre on fait plus de moulinets

Slalom féminin de Goldeck

SPITTAL — Le slalom géant du "Goldeck", à Spittal, a permis à la française Marie-Louise Goitsche de remporter une très belle victoire et à l'équipe de France de distancer nettement ses rivales autrichiennes et américaines.

La jeune championne du monde française du combiné a précédé, selon les résultats officiels, sa compatriote Madeleine Bohatay et l'Autrichienne Traudl Hecher. La triomphatrice est donc complète, d'autant plus qu'Annie Famoso occupe la quatrième place.

Il faut noter, toutefois, que l'Américaine Jean Saubert, "reine incontestable du slalom géant cette année, n'a pas pu prendre le départ à cause d'une légère indisposition.

Le tracé du slalom géant du Goldeck était long de 1.140 mètres pour une dénivellation de 330 mètres. Le départ a été donné à 2.060 mètres d'altitude. Le temps était froid et enssoleillé. La neige était durcie, mais non glacée.

Comment pêcher l'esturgeon?

Il peut lutter avec la ténacité d'un maskinonge, mais il ne se déplace pas pour atteindre un appât. Il pèse rarement moins de 35 livres, et il n'est pas nécessaire d'être très habile pour en amener un à terre, il faut seulement beaucoup de force.

Il s'agit de l'esturgeon, poisson qui donne le caviar et qu'on ne peut prendre qu'avec des lignes profondes munies d'un vers. Ce poisson sans dent reste au fond des eaux et s'y promène à l'aveuglette. Avec une ligne assez longue, l'hameçon et le vers se trouvent au fond de l'eau sur le parcours emprunté par l'esturgeon, on peut arriver à prendre un de ces poissons.

M. Albert Courtmanche, directeur du Service de la faune à Montréal, a déclaré à ce sujet: "On peut les prendre de cette façon, mais seulement avec de la chance. Certaines gens du Québec essayent d'en prendre de cette façon, et ils ont beaucoup de plaisir s'ils en pêchent un. Mais cela ne se fait pas sur une grande échelle".

A Montmagny

M. Richmond Pelletier, de Montréal, déclare pour sa part que les esturgeons luttent comme des maskinonges. Il lui a fallu 30 minutes pour amener un de 35 livres à terre, près de Montmagny. M. Pelletier passe la moitié de l'année à pêcher afin d'obtenir des renseignements pour le Club de chasse et de pêche qu'il a fondé et qu'il dirige.

Mais les Québécois, comme la plupart des pêcheurs à la ligne, aiment pêcher au lancer ou à la ligne ordinaire. Ils

LIGUE ST-VIAEUR

O'Keefe conserve une avance de cinq points sur le Deschênes

Seul le club Deschênes. Fils du président Georges McManus et de l'entraîneur Jean Vanier a encore quelques chances de terminer en première position de la ligue de hockey Amicale St-Viateur et supplanter le O'Keefe.

Actuellement le club Deschênes est à cinq points de la première position. Les clubs de la ligue St-Viateur n'ont plus que sept joutes à disputer et en escomptant que dame chance tourne à leur faveur pour Deschênes et que Billet et Quêrbes remportent au moins une victoire chacun contre le O'Keefe, on pourrait assister à une fin de saison intéressante entre ces deux équipes.

Table with 4 columns: Club, G, P, PP, PC, Pts. Rows: O'Keefe, Deschênes, Quêrbes, Billet.

de dommages. Les hostilités terminées, l'arbitre chasse Geoffroy, Ferguson et Barkley. Quelques secondes plus tard, Dave Balon et Marcel Pronovost en viennent aux coups, et il y a tellement de punitions qu'il s'ensuit une mêlée dans les papiers du chronométrateur qui y perd son latin. Il faudra deux ou trois minutes pour que commence la parade de sortie des joueurs incriminés. Ron Ingram est aussi puni pour avoir attaqué Henri Richard, et cette punition additionnelle ne fera qu'ajouter à la confusion.

Sawchuk superbe

Le jeu vient à peine de commencer à la troisième période que Ed Joyal marque le deuxième but des visiteurs, sur une passe de Doug Barkley.

Pendant une punition à Larry Jeffery, Dave Balon manque la cible et Sawchuk écarte un boulet de Jacques Lapre-

rière. Howe et Balon se frottent les oreilles et sont chassés. Pendant leur absence, Sawchuk est superbe devant Bob Rousseau, à deux reprises. John Miszuk s'en prend à Henri Richard, mais il n'y a pas de punition.

Dave Balon et Pit Martin sont chassés simultanément et Sawchuk effectue quatre arrêts de suite, deux de Rousseau et un chacun de Ferguson et Talbot.

Charlie Hodge fait une sortie d'une quarantaine de pieds pour briser un élan des visiteurs.

Jusqu'à la fin, c'est Sawchuk qui garde la vedette avec des arrêts souvent incroyables.

PREMIERE PERIODE

1-Detroit, Smith (7e) 11:44 (Ullman) 11:44. Punitions: M. Pronovost (6:10), Howe (6:21), Pronovost (6:40), Harper (19:37). Arrêts: Sawchuk 13, Hodge 12.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but. Punitions: Harper (3:10), Smith (3:35), Barkley, Ferguson, Geoffroy (11:23), Pronovost et Balon (11:35), Ingram (12:26). Arrêts: Sawchuk 10, Hodge 10.

TROISIEME PERIODE

1-Detroit, Joyal (8e) 9:35 (Barkley). Punitions: Jeffery (2:35), Martin (4:18), Balon (4:18), Pronovost (9:32), Harper (9:32), M. Pronovost (19:13). Arrêts: Sawchuk 12 (33), Hodge 9 (31).

laissent l'esturgeon aux pêcheurs qui font commerce. On qualifie parfois l'esturgeon d'aristocrate des Laurentides, endroit où on trouve le plus d'entre eux. On fait ainsi allusion au caviar et non au plaisir qu'on a à le pêcher. En Angleterre, l'esturgeon est la propriété de la reine.

Le St-Laurent, ainsi que les lacs St-François, St-Louis et Victoria, et certaines parties de l'Outaouais, furent des endroits où l'esturgeon abondait, mais leur nombre y a maintenant diminué.

Le Dr Georges Roussou, biologiste attaché au gouvernement du Québec, déclare que les centrales qui ont modifié le niveau des eaux, la pollution, et le trop grand nombre de pêches ont causé la "disparition catastrophique" de ce poisson ces dernières années. Un lac des Laurentides qui permettait de prendre, à l'échelon commercial, 70.000 livres d'esturgeon en 1957, n'en a laissé que 10.000 livres en 1959.

La saison de pêche couvre habituellement la période allant du début d'août aux gels d'hiver. Les pêcheurs de métier utilisent au départ les mêmes méthodes que les pêcheurs ordinaires.

Le plus gros esturgeon jamais pris au Canada pesait 842 livres. Il fut amené à terre par un pêcheur de profession en 1961, dans la vallée du Fraser. Un pêcheur de Bedford, en Nouvelle-Ecosse, en prit un dans son filet qui pesait 550 livres et qui a fourni 110 livres de caviar.

L'esturgeon se développe lentement. Il vit 200 ans.

On adopte une nouvelle politique au sujet des tarifs d'abonnements

Le Centre des Loisirs Immaculée-Conception annonce l'adoption d'une nouvelle politique relativement à ces tarifs d'abonnement. En effet, à compter d'aujourd'hui, afin de permettre à un plus grand nombre d'adultes et d'étudiants de fréquenter ses diverses sections, le Centre offre ses abonnements complets à des taux de faveur pour toute la durée de son deuxième semestre d'activités.

Les abonnements complets pour adultes, qui coûtaient \$28.00 par l'année, sont maintenant offerts à \$13.00 seulement pour le second semestre, soit jusqu'au début de la prochaine saison, le 1er septembre. Quant aux tarifs offerts aux étudiants et étudiants ils sont maintenant réduits de \$17.00 à \$8.00 pour la même période.

Dans le cas des adultes paroissiens de l'Immaculée, le tarif est réduit de \$10.00 et celui des étudiants paroissiens à \$6.00.

Quant aux tarifs pour enfants, ils sont maintenant de \$10.00 pour le premier, \$8.00

A BLUE BONNETS Le club des amateurs de pur-sang a tenu une première assemblée

L'intérêt dans le grand sport des courses au galop augmente de plus en plus à Montréal et dans la région. On en a eu la preuve lorsque plus de 250 propriétaires, entraîneurs, éleveurs ou simples "amateurs" se sont réunis à l'hôtel Hilton sous la présidence de M. Jackson qui est aussi directeur du Mt-Royal Jockey Club.

C'était la première réunion de l'année de ce "Quebec Thoroughbred Racing Club" fondé l'an dernier.

M. Jackson a été élu président en compagnie de M. Desmonde, vice-président, M. Cliff Seddon, secrétaire-trésorier, Emile Alain et Walter Mason, directeurs.

Le président Jackson a été des plus enthousiastes dans ses remarques. Il a d'abord annoncé officiellement les dates de la prochaine réunion à Blue Bonnets, soit de jeudi 28 mai au mercredi 15 juillet.

Il a souligné l'affiliation de plus importants de Blue Bonnets à l'organisation de la Thoroughbred Racing Association dans le plus grand intérêt pour le public et ceux qui sont en contact avec le monde des courses.

M. Jackson a annoncé l'importante nouvelle de l'augmentation du minimum des bourses à \$1.400, soit \$400 de plus que la première année de retour des courses à Montréal, en 1961. Il a mis en vedette l'innovation des "Prix de Futurité" pour les deux ans et trois ans avec des bourses de \$7.500 ajoutées par les classiques Fleur de Lys et de \$15.000 ajoutées par le Prix du Québec. Tout cela, dit-il, sont les plus fortes chez les pistes de courses d'un demi-millier en Amérique.

Pour ces épreuves, les hommes de chevaux ont répondu

avec enthousiasme dans les inscriptions si l'on tient compte de 185 pour 1964 et 250 pour 1965.

A mettre en vedette, a dit M. Jackson, le nombre de 36 pur sang appartenant à des propriétaires locaux, en 1931 et de 209, en 1983, et de 250, en 1964.

La moyenne des paris a augmenté considérablement depuis 1961 et cela est une preuve de l'augmentation constante pour les courses au galop à Montréal. Il a même laissé entrevoir une possibilité d'un plus grand nombre de programmes dans un avenir rapproché.

Au cours de l'intéressante soirée, les présents ont entendu le conférencier bien connu Jim Coleman qui a rappelé plusieurs anecdotes des anciennes courses à Montréal.

Lors de cette première réunion de l'année du "Quebec Thoroughbred Fan Racing Club" (Club d'amateurs de courses de pur sang) à l'hôtel Hilton, ces jours derniers, on a inauguré une présentation de trophées. Le premier à être décerné a été le "Trophée Paul Dansereau", accordé au meilleur entraîneur de la saison.

On sait que M. Dansereau est président et gérant général du Mt-Royal Jockey Club qui présente les courses de pur sang à Blue Bonnets. Au cours de 1963, deux entraîneurs sont arrivés égaux pour les victoires de leurs protégés avec 18 chacun. Ce furent Jacques Dumas et Emile Alain. Comme résultat, deux trophées furent offerts et comme M. Dansereau était absent, la présentation fut faite par M. J.-Louis Lévesque, président de Blue Bonnets et juré de réputation internationale.

Cette décision a été prise lors de la première réunion de 1964 du Comité d'organisation de cette exposition qui attirait 25.000 personnes en 1962 et 34.000 l'an dernier, et que l'on crédite généralement pour avoir donné l'élan qui s'est traduit par un développement extraordinaire du sport du campisme depuis 2 ans dans la province de Québec.

Le comité a étudié de nombreuses recommandations en vue de rendre cette exposition encore plus instructive et divertissante que par les années passées. Les attractions et démonstrations qui ont été le plus goûtées du public lors des deux premières expositions seront retenues pour la prochaine, notamment les défilés de modes, la cuisson en plein air, les cliniques d'art culinaire selon la diététique, avec d'intéressantes innovations dans quelques cas. Des attractions nouvelles, ainsi qu'un plan d'ensemble de décoration des locaux et de l'environnement des kiosques, sont à l'étude.

L'Expo 1964 sera sous la direction générale du R. P. Marcel de la Sablonnière, son initiateur, assisté de R. P. Ar-

Lorne Worsley est blessé

Dans la ligue Américaine, samedi, à Hershey, devant 8.019 spectateurs, les Bears de Hershey ont défait les As de Québec, au compte de 2-1. Hershey a maintenant gagné huit parties de suite à Hershey.

Gilles Banville remplaçant Lorne Worsley, blessé au cours de la partie de vendredi.

Léon Rochefort a évité le blanchissage aux As.

Les Bisons de Buffalo ont difficilement battu les Indiens de Springfield au compte de 3-2, dans une partie qui a duré quatre heures et 25 minutes. Un poteau des buts défectueux a forcé un délai d'une heure et 50 minutes. Il y avait 3.973 spectateurs dans les estrades.

A Pittsburgh, les Hornets de Pittsburgh ont remporté une victoire de 6-3 sur les Américains de Rochester. C'était le premier gain des vainqueurs en six parties.

A Cleveland, deux buts en 22 secondes à la troisième période, ont donné aux Barons de Baltimore, c'était la 12ème partie sans défaite de Cleveland sur sa glace.

Ces abonnements donnent droit de participation à toutes les activités du Centre I.-C.; piscine, gymnastique, badminton, tennis de table, escrime, billard, poids et haltères, ski, culture physique, club du mardi, piste et pelouse, etc.

Ils donnent droit également des réductions de tarif à l'auberge "Le Petit Bonheur" (au lac Quenouille), pour les excursions du Club de ski I.-C., pour les soirées et les cours de danses populaires, les cours d'arts domestiques, d'élegance pratique, d'apprentissage des arts, au club de tennis durant l'été, sur des billets pour les meilleurs spectacles présentés à Montréal.

Les inscriptions sont présentement acceptées au secrétariat du Centre, 4265 avenue Papineau, Montréal 34; téléphone: 527-1257.

GAIN DE 11 à 0 SAMEDI À TORONTO

Les Bruins infligent une raclée mémorable aux Leafs devant 14,011 de leurs partisans

TORONTO. — Faisant preuve d'une vigueur et d'une coordination jusqu'ici insoupçonnées, les Bruins de Boston ont humilié plus que de raison les puissants Leafs de Toronto samedi soir au Maple Leaf Garden, devant quelque 14,011 spectateurs, en triomphant de 11 à 0.

Les Leafs ont été copieusement hûés par la foule à l'issue de la partie alors que les Bruins recevaient de généreux applaudissements, aussi invariablement que cela survient paraitre, à Toronto même.

Andy Heberton et Dean Prentice ont trouvé le fond du filet de Simmons suffisamment souvent pour réaliser le tour du chapeau. Murray Oliver, Jean-Guy Gendron, la recrue Gary Dornhoefer et Johnny Bucyk complétaient le pointage.

Ce fut la pire défaite subie cette saison par une équipe de la ligue Nationale. Le record de buts en une période est de huit, établi par les Wings contre les Rangers de New-York, le 23 janvier 1944. Les Bruins ont compté six fois contre les Leafs dans la période initiale, samedi.

Pour les Bruins, c'était la troisième victoire de suite, la

abdominales. Il fut admis à l'hôpital Henrotin, ou l'on croit qu'il souffre d'appendicite. MacDonald devait passer des examens médicaux hier.

Mikita a réussi son 24e but de la saison et obtenu deux assistances au cours de la jouée pour atteindre le total de 59 points en tée des compteurs de la LN.H. Les autres buts de l'équipe allèrent à Hay, Vasko, et Al MacNeil.

PREMIERE PERIODE

1-Chicago, Hay (15e) 14:02 (Hull, Balfour). Punitions: Howell (5:21), MacNeil (19:53).

DEUXIEME PERIODE

2-New York, Gilbert (16e) 0:17 (Goyette, Howitt). 3-Chicago, Mikita (24e) 5:13 (Wharram). 4-Chicago, Vasko (2e) 15:28 (Balfour). Punitions: Vasko (1:53), Ingarfield (6:39), Murphy (13:02). Arrêts: Hull 10, Plante 13.

TROISIEME PERIODE

5-Chicago, Hull (29e) 9:00 (Mikita, Hay). 6-Chicago, Hull (30e) 9:53 (MacNeil, Hay). 7-Chicago, MacNeil (5e) 12:44 (Fleming, Mikita). Punitions: Bathgate (7:34), Marshall (8:09). Arrêts: Hull 11 (35), Plante 13 (39).

Bobby Hull a compté ses 29e et 30e buts de la saison, en moins de 44 secondes, permettant aux Hawks de l'emporter et de mettre fin à ce qui semblait devenir une série de défaites pour Chicago. C'était leur troisième victoire en huit parties.

Hull a compté son but initial sur un long lancer de la pointe de son hockey, alors que les Rangers jouaient à court de deux hommes. Bathgate et Marshall avaient été punis. Bathgate revint sur la glace après le but, mais Hull profita du séjour prolongé de Marshall au banc des punitions pour marquer son second but.

Pour quelques jours, semble-t-il, les Hawks devront jouer sans les services de l'excellent Ab MacDonald qui quitta la glace au milieu de la première période, samedi soir, souffrant de douleurs

Gain des Hawks de Chicago sur les Rangers de N. York

CHICAGO — Les Hawks, meneurs du circuit Campbell présentement, ont augmenté à trois points leur avance en tête, samedi soir, en disposant des Rangers de New-York au compte de 6 à 1.

Bobby Hull a compté ses 29e et 30e buts de la saison, en moins de 44 secondes, permettant aux Hawks de l'emporter et de mettre fin à ce qui semblait devenir une série de défaites pour Chicago. C'était leur troisième victoire en huit parties.

Hull a compté son but initial sur un long lancer de la pointe de son hockey, alors que les Rangers jouaient à court de deux hommes. Bathgate et Marshall avaient été punis. Bathgate revint sur la glace après le but, mais Hull profita du séjour prolongé de Marshall au banc des punitions pour marquer son second but.

Pour quelques jours, semble-t-il, les Hawks devront jouer sans les services de l'excellent Ab MacDonald qui quitta la glace au milieu de la première période, samedi soir, souffrant de douleurs

abdominales. Il fut admis à l'hôpital Henrotin, ou l'on croit qu'il souffre d'appendicite. MacDonald devait passer des examens médicaux hier.

Mikita a réussi son 24e but de la saison et obtenu deux assistances au cours de la jouée pour atteindre le total de 59 points en tée des compteurs de la LN.H. Les autres buts de l'équipe allèrent à Hay, Vasko, et Al MacNeil.

PREMIERE PERIODE

1-Chicago, Hay (15e) 14:02 (Hull, Balfour). Punitions: Howell (5:21), MacNeil (19:53).

DEUXIEME PERIODE

2-New York, Gilbert (16e) 0:17 (Goyette, Howitt). 3-Chicago, Mikita (24e) 5:13 (Wharram). 4-Chicago, Vasko (2e) 15:28 (Balfour). Punitions: Vasko (1:53), Ingarfield (6:39), Murphy (13:02). Arrêts: Hull 10, Plante 13.

TROISIEME PERIODE

5-Chicago, Hull (29e) 9:00 (Mikita, Hay). 6-Chicago, Hull (30e) 9:53 (MacNeil, Hay). 7-Chicago, MacNeil (5e) 12:44 (Fleming, Mikita). Punitions: Bathgate (7:34), Marshall (8:09). Arrêts: Hull 11 (35), Plante 13 (39).

Bobby Hull a compté ses 29e et 30e buts de la saison, en moins de 44 secondes, permettant aux Hawks de l'emporter et de mettre fin à ce qui semblait devenir une série de défaites pour Chicago. C'était leur troisième victoire en huit parties.

Hull a compté son but initial sur un long lancer de la pointe de son hockey, alors que les Rangers jouaient à court de deux hommes. Bathgate et Marshall avaient été punis. Bathgate revint sur la glace après le but, mais Hull profita du séjour prolongé de Marshall au banc des punitions pour marquer son second but.

Pour quelques jours, semble-t-il, les Hawks devront jouer sans les services de l'excellent Ab MacDonald qui quitta la glace au milieu de la première période, samedi soir, souffrant de douleurs

abdominales. Il fut admis à l'hôpital Henrotin, ou l'on croit qu'il souffre d'appendicite. MacDonald devait passer des examens médicaux hier.

Mikita a réussi son 24e but de la saison et obtenu deux assistances au cours de la jouée pour atteindre le total de 59 points en tée des compteurs de la LN.H. Les autres buts de l'équipe allèrent à Hay, Vasko, et Al MacNeil.

PREMIERE PERIODE

1-Boston, Dornhoefer (3e) 1:33 (Bucyk, Oliver). 2-Boston, Heberton (8e) 6:20 (Kurtenbach, Prentice). 3-Boston, Oliver (14e) 9:02 (Bucyk, Bovin). 4-Boston, Prentice (14e) 9:28 (Kurtenbach). 5-Boston, Heberton (7e) 14:51 (Prentice).

DEUXIEME PERIODE

6-Boston, Prentice (15e) 15:54 (Kurtenbach). Aucune punition. 7-Boston, Heberton (8e) (Leiter, Prentice). Punitions: Shack (1:19), Kurtenbach (3:30), Leiter (majeure) 6:40, Shack (majeure) 6:40, Toronto, punition de but 15:39.

TROISIEME PERIODE

8-Boston, Oliver (15e) 2:11 (Bucyk, Green). 9-Boston, Prentice (16e) 6:17 (Heberton). 10-Boston, Bucyk (8e) (Olivier, Dornhoefer). 11-Boston, Gendron (2e) 7:04 (Kennedy, McCord). 12-Boston, Brown (deux minutes) 16:45, Kurtenbach (deux minutes) 16:45, Mohns 19:13. Lancers: Johnston 7 9 10 28, Simmons 9 9 27.

Assistance: 14,011 spectateurs.

Advertisement for Transmissions automobiles, including phone number 527-3841 and address 6320, Chemin Upper Lachine.

Advertisement for Télé-quilles, a game show, with details about the prize and broadcast time.

Large advertisement for Banque Royale, featuring a large 'X' graphic and text about car financing and services.

Advertisement for Banque Royale, including the text 'Une auto? Pour faire un bon achat FINANCEZ-LE D'AVANCE' and 'Service rapide/facilités de paiement/assurance-vie'.

Match nul 1 à 1 à Boston

Johnston sensationnel prive le Tricolore d'une victoire

Toronto triomphe 2 à 0 des Black Hawks de Chicago

CHICAGO. — Un but compté à la seconde période par Ron Stewart a donné une victoire de 2 à 0 aux Leafs sur les Hawks de Chicago, hier soir, à Chicago. Malgré une troisième période de jeu rude qui a coûté plusieurs punitions dont des majeures à Erickson, Mikita et Brewer...

COMPTEURS DE LA LNH

Table with columns B, A, Pts. Lists player statistics for various teams like Chicago, Toronto, Detroit, etc.

Il reste 287 équipages en compétition

MONTE CARLO. — Sur les 289 équipages qui ont pris le départ du 33ème rallye automobile de Monte-Carlo, 287 sont encore en course. Deux abandons ont été enregistrés sur l'itinéraire d'Ossi...

Lema est vainqueur

PEBBLE BEACH, Californie. — Tony Lema a réussi un 76 ans la ronde finale hier et est le même coup assuré des grands honneurs du tournoi de golf amateur Bing Crosby, d'une bourse de \$60,000...



UNE CHAMPIONNE AMERICAINE DE TALENT Dorothyann Nelson, de Chicago, championne du patinage pour couples des Etats-Unis y a deux est devenue professionnelle avec les 'Ice Follies'...

BOSTON. — Le gardien Ed Johnston a littéralement privé hier soir les Canadiens d'une victoire certaine, cinq minutes avant le fin du match, lorsqu'il a fait un arrêt spectaculaire sur un lancer de 40 pieds de Henri Richard...

La première période à Boston a donné lieu à du jeu rude. L'arbitre du match a dû décréter huit punitions dont trois sont allées à Terry Harper du Canadien et deux à Léonard de Bruin...

Les Canadiens ont été lents à réagir devant les attaques répétées des Bruins, sans doute déterminés à répéter l'exploit qui leur a valu une victoire de 11 à 0 sur les dangereux Leafs de Toronto, samedi soir.

Le trio composé de Henri Richard, Gilles Tremblay et Bobby Rousseau, a donné du mal aux Bruins, au cours de la seconde période, harcelant sans cesse Eddy Johnson dans ses filets...

Le club Laval a eu le meilleur sur le Rosemont, hier, au compte de 5-3. Jean-Pierre Degagné a compté deux fois pour Laval...

Mtl-Nord 4 Verdun 4 Verdun et Montréal-Nord ont fait match nul de 4-4, dans une partie de la ligue Métropolitaine...

St-Jérôme 6 Maisonneuve 2 Le club de St-Jérôme a remporté hier une victoire facile de 6-2 sur la Maisonneuve...

Canadien 5 Peterborough 1 MONTREAL. — Le Canadien junior, de retour d'une série de sept joutes à l'extérieur de Montréal, a triomphé hier des Petes de Peterborough...

JACQUES LAURIN Le soussigné donne avis qu'il présentera à la prochaine session de la Législature du Québec...

AVIS A LA MAISON DE L'IMMACULEE-CONCEPTION DE MONTRÉAL On fait savoir que la Maison de l'Immaculée-Conception de Montréal demandera à la Législature du Québec...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

HOCKEY

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

CLASSEMENT

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1516 du code de civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transfert et le transfert de toutes créances de livre et autres créances...

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TORONTO

aura besoin pour le mois de septembre 1964, de personnes enseignant compétent dans l'enseignement du français oral au primaire et au secondaire...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE

MARK KAUFMAN, chauffeur de taxi, domicilié et résident au 11445 rue Suzor Côte, Montréal, district de Montréal...

HYDRO-QUEBEC SOUMISSION C-60 MANICOUAGAN 2

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P. Q., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 A.M....

HYDRO-QUEBEC SOUMISSION NO B-247

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 A.M....

HYDRO-QUEBEC SOUMISSION NO B-248

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 A.M....

AVIS A LA MAISON DE L'IMMACULEE-CONCEPTION DE MONTRÉAL

On fait savoir que la Maison de l'Immaculée-Conception de Montréal demandera à la Législature du Québec, au cours de sa prochaine session, d'adopter une loi supprimant une clause d'une donation du 4 juillet 1887...

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 janvier 1964, sous le no 1221560, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal...

Les Rangers triomphent 3 à 1 des Wings

DETROIT. — Les Rangers de New York ont triomphé hier soir des Wings de Detroit par le compte de 3 à 1, améliorant de deux points leur condition en cinquième position du circuit Campbell.

Les Wings ont ouvert les hostilités avec un but de Doug Barkley à 11:04 du match, assisté de Marcel Pronovost et Joyal Smith et Langlois ont été punis au cours de cette première période mais aucun des deux clubs n'a pu profiter de l'avantage numérique.

Carabins 1 Toronto 0

Un but compté par André Boucher dès le début de la partie a donné une victoire de 1-0, samedi soir, aux Carabins de l'Université de Montréal sur les Blues de l'Université de Toronto.

Montréal aura une franchise dans la United

COLUMBUS. — La ville de Montréal aura dès cette année une équipe dans la ligue de football United. Ray Cicia, un ancien des Alouettes, a annoncé que Sam Etcheberry a accepté de piloter ce club qui offrira un calibre de jeu inférieur à celui des professionnels, mais supérieur à celui des semi-professionnels.

CLASSEMENT

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

CLASSEMENT

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

CLASSEMENT

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

CLASSEMENT

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

CLASSEMENT

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

CLASSEMENT

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

CLASSEMENT

Table with columns G, P, N, Pp, Pp, Pp, Pp. Lists hockey team statistics for various leagues.

Petites annonces du "Devoir"

Various small advertisements including 'DIVERS', 'DEMANDE D'EMPLOI', 'EDUCATION', 'PERSONNEL', 'TAILLEUR', 'TRANSPORT CAMIONNAGE', 'ASSURANCES', 'DACTYLOGRAPHES', 'ATTENTION', 'ORIENTATION', 'CARACT', 'PSYCHOLOGIE', 'ORIENTATION RATIONNELLE DE L'INDIVIDU', 'ASSURANCES', 'PLAN DE PENSION ASSURANCES COLLECTIVES', 'Horace Labrecque & Fils Ltée', 'Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde'.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for 'JEAN GAGNON & FILLES' featuring a logo and text about insurance and professional services.

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' and 'MARQUES DE COMMERCE' by Marion, Robic & Bastien.

Advertisement for 'ASSURANCES GÉNÉRALES' and 'PLAN DE PENSION ASSURANCES COLLECTIVES' by Horace Labrecque & Fils Ltée.

Advertisement for 'Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde' with a logo and contact information.

Le rétablissement des relations entre Paris et Pékin modifiera les données fondamentales de la politique mondiale

PARIS. — L'ensemble de la presse internationale voit dans le probable rétablissement des relations diplomatiques entre la France et Pékin un événement d'une portée mondiale, de nature à modifier les données politiques fondamentales en Europe, en Asie et ailleurs. Selon les journaux, la décision française est approuvée ou condamnée.

"Sans s'appuyer sur la force, par le seul jeu de sa diplomatie, de Gaulle a redonné à la France une place en Extrême Orient", écrit le "Sunday Telegraph" de Londres qui craint cependant "des complications" en la participation de Pékin par Washington est devenue "un symbole de la résistance occidentale au communisme chinois", ajoute le journal conservateur qui regrette la "manière délibérément offensante pour les Etats-Unis de la décision française et une des conséquences sera, au surplus, de déplacer l'équilibre des forces en Extrême Orient". — "Observer", en revanche, exprime un avis opposé: "Pour une fois de plus, de Gaulle a raison... La participation de la Chine aux Nations unies est absolument indispensable pour que ce vaste pays prenne la place qui lui revient dans la communauté mondiale", écrit le journal indépendant.

Appréhension en Allemagne ou l'agence DPA, reflétant l'opinion exprimée par la majorité des journaux, redoute les conséquences de la politique française à l'égard de la Chine sur l'ensemble des relations "au sein de l'Occident". Dans les milieux gouvernementaux de Bonn, ajoute DPA, on se demande quels seront les effets d'une reconnaissance de la Chine populaire sur

la question de Berlin et le problème de l'Allemagne.

"L'Espagne doit normaliser sa vie diplomatique et rétablir ses relations avec les Soviétiques, les Chinois et Pékin, les Arabes et les Juifs d'Israël", demande l'hebdomadaire madrilène "S.P.", à propos de la décision française.

"Le geste du président de Gaulle se répercutera sur la position diplomatique de la Chine dans le reste du monde", écrit le "Stockholms Tidning" (officielle) de Stockholm qui ajoute: "C'est aussi un coup sérieux porté à la diplomatie américaine". — "Nouveaux défis aux tentatives américaines d'uniformiser la politique des Occidentaux", écrit "Dagens Nyheter", libéral.

"Initiative hardie et réaliste", écrit le quotidien "As Sabah" (indépendant) de Tunisie. "Nous espérons que d'autres puissances occidentales suivront la France... ainsi une nouvelle lueur de détente poindra à l'horizon", conclut le journal.

Enfin, au Japon où l'intérêt pour les questions chinoises est constant, le quotidien à grand tirage "Asahi Shimbun" estime que la décision française "pourrait avoir des effets inévitables et amener un tournant dans les relations est-ouest qui, depuis si longtemps, ont gravité autour des Etats-Unis et de l'URSS". Pour le même journal cette décision est un pas en avant vers le rétablissement d'un statut international normal de la Chine qui se traduira par une "politique plus souple" de Pékin. Le "Mainichi Shimbun", autre quotidien à grand tirage, estime que, malgré ses liens avec la Chine nationaliste, le Japon doit être prêt à prendre une décision analogue.

Programme de la visite de Pearson à Washington

WASHINGTON. — Le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson aura un entretien privé avec le président Lyndon Johnson mercredi matin et un communiqué conjoint sur cette entrevue sera publié par la Maison Blanche mercredi après-midi, a annoncé le département d'Etat en donnant le programme de la visite officielle de M. Pearson à Washington cette semaine.

Le premier ministre canadien donnera également une conférence de presse à 4h. Mercredi, à "Blair House", résidence officielle des chefs d'Etat et de gouvernement étrangers, en visite dans la capitale fédérale américaine.

M. Pearson sera accueilli à son arrivée à la base aérienne d'Andrews mardi après-midi par M. Angier Biddle Duke, chef du protocole du département d'Etat. M. Charles Ritchie, ambassadeur du Canada aux Etats-Unis et M. Walton Butterworth, ambassadeur des Etats-Unis au Canada.

Le premier ministre canadien et son entourage seront transportés en hélicoptère jusqu'à la Maison Blanche et seront reçus officiellement à 5h, par le président Lyndon Johnson, entouré du secrétaire d'Etat Dean Rusk, du général Maxwell Taylor, chef de l'Etat major interarmes, du doyen du corps diplomatique à Washington, M. Guillermo Sevilla Sacasa, ambassadeur du Nicaragua, et d'autres personnalités.

Le premier ministre canadien sera accompagné au cours de son voyage par le secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, M. Paul Martin. Plusieurs proches collaborateurs de M. Pearson et de M. Martin seront également du voyage.

Immédiatement après leur réception à la maison blanche le premier ministre et Mme Pearson seront accompagnés à "Blair House". Ils donneront le même soir à 8 heures un dîner en l'honneur du président et Mme Johnson à la résidence de l'ambassadeur du Canada à Washington.

Mardi, le 22 janvier, à 9h40 M. Pearson doit déposer une gerbe sur la tombe du président John Kennedy au cimetière national d'Arlington.

L'entrevue entre le premier ministre canadien et le président Johnson doit débuter à la Maison Blanche à 10 heures.

A 12h20 le président et M. Pearson assisteront à la signature d'un accord de coopération entre M. Rusk et M. Martin concernant l'application du traité de la rivière Columbia.

Le président Johnson offrira ensuite un déjeuner en l'honneur de M. Pearson dans la salle de banquet de la Maison-Blanche.

A 3 heures le président et le premier ministre signeront à la Maison-Blanche l'accord international Roosevelt-Campo Bello sur l'exploitation en commun des parcs nationaux, et à 3 h 30 le communiqué conjoint sera publié à la Maison-Blanche.

Après sa conférence de presse, M. Pearson quittera Blair House à 4 h 30 pour l'ambassade du Canada où il se fera présenter le personnel de l'ambassade avant de se rendre à la résidence de l'ambassadeur pour une soirée privée.

De son côté, M. et Mme Martin visiteront les membres de l'entourage de M. Pearson se rendant à la base aérienne d'Andrews et s'enverront à destination du Canada à bord d'un avion de l'armée de l'air canadienne à 6 h 25 p.m.

Le premier ministre et Mme Pearson quitteront Washington le lendemain, jeudi, à midi.

Panama insiste pour une renégociation du traité

NEW YORK. — Pour que Panama accepte de reprendre ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis, il faut que le gouvernement américain se déclare prêt à négocier un nouveau traité remplaçant celui de 1903 sur le statut du canal de la zone de Panama, a déclaré hier le représentant permanent de Panama à l'ONU M. Aquilino Boyd au cours d'une interview télévisée.

M. Aquilino Boyd a précisé, en réponse à des questions, que dans les négociations — et non pas des discussions — qui devraient s'ouvrir entre Panama et les Etats-Unis, Panama demanderait l'élimination de la clause de perpétuité qui contient le traité de 1903, traité qui, selon le délégué panaméen à l'ONU, "a été imposé par la force et ne correspond plus aux normes modernes du droit international".

De même, le nouveau traité à conclure entre les Etats-Unis et Panama devrait comporter la fixation d'un terme à l'expiration duquel le canal

de Panama devrait être transféré à Panama. Panama exige, en outre, qu'une part équitable des recettes du canal lui soit versée et qu'il n'y ait aucune discrimination entre Panaméens et Américains dans la distribution des emplois et des fonctions de l'administration du canal.

M. Boyd a ajouté que les nombreux privilèges dont jouissent les Américains résidant dans la zone du canal doivent être abolis et que "la barrière qui sépare la zone du canal de Panama existait bien avant la révolution bolchevique et bien avant que Fidel Castro soit né".

honte pour la démocratie en Amérique latine".

D'autre part, M. Aquilino Boyd a déclaré que "ce serait une grave erreur" d'attribuer les récents troubles de Panama à des communistes. Il s'est agi, dit-il, "d'un mouvement nationaliste authentique" et le gouvernement panaméen dément que des communistes y aient participé.

En fait, a dit encore M. Boyd, "le problème du canal de Panama existait bien avant la révolution bolchevique et bien avant que Fidel Castro soit né".

celles-ci, devait-on apprendre, ont souligné la difficulté de rapprocher les thèses en présence. Grecs et Turcs de Chypre restent fermement sur leurs positions: les premiers en faveur d'un Etat unitaire fondé sur le principe selon lequel "la majorité doit gouverner", les seconds préconisant, au contraire, une forme d'Etat fédéral prévoyant la séparation des deux communautés en ministères de relations avec le Commonwealth, néanmoins on reconnaît dimanche soir que les "divergences entre les deux côtés étaient toujours profondes".

Le remplacement éventuel des garanties tripartites contenues dans les accords de Londres et de Zurich par des garanties internationales aurait été souligné par M. Sandys, au cours de ses entretiens se-

Israël: projet maintenu

JERUSALEM. — Israël est déterminé à réaliser son projet d'utilisation des eaux du lac de Tibériade pour l'irrigation du Néguev, et il ne s'en laissera pas détourner par les menaces formulées par les Arabes, indiquera, en substance, lundi, dans une déclaration au parlement, M. Levi Eshkol, président du conseil, apprend-on de bonne source.

Cette déclaration a été approuvée, dimanche, à l'unanimité, au cours d'une réunion du conseil des ministres, qui a discuté un rapport présenté par Mme Golda Meir, ministre des affaires étrangères, sur la récente conférence au sommet arabe du Caire.

BEYROUTH. — "Les dirigeants arabes, semble-t-il ont abouti à la conclusion qu'il fallait renforcer considérablement leurs armées avant d'entreprendre le détournement des eaux des affluents du Jourdain déclare le quotidien libanais de langue française, "L'Orient", tirant les conclusions de la conférence au sommet arabe du Caire.

Le journal estime que la principale difficulté rencontrée par ce projet est d'ordre financier. Il affirme à ce sujet qu'un "expert militaire a évalué à 700 millions de dollars la somme nécessaire pour armer les troupes arabes", et ajoute qu'il faudra "également compter avec les problèmes que posera l'achat des armes auprès des pays producteurs qui ne voudront pas rompre l'équilibre israélo-arabe". Toujours selon "L'Orient", la délégation syrienne aurait réclamé une aide financière de 7 millions de dollars pour renforcer son potentiel militaire. De son côté, le Liban aurait demandé 50 millions de dollars et l'Irak 70 millions.

Enfin, la question d'argent se serait également posée au sujet de la participation des réfugiés palestiniens à la reconquête de leur pays.

Une délégation française arrive à Pékin

PEKIN. — Venant de Paris, via Moscou, une délégation parlementaire française, dirigée par M. Marie-François Bédaride (radical), est arrivée hier à Pékin.

Les six députés n'ont fait aucune déclaration à l'aéroport, où ils ont été accueillis par M. Chang Sijo, président de l'Institut chinois pour les relations culturelles avec l'étranger.

La délégation française passera 15 jours en Chine, au cours desquels elle exposera les possibilités qu'il y a de développer les contacts culturels et économiques sino-français.

Son arrivée à Pékin coïncide avec les informations en provenance de l'étranger, selon lesquelles la France a décidé d'établir des relations diplomatiques avec la Chine. Ces informations n'ont, jusqu'à présent, pas été mentionnées à Pékin et aucune réaction n'est attendue jusqu'à ce que cette décision soit officiellement annoncée par Paris.

La délégation française avait été invitée à se rendre en Chine en novembre dernier.

La délégation parlementaire française doit ensuite se rendre au Nord-Vietnam et au Cambodge. Les diplomates de

ces deux pays en poste à Pékin attendaient les députés français à l'aéroport.

Le programme de la visite de la délégation française en Chine n'a pas encore été fixé. Ce programme, déclare-t-on de source digne de foi, a fait l'objet d'entretiens à la suite du banquet offert hier soir par l'Institut pour les relations culturelles avec l'étranger en l'honneur de la délégation.

Les parlementaires français, ajoute-t-on de même source, doivent visiter plusieurs régions de la Chine, après un bref séjour à Pékin.

Incident au large des côtes cubaines

Le patron d'un chalutier cubain, le "Siboney", ainsi que d'autres membres de son équipage, ont été gravement blessés, samedi, au cours d'un combat qu'ils ont dû livrer en haute mer à trois "contre-révolutionnaires" qui s'étaient cachés dans leur navire et qui, le pistolet à la main, voulaient les contraindre à mettre le cap sur les Etats-Unis, annonce-t-on officiellement.

L'incident s'est produit au large du littoral nord de la province de Pinar Del Rio. Le patron a réussi à appeler à la rescousse par radio les patrouilles navales cubaines.

Les trois contre-révolutionnaires ont été appréhendés.

Chou En-lai: nous respecterons les options politiques africaines

BAKAMO. — "Nous respectons la voie choisie par les peuples africains, en estimant que cette voie ne subisse aucune ingérence ou influence étrangère. Tout peuple amical a le devoir de vous aider, mais non de vous imposer ses idées", a déclaré hier M. Chou En-lai au président Modibo Keita, qui, entouré des membres du bureau politique du R.D.A., recevait à Bakamo, à la maison du parti, le premier ministre chinois.

J'espère, a ajouté M. Chou En-lai, que sur la base de la solidarité afro-asiatique, que

Le procès de Jack Ruby reprend ce matin à Dallas

DALLAS. — Jack Ruby, meurtrier de Lee Harvey Oswald, comparait aujourd'hui à nouveau devant le juge Brown à Dallas, pour la suite de l'examen de la demande de mise en liberté sous caution, entamée le 23 décembre, mais remis après la première séance.

Le juge Brown, sans prendre de décision formelle, avait refusé à Ruby dans sa cellule refusant une mise en liberté immédiate que ses avocats et notamment le Californien Melvin Belli recherchait mais sans grande conviction.

M. Belli affirmait que le crime de Ruby avait été commis après préméditation à la suite d'un accès de folie momentanée, qu'il n'encourrait donc pas la peine de mort et qu'une mise en liberté sous caution était normale.

Au cours de la première séance, des témoins avaient au contraire déclaré que Ruby était calme et maître de lui au moment de l'assassinat et était resté calme après avoir commis son crime, pendant son interrogatoire.

Les débats qui vont débiter lundi pourraient durer plusieurs jours, estime-t-on dans les couloirs du "Dallas County Building" qui abrite à la fois la prison et la salle du tribunal du juge Brown.

On apprend en effet que l'avocat Belli a convoqué environ 25 témoins.

D'après l'identité de ces témoins policiers, agents du FBI, personnalités de Dallas, dont des docteurs, et agents de relations publiques, journalistes, il semble que la défense poursuivra deux buts.

Elle laissera un peu de côté la demande de mise en liberté sous caution, tout en continuant malgré tout à tenter de démontrer sa thèse que Ruby avait momentanément perdu la raison sous la pression du chagrin ressenti après la mort du président Kennedy et celle de l'agent de police Tippitt.

Le deuxième but de la défense annoncé à la fin de la première séance en décembre sera d'amener le juge Brown à transférer dans une autre ville le procès de Ruby toujours prévu pour le trois février. Le 23 décembre Me Belli avait affirmé qu'il était impos-

Noirs arrêtés

ATLANTA, Georgie. — La police d'Atlanta a arrêté samedi soir une trentaine de personnes, pour la plupart des Noirs, qui manifestaient devant un restaurant dans lequel s'étaient réunis 10 membres du Ku Klux Klan vêtus de leurs cagoules.

La police a précisé que quelque 300 Noirs se trouvaient dans la foule des manifestants qui sont restés sur le trottoir devant le restaurant pendant plus de deux heures.

Les hommes du Ku Klux Klan avaient fermé à clef la porte du restaurant et éteint les lumières.

La police a déclaré qu'un certain nombre de Noirs s'étaient jetés au sol devant le car de la police au moment où celui-ci est arrivé sur les lieux de la manifestation.

Trois Blancs ont également été arrêtés.

Rome: admission de la G.B. dans le Marché commun et unité politique de l'Europe

ROME. — A leur arrivée samedi à Rome, venant des Etats-Unis, MM. Antonio Segni et Giuseppe Saragat, président de la République italienne et ministre des affaires étrangères, ont souligné que leurs entretiens avec les autorités américaines avaient été francs et amicaux.

"L'Italie, comme les Etats-Unis, continuera à consacrer tous ses efforts à la paix et à la coopération internationale", a souligné M. Segni. Les conversations sur les "plus importants des problèmes d'intérêt commun" ont été menées "avec la volonté commune d'une recherche prudente, mais décisive et systématique, de tous les facteurs pouvant favoriser l'harmonieux développement politique, économique et social de l'Europe et du monde", a-t-il ajouté.

Le patrimoine spirituel et la force morale de la communauté atlantique ne peuvent pas ne pas s'affirmer dans un monde pacifique, a conclu M. Segni, ils constituent une impulsion puissante pour une collaboration constructive entre les peuples.

"L'atmosphère des entretiens a été plus qu'amicale", a déclaré, de son côté, M. Saragat, le président Johnson et ses collaborateurs donnent l'impression d'avoir toujours "l'esprit la réalisation du programme de John Kennedy et de "chercher des bases, toujours plus larges, pour la paix", a-t-il ajouté.

"C'est un partenariat" qui a été défini, et ceci pour la première fois, a précisé M. Saragat en faisant allusion à la politique européenne des Etats-Unis. L'objectif en sera atteint "par l'unité européenne, unité démocratique ouverte à la Grande-Bretagne", a-t-il ajouté en rappelant qu'Italiens et Américains s'étaient également mis d'accord pour "explorer toutes les possibilités de paix".

Paris demandera l'extradition de Georges Watin

PARIS. — La France va demander l'extradition de Georges Watin, qui aurait été arrêté en Suisse, "le plus vite possible", indique-t-on aujourd'hui de source du ministère français de la justice.

Watin a été condamné à mort par contumace pour le rôle qu'il a joué dans la tentative d'assassinat du général de Gaulle, en août 1962.

Watin, dit "le botteux" est considéré comme le cerveau des complots visant à l'assassinat du général de Gaulle, par le "Père" et l'autre, au Petit-Clamart.

Agé d'environ 35 ans, il est pour le moment détenu dans une prison suisse, près de Berne, croit-on savoir.

La police a déclaré que le gouvernement suisse avait décidé son expulsion mais n'a pas précisé s'il serait remis aux autorités françaises. L'ambassade française à Berne refuse de commenter l'information.

gouvernement de la nouvelle république populaire de Zanzibar et des chefs du comité révolutionnaire. On notait l'absence du maréchal Okello, qui se trouve actuellement à Dar-Es-Salam, pour quelques jours de repos.

Zanzibar: vers un retour au calme

ZANZIBAR. — Un détachement de 100 policiers du Tanganyika portant fusil à l'épaule ont défilé hier dans les rues de Zanzibar en signe de retour à la légalité et à l'ordre. Ils ont été acclamés par la foule, qui s'était massée sur leur passage.

Ils ont été invités par le gouvernement révolutionnaire de la nouvelle république et précédés à Zanzibar un autre détachement d'environ 200 policiers de la même nationalité.

Le président de la République, M. Abid Karume, a assisté au défilé du balcon de l'ancien palais du sultan. Il était entouré des membres du

Négociations franco-algériennes sur l'exploitation des pétroles

M. Olivier Wormser, directeur des affaires économiques au ministère français des affaires étrangères, a été reçu, hier après-midi, par le président Ben Bella. M. Georges Gorse, ambassadeur, haut-représentant de la France en Algérie, assistait à ces entretiens qui ont porté sur le gaz et le pétrole.

La conversation, indique-t-on de bonne source, en est encore au stade des échanges de vues exploratoires. M. Wormser est venu s'enquérir des vues du gouvernement algérien qui avait fait remettre à M. Guillaumat, président-directeur général de l'Union générale des pétroles, un mémorandum définissant en termes très généraux les positions algériennes. Le point de vue du gouvernement algérien est que les ressources en hydrocarbures du Sahara doivent d'abord profiter à l'Algérie et servir à son industrialisation.

Le problème a deux "volets": il y a d'une part ce qui existe déjà et qui est exploité: d'autre part, les projets, au nombre desquels la construction d'un troisième pipeline de pétrole entre Hassi Messaoud et Arzew et la construction d'un gazoduc vers l'Europe à partir de la région Oranaise, du côté algérien, semble-t-il, on est encore au stade de l'élaboration de suggestions précises. Du côté français, on attend de connaître le détail des positions algériennes pour définir l'attitude à adopter.

Ce premier contact avec M. Wormser sera suivi d'autres rencontres, indique-t-on de même source.

Le diplomate français a quitté Alger hier soir.

Nations-Unies

GENEVE. — Les quatre "occidentaux" de la Conférence de désarmement — Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Italie — se réuniront cet après-midi. Deux personnalités ayant rang de ministre, MM. William C. Foster (directeur de l'Agence du désarmement des E.-U.) et Peter Thomas, ministre d'Etat au Foreign Office, se trouveront parmi eux.

NATIONS-UNIES. — Le secrétaire général U Thant visitera neuf pays au cours du voyage en Afrique qu'il fera à partir du 28 janvier. La liste des villes où s'arrêtera successivement U Thant vient d'être officiellement arrêtée. Elle est la suivante: Rabat (Maroc), Alger (Algérie), Tunis (Tunisie), Tripoli (Libye), Dakar (Sénégal), Conakry (Guinée), Accra (Ghana), Lagos (Nigeria), Addis Abbeba (Ethiopie). U Thant quittera New-York le 28 janvier pour Rabat, via Paris, où il fera une courte escale pour changer d'avion. Il compte rentrer à New-York vers le 20 février.

NOUVELLE DELHI. — M. Khrouchtchev a invité M. Nehru à venir en URSS se reposer. L'invitation du chef du gouvernement soviétique a été communiquée au premier ministre indien par l'entremise de M. T.N. Kaul, ambassadeur de l'Inde à Moscou. M. Nehru n'a pas encore donné sa réponse à M. Khrouchtchev, indique-t-on.

Café The Confiture

ROOPEZ LES PRODUITS DÉSAY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DÉSAY L^{ts} MONTRÉAL

Dupuis

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT

LUNETTE AUDITIVE NOUVELLE ZENITH "Z-20"

CLARTE ET PRECISION AVEC LE NOUVEAU "Z-20"

Le nouvel appareil ZENITH "Z-20" mince et ultra-léger dont le microphone est placé à l'avant de l'oreille. Le système acoustique est accordé scientifiquement pour assurer un plus grand confort, un meilleur entendement. Faites-en l'essai. Aucune obligation de votre part.

RENDEZ-VOUS A DOMICILE SUR DEMANDE

ZENITH

Venez ou téléphonez en composant VI. 2-5151, poste 316 DUPUIS - TROISIÈME, STE-CATHERINE

Dupuis 865 EST RUE STE CATHERINE MONTRÉAL VI. 2.6171